

la terre

1268 L-15103-7-7 CA.
BIBLIOTH. MUNICIPALE,
1210 SHERBROOKE EST,
MTL. 24 P.Q.

DE CHEZ NOUS

Port payé à Québec

Vol. XL - No 8 - Montréal, 1er mai 1968



(Photo ONF)

Les producteurs de lait nature:

Rien au dessous de \$6.50 - page 7

Loi des marchés agricoles

Johnson ne répond pas - page 20

Crise chez les
producteurs de porcs

- page 20

PROPOS D'UN AGRONOME



Au hasard des rencontres...

par Jean-Charles MAGNAN

Ernest VILLENEUVE

Cultivateur à Manseau, comté de Nicolet

Aujourd'hui, je vogue en pleine campagne à travers le comté de Nicolet, "le plus beau de la Province", comme l'affirme M. Vincent, ministre de l'agriculture à Québec. Au demeurant, tous les comtés sont beaux aux yeux des députés, surtout celui de leurs électeurs! Le printemps s'insinue timidement. Un soleil assez chaud fait miroiter, ici et là, les flaques d'eau dans les champs. La vie nous revient et, d'instinct, l'on est porté à chanter: "Quand tout renaît à l'espérance et que l'hiver fuit loin de nous".

Sur la route, je suis à la recherche d'un cultivateur de Manseau du nom de Villeneuve. Tout à coup, en passant, je vois un homme conduisant un tracteur qui remorque une charge de "pitoune". J'arrête et je m'enquiers. - "C'est moi Villeneuve", dit-il. Il quitte son tracteur et me conduit tout près à sa demeure, une jolie maison moderne et confortable. Ce cultivateur, âgé de 43 ans est de taille moyenne et ramassée. Agile et plein d'entrain, il porte bien son poids de 140 livres. De prime abord, il m'observe et parle peu. Hélas, il me faut toujours deviner chez l'homme ce qui se cache derrière le paravent des apparences. J'y arrive à la longue. Ainsi, M. Villeneuve se détend, se montre souriant et sympathique. On voit qu'il porte en lui la joie de vivre. C'est alors qu'il converse avec chaleur et naturel. Sa tête énergique montre un crâne déjà dénudé, un nez fureteur et en plus des yeux enjoués et percutants. Il me parle avec sagesse de ses affaires et de son exploitation. Il me paraît réaliser en lui un désir de progrès tempéré par un vif esprit de prudence. Son épouse, Irène Vachon, fille de Ferdinand, cultivateur à sa retraite, suit attentivement notre conversation, tout en faisant cuire d'excellentes galettes à la mélasse. Cette femme seconde admirablement son mari. Le couple a sept enfants dont cinq résident à la maison, avec en plus trois jeunes enfants acceptés en foyer nourricier. C'est toute une maisonnée de gens joyeux et en bonne santé.

M. Villeneuve possède deux fermes, d'une superficie totale de 254 arpents, dont 125 en culture; le reste est en bois exploité annuellement. Le troupeau comprend 15 unités laitières, soit des vaches Holstein, produisant chacune 6,500 livres de lait par an. L'insémination artificielle ici est en honneur. Enfin, un jardin de famille complète les productions végétales. M. Villeneuve a vendu, l'an dernier, 70 cordes de bois de "pitoune", avec un profit satisfaisant. L'un de ses fils, Marc, a passé par l'Ecole d'agriculture de Nicolet. Quant à la ferme, elle est pourvue de toute la machinerie nécessaire. Le propriétaire a bénéficié du Prêt agricole québécois. Il achève de payer les intérêts et l'amortissement de son emprunt. Le sol de ce domaine reçoit, annuellement, de l'engrais de ferme et chimique ainsi qu'une application de trois tonnes de chaux à l'arpent. Cette terre sablonneuse un peu humifère est très sensible aux engrais et produit à souhait. "J'arrive assez bien dans mes affaires, ajoute M. Villeneuve, mais il faut se remuer, calculer et prévoir".

Enfin, aujourd'hui, j'ai vu un homme heureux qui m'a paru satisfait et au-dessus de ses affaires, ce qui est assez rare, par le temps qui court. Comme le jour avançait, il me fallut partir. En route, la teinte fauve du soleil couchant dorait les nuages qui roulaient comme moi vers la vieille capitale. En arrivant en ville, la pureté des lieux me semblait offensée par les cordes à linge, les déchets des poubelles et par le calcium liquide et malpropre des rues. En ville, l'art mécanique des hommes me paraissait ruiner l'ordre naturel des choses...

Estric

Domtar fera un prélevé

Le Syndicat des Producteurs de Bois de l'Estric vient de recevoir la sentence arbitrale sur le différend qui l'opposait à la Compagnie Domtar depuis août 1967.

Ce différend concernant les Syndicats des Producteurs de Bois de l'Estric, de Nicolet, de Québec-sud et l'office des Producteurs de Bois de Lac Mégantic. La sentence a été rendue sur deux points principaux: le prélevé de 35 cents et les prix.

La Compagnie est obligée de prélever 35 cents la corde, de la somme due aux producteurs visés par le plan conjoint. Les montants ainsi prélevés doivent être remis chaque mois aux Syndicats de producteurs concernés. Le Syndicat obtient une augmentation de \$1.00 la corde de bois, même si la Compagnie voulait pour sa part baisser les prix de \$2.

Syndicat des Producteurs de Bois de l'Estric

la Terre

515, avenue Viger, Montréal - Tél. 288-6141
Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



DIRECTEUR: Paul-Henri LAVOIE, b.s.o.
REDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU
SECRÉTAIRE DE REDACTION: Alain MOURLEVAT

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVE SUD
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

Vers un nouveau cléricalisme?

par Gérard Dion

Ni par nature, ni par tendance, je ne suis pessimiste. Même au temps où il fallait avoir de la patience, ferrailler dur, savoir travailler presque seul dans une société où la liberté était à peine tolérée et où la démission était honorée, je gardais confiance dans des jours meilleurs où l'on pourrait vivre dans la liberté, dans la justice, dans l'amour et nous épanouir comme collectivité. Je luttai contre l'intolérance, contre le dogmatisme, contre le paternalisme, contre le totalitarisme sous toutes ses formes. Même le cléricalisme. Je voulais que chacun ait le droit de dire son mot dans les affaires qui le concernent sans qu'un autre vienne dicter ce qui est bon bien sous prétexte qu'il le connaissait mieux que moi. Même si tout geste, toute position peuvent avoir une incidence politique, je voulais contenir la politique dans sa spécificité propre et je me refusais à voir tous les problèmes politisés. Je voulais aussi que chacune des institutions dans notre société respecte son caractère, sa nature, ses objectifs sans enjambrer sur ce qui appartient aux autres et possède une vitalité telle qu'elle ne soit pas obligée de compter sur d'autres pour jouer son rôle. C'est ainsi que je voyais mal l'Eglise faire accomplir son travail par l'Etat ou les syndicats, et les syndicats faire faire leur travail par le gouvernement; je voyais mal aussi les politiciens venir se mêler des affaires de tout le monde et avoir le droit de vie ou de mort sur tous ceux qui n'appartenaient à leur secte ni n'adoraient le même dieu. Avec d'autres - mais pas si nombreux que cela - j'ai ferraillé dur. Nous avons effectué une trouée. Puis, ce fut la rupture du barrage. Que

pendant un certain temps les eaux du torrent aient charrié toutes sortes de choses, il n'y avait pas à s'en surprendre. Mais la débâcle de la Beauce ne dure pas toute l'année; une fois les glaces parties, les Beaucerons peuvent vivre une vie normale avec le beau soleil et l'air frais du printemps.

Ni par nature, ni par tendance, je ne suis pessimiste. Mais je dois avouer que je commence à m'interroger sur moi-même et à me poser des questions sur ce dont je suis témoin ainsi que sur l'atmosphère dans laquelle je vis. Sans entrer dans les détails pour le moment, j'ai l'impression de voir resurgir, sous de nouveaux affublements, le cléricalisme, le sectarisme, le dogmatisme, le paternalisme et un esprit de totalitarisme.

L'acceptation légère du recours à la violence pour faire prévaloir son point de vue est une forme radicale d'intolérance. Pour être laïque et séculier dans une nouvelle religion laïque et séculière, le cléricalisme n'est pas moins à honnir. Il en est de même pour le dogmatisme; excommunié de la religion ou excommunié de la nationalité demeure toujours une excommunication. Les "nouvelles élites" qui comprennent mieux mon bien que je le comprend moi-même sont aussi paternalistes que les "élites traditionnelles". Mordu par un chien, mordu par une chienne... Quand tous les problèmes se réduisent à un seul qui a la primauté absolue sur tous les autres et que la solution doit être entre les mains d'un petit groupe de politiciens possédant le monopole de la Vérité, quand le droit de la nation prime sur celui des citoyens, je me dis que ce sont là des indices inquiétants condui-

sant aux principes de base d'un régime qui a eu cours en certains pays d'Europe et qui a amené le massacre de millions de gens.

Je voudrais que ce soit là un cauchemar; rien que cela. Au moment du réveil, le cauchemar disparaît. Et cela ne fait pas de mal, un cauchemar. Mais quand je compare ce que j'entends et ce que je vois autour de moi chez nous et ailleurs avec le climat, les slogans, les mouvements de l'Allemagne immédiatement préhensible, je ne peux m'empêcher d'y constater une certaine similitude et je me demande si la lune de miel de la victoire sur le fascisme et le nazisme n'aura pas été de courte durée.

Et cette fois, cette perspective de totalitarisme succédant à une situation anarchique n'est pas circonscrite à quelques pays. Car il m'apparaît assez significatif que lors d'une assemblée pour les droits de l'homme tenue à Montréal on ait pu tenir des propos comme les suivants: "La foi en la violence, comme seul moyen efficace, grandit chez les jeunes". "Pour sauver les droits de l'homme, proclamer les droits des peuples". Ceux qui se souviennent des discours d'Hitler et de Mussolini retrouveront là les mêmes slogans qui ont réussi à galvaniser la jeunesse et à endormir ceux qui, de bonne foi, croyaient que l'enthousiasme s'éteindrait rapidement sans causer de mal.

Ni par nature, ni par tendance, je ne suis pessimiste, mais je commence à m'interroger. Et tout en gardant une espérance inébranlable, je me demande si l'heure n'est pas à un peu plus de lucidité.

(Extrait de la revue Perspectives sociales, livraison de mars-avril).



L'OPINION RURALE

Faites comme nous M. le premier ministre

Voici une lettre que j'ai adressée au premier ministre lors de la lecture du nouveau budget:

Monsieur,

Au lendemain de la lecture du budget, laissez-moi vous dire que la population de la province est complètement découragée, et avec raison. Avant de nous inviter à l'économie, il serait bon que le gouvernement revise ses positions. Vous nous obligez à vivre avec \$4,000 par année. Ici nous sommes 11 personnes. Avez-vous calculé ce qui revient à chacun de nous par jour? L'an dernier nous avons réussi à gagner \$5,400. La portion est bien mince et vous osez nous parler d'économies?

Commencez donc par donner l'exemple. Vivez vous-même avec le même montant que vous allouez au journalier. Ensuite faites-en autant avec tous les ministres, députés, etc... Vous verrez qu'il n'y a pas lieu d'économiser. Mais l'argent ainsi économisé pourra servir au bien-être de la province. Que ce ne soit pas toujours aux mêmes à se sacrifier.

Avec votre nouveau budget vous invitez la province complète à l'oisiveté en ce sens que le "rattaché au service social" vivra mieux que l'ouvrier qui travaille corps et âme. Le paresseux ou plutôt le philosophe recevra de l'argent sans se déranger. Pas de dépenses d'aucune façon. Le pauvre journalier paie gazon, vêtements supplémentaires, auto et tout ce qui s'ensuit. En plus il est imposé "au coton", il faut le dire. Il lui reste un

trop maigre salaire pour que ça vaille la peine de travailler.

Dans les conditions actuelles un gars fait beaucoup mieux de rester assis dans sa maison et de se laisser entretenir par le gouvernement. Régime bêtement débalancé pour ne pas dire régime de fous. Tâchez donc d'être raisonnable. D'abord en menant une vie aussi simple que la nôtre, en mangeant de la saucisse puis de la "ballonnée" parce qu'on n'a pas les moyens de manger autre chose. Buvez de l'eau gazeuse puis mâchez un paquet de gomme pour vous faire oublier la cigarette.

A ce moment-là je croirai à votre régime. La province entière attend votre bon exemple, Monsieur le premier ministre.

Mère de neuf découragée
St-Valère,
Arthabaska.

Platitudes et folichoneries

Nos petits gars de Québec et d'Ottawa pensent à payer des vacances aux cultivateurs. C'est pas uniforme, mais tout de même quelques uns en ont profité. C'est la première fois qu'ils consentaient à se faire emplit la tête de toutes sortes de chinoïseries inutiles. Ils avaient leurs vacances payées et de plus, on m'a dit transport payé de la maison à l'école. Que voulez-vous l'agriculture s'en va sur la "bonne" et nos petites spécialités enn'importe quoi vont peut-être perdre leurs positions. Donc faut stimuler un peu la chose afin de leur donner un peu d'importance; tout en les poudrant un peu pour la préparation de ces cours. Et on fait semblant de s'occuper de l'agriculture. Car un cultivateur qui va être instruit va-t-il se réchapper? Comme s'ils étaient tous des tapettes, des "gnochons" et des illettrés. Mais quand on éparpille ici et là des machines à pluie et que les produits se

donnent, est-ce l'instruction qui les sauvera? Peut-être parmi eux s'en trouvera-t-il d'assez instruits pour s'apercevoir qu'ils travaillent pour rien. Et peut-être va-t-il en démissionner d'avantage. Mais ça fait rien, on aura recours au lait de carottes, de coco et de soya, et on mangera de la margarine ou du spread, comme vous voulez. Toutes ces nouvelles inventions ont la permission d'écoulement de nos petits gars de Québec et d'Ottawa.

C'est beau l'instruction, mais d'après moi, avec toute cette instruction demeurée et so-disant gratuite, attendez un bout de temps et je crois qu'il va y en avoir une m... "gagne" qui vont se promener bientôt les poches et le ventre vides et la tête bien remplie de folies le plus souvent inutiles à leur procurer le pain quotidien.

Le fatiguant fatigué,

Publication des lettres "L'OPINION RURALE"

Sous la rubrique "L'Opinion rurale", la TERRE DE CHEZ NOUS publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Cependant, la TCN se réserve le droit de rejeter toute lettre de propagande en faveur d'un groupement, d'une idéologie ou d'un parti politique, tout comme celles pouvant receler des injures ou attaques personnelles.

La direction se réserve en outre le droit d'écourter les lettres jugées trop longues. En général, elles ne doivent pas excéder 300 mots.

Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans qu'elle sera détruite. Par exception, une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication, mais la TCN devra connaître le nom et l'adresse de l'auteur. Enfin, l'UCC et le journal, n'endossent pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique.

La Direction

Pas des octrois, mais une loi!

On ne cesse de reprocher aux cultivateurs de toujours réclamer du gouvernement. On les accuse constamment de n'être intéressés que par les octrois. Les cultivateurs, selon ces critiques, veulent vivre aux crochets de l'Etat. Les politiciens sont particulièrement sévères en ce domaine... principalement quand ça fait leur affaire! Pourtant se sont ces mêmes individus qui maintiennent le régime des octrois et surtout l'utilisent à leurs propres fins, la plupart du temps électorales. La preuve?... Les politiciens refusent des politiques fondamentales que les cultivateurs eux-mêmes réclament, qui pourtant représenteraient une meilleure utilisation des fonds publics et pourraient conduire à la disparition d'un grand nombre de petits octrois.

Le cas le plus récent et qui devient de jour en jour plus grave et plus urgent est celui des amendements nécessaires à la Loi des Marchés Agricoles du Québec. Cette mesure ne coûterait pas un sou de plus aux gouvernements. Par ailleurs, elle pourrait contribuer grandement à la solution de problèmes agricoles de plus en plus importants et aigus. Cependant le gouvernement du Québec hésite, piétine, semble vouloir tergiverser et même passer à côté de la question. Au risque de nous répéter, rappelons sommairement la situation, afin que les cultivateurs dûment éclairés puissent faire le nécessaire pour que le gouvernement de leur province ne s'en lave pas les mains, une fois de plus.

Dans d'autres colonnes du présent numéro de la TCN, le lecteur trouvera un résumé des interventions de l'UCC et des résultats jusqu'à ce jour. De la part du gouvernement provincial ça ressemble drôlement à la marche de l'écrevisse qui avance... à reculons! Voyons donc ce qui justifie pleinement les autorités responsables d'avancer vraiment et vite car ça presse! Ainsi que la direction de l'UCC le faisait savoir dans

son mémoire annuel au conseil des Ministres le 14 février 1968, en traitant des amendements de la Loi des Marchés Agricoles, "l'expérience des dernières années démontre que d'autres modifications sont devenues urgentes pour que l'action collective des cultivateurs soit vraiment efficace." Puis le même document définissait la contribution du gouvernement en ces termes: "Votre gouvernement sera appelé dès le début de la prochaine session à démontrer, à partir d'amendements que nous avons préparés en vue de rendre la loi raisonnablement satisfaisante, s'il favorise vraiment une mise en marché ordonnée des produits agricoles dans laquelle les cultivateurs occuperont la place qui doit leur revenir".

C'est après plus de dix ans d'une dure et coûteuse bataille que l'UCC obtenait en 1956 une première loi de mise en marché ordonnée des produits agricoles. En dépit de sa nouveauté et surtout de ses multiples et graves faiblesses, cette législation a été utilisée de façon remarquable par les cultivateurs. C'est sans doute ce qui explique la guerre de titans de la part de tous ceux qui vivent de l'agriculture sans en être les premiers artisans, à laquelle a donné lieu la refonte assez complète de la loi en 1963. Puis ce fut la lutte de 1965 pour obtenir d'autres correctifs qui s'avéraient indispensables. Le législateur avait été prévenu à ce moment que d'autres améliorations seraient nécessaires très bientôt. Il avait alors invité les dirigeants de l'UCC à revenir à la charge en temps et lieu. Ce temps est venu et est même à la veille d'être dépassé.

Des plans conjoints ont été votés selon les exigences de la loi. Des entreprises refusent de se conformer aux prescriptions qui en découlent, au sujet des prélèvements par exemple. Il s'agit d'un défi au moins de l'esprit de la loi, d'une entrave à une mise en marche ordonnée et d'une injustice criante à l'endroit des cultivateurs qui demeurent

logiques avec eux-mêmes. Les plans conjoints peuvent être sous le contrôle d'organismes syndicaux, alors que ces derniers n'ont pas les moyens voulus pour recueillir les cotisations auxquels ils ont normalement droit. Tous les producteurs à l'exception de ceux de lait, courent le risque constant de se voir privés non seulement de leurs revenus mais également des frais encourus pour produire, à la suite de faillites ou d'autres aboutissements du même genre des entreprises de transformation. Voilà entre plusieurs autres, trois vices particulièrement frappants que les amendements réclamés par l'UCC à la Loi des Marchés Agricoles viendraient corriger.

Ainsi que le soulignait le président général de l'UCC le jour même, le dernier discours du trône ne comportait pas un mot sur le sujet. C'était déjà assez inquiétant. Cela le devient davantage lorsqu'on revoit l'attitude du gouvernement du Québec depuis quelques mois et surtout au cours des dernières semaines. Monsieur Johnson et ses collègues actuels qui étaient très ardents pour appuyer l'UCC en 1963 et en 1965, doivent démontrer qu'ils n'ont pas changé d'attitude du fait qu'ils ont changé de côté de la Chambre. Ils ont l'occasion d'assumer une responsabilité qu'ils ont alors exigée de la part de leurs prédécesseurs. Les cultivateurs sont en droit de leur réclamer de la logique et de la suite dans leurs idées et dans leurs gestes.

D'autant plus que le gouvernement n'est appelé à rien déboursier mais plutôt à accorder aux cultivateurs un moyen de faire leur part, d'occuper la place qui leur appartient dans la mise en marché de leurs produits.

Comment peut-on refuser cela et même hésiter à l'accorder tout en continuant à reprocher aux cultivateurs de ne compter que sur l'aide financière de l'Etat pour améliorer leur sort?...

Paul-Henri LAVOIE

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

TERRIENS D'OCCASION

L'expression "terriens d'occasion" employée ici n'est peut-être pas la plus appropriée qui soit, mais c'est la seule qui nous vienne subitement à l'esprit.

Elle sert à désigner deux groupes de gens bien connus. D'abord les spéculateurs qui acquièrent souvent, à prix de fortune, des terres presque toujours fertiles à la périphérie des grandes et moyennes villes, terres laissées en friche en attendant de les diviser en lots qui seront vendus à forts prix. Ensuite, cette "élite" de gens fortunés qui, pour éviter d'en donner trop au fisc ou de payer des impôts élevés, investissent partie de leurs revenus dans des terres souvent de première valeur.

Ni les uns ni les autres n'appartiennent évidemment à cette classe de gens qu'on appelle couramment en France des "cuis terriens" -- ces paysans qui oeuvrent péniblement, jour après jour, sur un lopin de terre souvent trop petit, mais cultivé de façon intensive.

Il s'agit plutôt de c... distingués qui, dans le premier cas, ont souvent l'oreille des administrateurs municipaux quant aux projets d'urbanisation, ce qui leur permet de devenir sans trop de risques de rente propriétaires de vastes terrains qu'ils verront une fois ou deux dans leur vie, ou peut-être jamais. Quant aux "tricheurs du fisc", ils sont conscients de profiter

d'une double occasion: ils se libèrent en partie d'un fardeau onéreux de taxation en plaçant leurs excédents de revenus dans des biens-fonds qui valent mieux que de l'or, puisque le prix des bonnes terres ne cesse de monter; en général, ils surveillent leur nouveau bien d'assez près sans pour cela y travailler de l'aube au crépuscule.

Près de Montréal

Dans une nouvelle publiée il y a à peine quelques semaines, un quotidien de langue anglaise de la Métropole s'inquiétait, s'alarmait même de l'activité croissante des spéculateurs et surtout des problèmes socio-économiques que provoquent leurs transactions. On y signalait que les fermes sur lesquelles ils "mettaient la patte" sont précisément celles qui ont les meilleures chances de réussite à cause de leur emplacement et de leur fécondité.

La nouvelle ajoutait: il se peut que l'action des spéculateurs aide à sortir certains cultivateurs de situations précaires économiquement. Mais, pour un grand nombre d'agriculteurs, cette vague de spéculation constitue une menace directe à leur sécurité économique et leur mode de vie à la fois pacifique et profitable. Elle est en outre une entrave au regroupement des fermes, souvent essentiel en notre ère de machinisme agricole. En

1964, on a estimé à quelque \$2 millions les pertes du potentiel de production agricole attribuable à la spéculation, dans le voisinage des villes surtout.

Concurrence injuste

Lors d'une récente allocution prononcée devant les membres d'une importante association agricole des Etats-Unis, le sénateur démocrate du Dakota-Sud déclarait à peu près ceci: l'acquisition et l'exploitation de fermes pratiquées dans le but de "contourner" les exigences de l'impôt sur le revenu entraîne automatiquement aux E.-U. la disparition ou l'abandon des fermes familiales. Il s'agit là, dit-il, d'une "concurrence injuste" qui déplace forcément les cultivateurs de bonne foi.

Ces terriens d'occasion, que le sénateur appelle des non-fermiers évitent de payer de \$200 à \$400 millions d'impôts fédéraux sur le revenu en s'adonnant à l'agriculture et réclament leurs pertes d'exploitation agricole pour compenser leurs revenus provenant d'autres sources. La question se ramène à ceci: "un grand nombre de citadins à gros revenus se livrent à l'agriculture, surtout à l'élevage, pour parvenir à convertir leurs revenus ordinaires, impossibles à des taux élevés, en profits de capitaux imposables à raison de 25% au maximum".

Plus d'un milliard

Le sénateur ajoutait: En 1966, sur trois millions de rapports d'impôts sur le revenu 680,000 provenaient de contribuables dont les déductions pour pertes agricoles dépassaient le milliard de dollars alors que ces mêmes gens payaient de l'impôt sur des revenus de sources non-agricoles. Du nombre mentionné (réclamant la déduction de pertes agricoles) 87% déclaraient un revenu d'au delà d'un million de dollars chacun; 84% d'un demi-million à un million, et 73% de \$100,000 à \$500,000. Le confédéré estimait à près d'un demi-milliard de dollars les prétendues pertes agricoles de ces terriens d'occasion. "Il s'agit-là, dit-il, d'un échappatoire de grande portée en ce qui concerne les revenus imposables des particuliers".

Dans la région de Los Angeles (Californie) seulement, les pertes agricoles en 1965 dépassaient de \$42 millions les bénéfices venant de la même source. Il en est de même des terriens d'occasion qui s'adonnent à l'agriculture dans le voisinage des principales villes du Texas: les pertes déclarées de ces exploitations agricoles varient de \$5 à \$20 millions. En Californie, en Louisiane et au Nevada, tous les rapports de ces terriens d'occasion déclaraient des pertes agricoles.

Baisse des prix

Le pire, c'est que ces fermiers d'occasion ne se préoccupent pas le moins du monde de l'effet déprimant que peuvent avoir sur les prix les surplus qu'ils produisent. Leurs principaux bénéfices proviennent de l'évasion des taxes qu'ils devraient normalement payer. Au surplus, ils peuvent se permettre de payer plus cher les étendues de terre, dont ils deviennent propriétaires, que les cultivateurs dont les revenus découlent uniquement de l'agriculture. Ils contribuent ainsi à la hausse du prix des terres au détriment de jeunes qui veulent faire une carrière de l'agriculture.

L'élimination de ces terriens d'occasion ferait donc disparaître cette dangereuse menace à l'agriculture familiale tout en ajoutant quelques centaines de millions de dollars dans les coffres de l'Etat, conclut le sénateur.

Autrefois, nous avions ici et là quelques "gentlemen farmers" qui, pour la plupart, représentaient un actif à cause du souci manifeste qu'ils avaient pour l'agriculture. De nos jours, par contre, l'affluence de ces c... distingués est en train de devenir une entrave à l'avancement de nos cultivateurs, les plus authentiques et les plus progressistes. Un autre fléau à surveiller!



Comment produire du lait de qualité

43e Cours à domicile de l'UCC

(Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec collabore financièrement à la publication des cours)

Les règlements

par Jean MERCIER.

Fédération des Producteurs de lait industriel du Québec

Les règlements qui touchent les producteurs de lait au niveau de la production sont les suivants:

- Règlement sur les Aliments et Drogues (Loi des Aliments et Drogues)
- Règlements provinciaux d'hygiène (Loi d'hygiène publique de Québec)
- Règlement concernant la classification du lait et de la crème (Loi des produits laitiers)
- Règlement sur les Aliments (Loi des produits agricoles et des aliments)
- Règlement 3429 (Ville de Montréal)
- Règlement 5 G (Cité de Québec)

Le premier, le règlement sur les Aliments et Drogues a un chapitre consacré exclusivement aux produits laitiers, y compris le lait. L'article B.08.024 vise le producteur et se lit comme suit: "Est interdite la vente de lait aux fins de la fabrication de produits laitiers, si ce lait renferme plus de

- a) 3,000,000 de bactéries par millilitre, ou
- b) 2 milligrammes de sédiment par 16 onces liquides comme le détermine la méthode officielle"

L'article B.08.025 concerne le fabricant. "Il est interdit à un fabricant d'acheter du lait aux fins de fabriquer des produits laitiers, et de fabriquer d'autres produits laitiers avec du lait, si le fabricant a lieu de croire que ce lait n'est pas conforme aux dispositions de l'article B.08.024"

La Loi des Aliments et Drogues définit ainsi le mot "vente": vente:

vendre, offrir en vente, exposer en vente, avoir en possession pour la vente et distribuer.

Les produits laitiers dont il est question dans ces deux articles sont les suivants: le lait, fromage, beurre, crème glacée, lait glacé, sorbet, crème. Les commentaires suivants s'imposent:

- a) Ces règlements ne concernent que les producteurs de lait industrie
- b) En théorie, les sociétaires de coopératives et les producteurs dont le lait est transformé en caséine et en yogourt ne sont pas soumis à ces normes
- c) A toute fin pratique, l'obligation concernant la qualité bactériologique du lait et la sédimentation ne s'applique qu'au producteur et non à l'usine. Elle est, par conséquent, discriminatoire.

Les Règlements provinciaux d'hygiène

Ce règlement s'adresse aux producteurs de lait nature. Il serait trop long ici de transcrire tout ce qui touche la production du lait. Cependant, mentionnons que ces règlements couvrent:

- a) Le refroidissement (50°F)
- b) Condition, lavage, entretien des ustensiles
- c) Santé des animaux
- d) Dimension, propreté, aération et éclairage de l'étable
- e) Laiterie de ferme

- f) Identification des bidons
 - g) Qualité et composition du lait (50°F - 200,000 bact./mill.)
- Les articles 9 à 26 et 47 à 56 sont ceux qui s'adressent au producteur.

Règlement concernant la classification du lait et de la crème

Il est inquiétant pour l'ensemble de l'industrie laitière du Québec qu'un tel règlement soit encore en force. On y lit à l'article 2: "La crème reçue dans les fabriques pour la vente en nature, la fabrication de la crème à la glace et du beurre, doit être d'un goût raisonnablement franc, d'une consistance uniforme et bonne pour faire du beurre de première qualité..." Ce n'est sûrement pas avec des critères de cette nature que l'on augmentera la consommation de la crème au Québec.

Oublions de ce règlement tout ce qui concerne le lait et la crème nature, car des normes plus sévères pour ces produits sont prévues dans d'autres règlements, pour nous en tenir au lait et à la crème destinés à des fins de transformation. En voici, les principaux points:

- a) Pour la crème, acidité maximum de 0.40% à la réception et teneur en gras d'au moins 30%
- b) Pour le lait, acidité maximum de 0.22%
- c) Défense de neutraliser le lait ou la crème
- d) Aucune fabrique ne peut accepter un patron venant d'une autre usine, si le lait ou la crème de ce patron a été refusé durant les 30 derniers jours.

Règlement sur les Aliments

Article 4:
Le produit altérable à la chaleur doit être refroidi sans retard et maintenu à une température ne dépassant pas 50°F...

Article 48:
Nul ne peut vendre ou livrer, en dehors de la ferme d'origine ou du voisinage de cette ferme, du lait ou de la crème à l'état cru au consommateur pour la consommation humaine, à moins que ce produit ne provienne d'une ferme reconnue salubre par le ministre.

Article 49:
Le service de la salubrité délivre à cette fin un certificat de salubrité à

l'exploitant de la ferme, qui en fait la demande et qui, dans l'opinion du ministre, offre des garanties suffisantes pour assurer le respect de la loi et des règlements.

Le titulaire doit exposer ce certificat dans son établissement à la vue de ceux qui font affaires avec lui. Ce règlement comporte aussi d'autres articles concernant la production, mais qui sont de caractère vague et général.

Règlement 3429

On ne peut rester indifférent devant la lecture du règlement 3429 concernant le lait de la ville de Montréal et des ordonnances qui le complètent. Ils touchent à tout ce qui regarde et ne regarde pas la qualité du lait... enfin, j'imagine que les producteurs ont dû apprendre à vivre avec une telle réglementation.

Ordonnance I:
le producteur doit obtenir l'autorisation du Service de Santé avant de livrer son lait à une laiterie.

Ordonnance III:
le manuel du parfait constructeur d'étable, de salle de traite et de laiterie

Ordonnance IV:
concerne la santé du troupeau, la traite et le refroidissement (45°F.)

Ordonnance V:
la qualité et l'entretien de l'équipement

Ordonnance VI:
qualité de l'eau d'approvisionnement

Ordonnance X:
impose le vrac et le ramassage tous les deux jours

Ordonnance XII:
normes bactériologiques
lait: avant pasteurisation: 100,000 bact./mil. ou moins
après pasteurisation: 10,000
crème: 300,000 bact./mil.

Ordonnance XIV:
concerne les producteurs de lait industriel:
température: moins de 50°F
acidité: moins de 170 Dornic
bactéries: moins de 500,000.

Ordonnance XV:
défend de garder dans l'étable d'autres animaux que le bétail laitier et les chevaux.

Règlement 5 G

Il est absurde, inapplicable et inappliqué.

ET VOILA!

LE PARLEMENT À L'ACTION



L'AGRICULTURE

...vue de Québec

Québec - De nouvelles vérifications ont été réclamées par le ministère de l'agriculture auprès de quelque 8000 cultivateurs dont les récoltes de grain ont été malmenées par les intempéries au cours de l'été de 1967 et qui escomptent retirer du trésor provincial des subventions se totalisant à quelque \$7 millions. M. Clément Vincent, ministre de l'agriculture, prétend que les demandes d'aide sont trop vagues et que le gouvernement songerait plutôt à dédommager les producteurs en leur versant une subvention à l'acre afin de compenser les pertes encourues. M. Vincent ajoute que des pourparlers sont amorcés avec Ottawa pour obtenir une participation fédérale couvrant 50 p. cent des subventions à venir. Toutefois, en raison des élections nationales, M. Vincent craint que l'on ne puisse signer d'entente avant juin ou juillet prochains.

15,000 assurés

Ce sera toutefois la dernière année où le gouvernement consentira à subventionner les cultivateurs victimes des méfaits de la nature car depuis le premier janvier dernier, l'Assurance-récolte est en vigueur au Québec et il est bien entendu que les producteurs de grandes cultures non assurés d'ici le 15 mai ne pourront plus réclamer de subventions gouvernementales pour les pertes futures infligées aux récoltes. M. Clément Vincent se dit toutefois très satisfait des résultats obtenus par la régie de l'assurance-récolte depuis le début de l'année, puisque 13,220 cultivateurs sont maintenant protégés et que l'on présume atteindre

l'objectif de 15,000 assurés à la fin du présent mois, sur une possibilité de 30,000 producteurs opérant sur des fermes commerciales et se spécialisant dans la grande culture.

Extension des services

L'Assurance-récolte couvrira cette année les grandes cultures spécialisées dont les céréales pour le commerce et quelque 110 producteurs de tabacs jaunes, mais M. Clément Vincent laisse entendre que l'intérêt marqué par les cultivateurs invite le ministère à élargir les cadres de ses services pour adjoindre d'autres récoltes spécialisées qui seraient couvertes par l'assurance-récolte dans un avenir prochain. L'une des principales productions concerne les pommes. Le succès de la régie est d'autant plus éclatant au Québec qu'une expérience tentée dans sept comtés en Ontario n'a permis de ne vendre que 31 polices d'assurances récoltes sur la production du foin seulement.

Campagne de publicité

Le ministre Vincent retient parmi les facteurs contribuant à la vente des polices d'assurance-récolte au Québec, la campagne publicitaire intensive amorcée dès novembre 1967 par l'intermédiaire de tous les médias d'information, l'appui de l'UCC, des associations rurales et des coopératives agricoles, des agronomes de comtés et l'esprit d'initiative des responsables de la régie. C'est l'intention de M. Vincent de recourir davantage encore à la publicité bien orchestrée pour favoriser la vente des produits québécois. Déjà des résultats tangibles découlent de la publicité sur la vente des viandes estampillées "Approuvé - Québec". Relativement à l'assurance-récolte, le gouvernement solde les dépenses d'administration de la régie et 50 pour cent des primes. M. Vincent entrevoit une entente avec Ottawa en vertu de laquelle le fédéral participerait financièrement à l'administration de la régie.

La fraude de la margarine

La Ligue des femmes du Québec par l'intermédiaire de la présidente, Mme B. Gélinas, vient de soumettre

un bref mémoire au ministre de l'agriculture, M. Clément Vincent, protestant contre la fraude de la margarine. La ligue qui poursuit sa lutte constante contre la hausse du coût de la vie, affirme que des milliers de livres de margarine de qualité inférieure sont vendues illégalement dans la province tout comme la margarine colorée. La ligue affirme que les ménagères québécoises sont induites en erreur et exige l'application stricte de la loi et des poursuites sévères devant les tribunaux. La ligue recommande d'abolir ou d'amender la loi pour permettre la vente de la margarine colorée mais que l'on se montre plus exigeant sur la qualité des ingrédients, l'emballage, l'inspection, les poursuites et que l'on impose des sanctions plus sévères aux violateurs des lois.

Expérience dans Missisquoi

Des équipes motorisées de la division de la protection des cultures, au service de la recherche du ministère de l'Agriculture sont à l'œuvre dans le comté de Missisquoi et besogneront ferme jusqu'en novembre prochain afin de détruire l'épine-vinette, arbuste porteur de champignons de la rouille laquelle s'attaque à l'avoine et entraîne des dégâts considérables. Or comme l'avoine constitue une récolte imposante rapportant plusieurs millions annuellement aux cultivateurs, cette lutte est entreprise en vue de la protéger. Le ministère maintient des stations de protection des cultures à Sainte-Clotilde, l'Assomption, Farnham, Sainte-Foy, St-Laurent et Berthier pour activer les recherches et instruire les producteurs des découvertes, herbicides et produits chimiques convenant le mieux aux sols et aux récoltes.

Reboisement intensif

Par l'entremise de son service de restauration forestière, le ministère des Terres et Forêts, déclenche cette année l'opération "reboisement intensif" avec l'objectif de procéder à la plantation, d'ici trois ans, de 50 millions de plants annuellement, sur les terres publiques et privées.

Gosselin, médiateur spécial

Le Comité Provincial des Offices et Syndicats de Producteurs de Bois, de concert avec l'Exécutif de l'UCC, a convaincu le ministre des Terres et Forêts, l'Hon. Claude-G. Gosselin, d'agir comme médiateur spécial afin de hâter le règlement du dilemme qui oppose les petits producteurs aux compagnies papetières.

Dans un communiqué de presse émis conjointement par le Comité provincial et l'Exécutif UCC, il est précisé qu'après huit mois de négociations, conciliations, arbitrages, la situation est telle, qu'il devenait extrêmement urgent pour le Ministre des Terres & Forêts de prendre ses responsabilités et de raisonner les tout-puissants de la forêt, récalcitrants à l'achat des quantités de bois, habituellement mises en marché par les compagnies.

M. Henri-Paul Gagnon, président du C.O.S.P.B. n'a pas caché que tous les moyens ont été envisagés au cas où le problème ne serait pas réglé d'une façon satisfaisante le 1er mai. A la rédaction de ces lignes (vendredi, 26 avril), le cas de certaines usines n'était pas encore réglé alors que des ententes étaient intervenues dans d'autres cas.

Rôle de l'Etat

Le communiqué émis vendredi dernier à l'intention des médias d'information rappelle que l'Etat est propriétaire des forêts publiques et en tant que tel, peut éviter d'être le principal compétiteur des petits producteurs, en obligeant les compagnies papetières à acheter la production annuelle et normale des boisés privés, avant de permettre à celles-ci de compléter leur approvisionnement sur les terrains de la couronne.

"Il faut tenir compte, précise-t-on, que les producteurs ont volontairement réduit leur production, et en conséquence, leur réclamation n'aurait aucun effet préjudiciable sur l'autre secteur d'approvisionnement. Ceci démontre que l'attitude des compagnies est du pur chantage et qu'elles trompent la population".

M. Gagnon a tenu à rappeler que l'Hon. Gosselin a pris l'engagement formel envers l'UCC et le Comité que le conflit serait réglé avant le premier mai. "Le ministre a tous les pouvoirs en mains et il est capable de régler cette anomalie une fois pour toutes. En tout cas, les compagnies ne peuvent se soustraire indéfiniment à la loi", a précisé le président.

Rencontre avec le ministre Gosselin

M. Gagnon a indiqué qu'un mémoire avait été présenté au ministre Gosselin par l'UCC et le Comité lors de la dernière rencontre du 24 avril. Il a alors de nouveau été demandé au ministre de maintenir les suspensions de permis de coupe aux compagnies, ce à quoi M. Gosselin a assuré qu'il n'y avait pas eu de nouvelles émissions.

Peut-être des permis avaient-ils été accordés avant la promesse faite il y a quelques semaines par le ministre à la demande des producteurs, mais toujours est-il que des compagnies détiennent effectivement quelques permis. Cette précision apportée par les porte-parole des producteurs a pris par surprise l'Hon. Gosselin et les hauts fonctionnaires de son ministère qui l'accompagnaient.

De même, il est probable que M. Gosselin avait été mal renseigné par ses collaborateurs lorsqu'on a pu lui démontrer clairement, à sa très grande surprise, encore une fois, que le Bill 41 avait déjà été appliqué à trois ou quatre reprises par le passé, notamment en Abitibi, à Charlevoix et à Rimouski.

Par contre, certains indices permettent de croire que le ministre est beaucoup plus conscient du problème que lui ont soumis les dirigeants des producteurs de bois, qu'il ne l'était lors d'une précédente rencontre. Il s'est appliqué à questionner lui-même la délégation, posant d'une façon générale des questions pertinentes, sur des cas bien précis.

M. Gosselin, du reste, a fait preuve d'un intérêt certain puisqu'il s'est engagé à rejoindre lui-même les vice-présidents des différentes compagnies concernées, de même que les responsables de l'approvisionnement de chacune d'elles afin de les inciter à régler le problème. Cette médiation spéciale du ministre a évidemment été bien accueillie par les producteurs.

Somme toute, le Comité et l'UCC estiment que tout espoir de règlement n'est pas perdu. Toutefois, ils sont bien conscients du jeu des compagnies qui se servent en somme des petits producteurs comme soupape pour baisser leur coût global d'approvisionnement. "On accepte d'acheter ce bois au besoin, quand ça fait l'affaire. Autrement on se fout éperdument de nous. Il est grand temps que ce jeu cesse une fois pour toutes", a commenté d'autre part M. Gagnon.

Pour l'information de nos lecteurs, nous reproduisons ci-après le texte de deux télégrammes envoyés au Conseil des Ministres, à l'attention du premier ministre Daniel Johnson, avec copie à M. Gosselin.

Dans le premier cas, il s'agit d'un télégramme de l'Exécutif de l'UCC et du C.O.S.P.B. alors que l'autre a trait plus particulièrement à une démarche des Producteurs de Labelle. Nous n'avons pas encore en main les réponses à ces télégrammes au moment de mettre sous presse.

P.C.

Conseil des Ministres.
Compétence Honorable Daniel Johnson, premier ministre.

Exécutif UCC et Comité Provincial des Offices & Syndicats de Producteurs de Bois vous soumettent situation très critique producteurs de bois différentes régions de la province. ARRET.- Producteurs ont épuisé toutes dispositions Loi des Marchés Agricoles. ARRET.- Certaines Compagnies depuis six mois

maintiennent situation intolérable en refusant achat production normale et affament producteurs régions déjà défavorisées. ARRET.- Devant telle situation mécontentement producteurs grandit chaque jour. ARRET.- Action immédiate votre part en vue règlement complet situation dans province avant 1er mai; avons soumis tous détails et solutions possibles au Ministre des Terres & Forêts. ARRET.- Sommes en réunion jusqu'à ce soir. - Attendons réponse à ce télégramme avant fin réunion.

M. Lionel Sorel,
Président Général.

M. Henri-Paul Gagnon,
Président C.P.O. & S.P.B.

le 24 avril 1968.

Conseil des Ministres du Gouvernement du Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Compétence Honorable Daniel Johnson, premier ministre.
Copie à l'Honorable Claude Gosselin, ministre des Terres & Forêts.

Nous soumettons situation intenable pour producteurs de bois de Labelle. ARRET.- The James McLaren maintient refus d'acheter bois producteurs. ARRET.- Le Syndicat a franchi toutes les étapes selon Loi des Marchés Agricoles incluant demande application Bill 41. ARRET.- Producteurs de Labelle exigent que loi suive son cours et que Bill 41 soit appliqué immédiatement tel que recommandé par Régie Marchés Agricoles Québec 8 mars 1968.

SIGNE: Syndicat Producteurs
Bois Comté Labelle,
Rolland Massé, président.

le 23 avril 1968.

SI VOUS SOUFFREZ D'

Arthrite

(RHUMATISME ET
MALADIES
ASSOCIEES)

IL Y A DE L'ESPOIR

Pour vous aider, une brochure a été préparée dans un langage clair et concis au sujet de l'arthrite, du rhumatisme et des maladies associées. On vous renseigne sur ces maladies; on vous en énumère les symptômes; et ce que l'on doit faire lorsqu'on souffre de ces maladies fort répandues.

Peu importe si vous souffrez depuis longtemps ou ce que vous avez déjà essayé, il y a de l'espoir. Demandez dès aujourd'hui votre copie GRATUITE.

Cette brochure illustrée de 36 pages a été préparée comme service au public. Ecrivez pour obtenir votre exemplaire GRATUIT.

Société de Recherches
Educatives
DEPT. 310

C.P. 12, Rosemont,
Montréal, Canada



L'Exécutif rencontre les fédérations

Les membres du Comité exécutif de l'UCC ont entrepris une série de rencontres avec chacun des Conseils d'administration des Fédérations régionales de l'UCC depuis quelques semaines. Déjà, l'Exécutif de la Confédération s'est rendu visiter les trois fédérations de Québec-Est-Nord et Ouest, la fédération de Rimouski, de Joliette et celle de la Mauricie. Jeudi dernier, c'était au tour de la Fédération des Laurentides à tenir l'une de ses assemblées régulières en présence de la haute direction de l'UCC. Aujourd'hui même, 1er mai, le comité exécutif rencontre la Fédération de Québec-Sud et le 19 mai prochain, ce sera au tour de la Fédération de Gaspé. L'on prévoit compléter la tournée des autres Fédérations d'ici la fin de l'été. La photographie ci-dessus nous montre les membres du Comité exécutif de l'UCC en présence du Conseil d'administration de la Fédération des Laurentides. (Photo TCN)

Vacances le 22 juillet

A la suite des expériences heureuses des années précédentes la direction de l'UCC a pris des mesures afin que tous les employés puissent prendre leurs vacances du 22 juillet au 2 août inclusivement. Les bureaux de l'UCC seront donc fermés pendant cette période et jusqu'au matin du lundi 5 août. Une permanence sera cependant assurée sans interruption. Les employés ayant moins d'un an de services sont priés de communiquer avec le directeur du personnel, M. Jules St-Pierre.

DÉTRUISEZ RAPIDEMENT LES MAUVAISES HERBES

avec le nouveau révolutionnaire

HERBICIDE TOK[®] E25

TOK a été essayé dans les champs et s'est révélé efficace sur les

CULTURES de NAVETS et d'OIGNONS

TOK E25 aide à améliorer les cultures grâce à une meilleure destruction des mauvaises herbes. Économique—se mélange facilement avec de l'eau.

TOK E25—une découverte scientifique de

ROHM & HAAS

COMPANY OF CANADA, LIMITED
WEST HILL, ONTARIO

Distribué exclusivement par:

LA COMPAGNIE PFIZER LIMITEE

SIÈGE SOCIAL: 50, PLACE CRÉMAZIE, MONTRÉAL

Succursales: Toronto, Sarnia, Calgary

ABREUVOIRS À NETTOYAGE INSTANTANÉ



Abreuvoirs à remplissage Fordham à couvercle de soupape à charnière, (comme en utilise la McLeod Hybrid Swine Ltd.) Le meilleur achat pour abreuvoir les porcs. Nous avons aussi des abreuvoirs à l'épreuve du gel pour les bovins. Agents demandés pour le Québec. Écrivez à:

Green's Distributing Service
Rothsay, Ont. Tél. (519) 323-1846

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25-288-2152

Services techniques

Programme de culture du maïs à grain et à ensilage

La vogue du maïs à grain et à ensilage prend de l'ampleur dans le Québec. Le climat demeure sans doute un facteur-limite important dans la détermination de l'aire géographique de cette culture maïs, même avec cette limitation naturelle, il faut prévoir que les tendances actuelles se maintiendront dans les régions favorables.

Les services techniques de la division des moulinées et fertilisants ont résumé à l'intention des producteurs, dans un programme de culture, les techniques éprouvées de production du maïs à grain et du maïs à ensilage. Ces techniques sont présentées sous forme très simple et facile à suivre.

Ce programme de culture, comme les autres qui sont déjà à la disposition des coopératives et de leurs sociétaires, veut être un apport à la diffusion d'une meilleure technique agricole dans notre milieu.

1- Sol

(A) Type de sol:

Tous les sols en général, terre franche ou argileuse de préférence.

Si le sol est léger, il faudra remonter la matière organique par une bonne couche de fumier de vache ou autres (15 - 20 tonnes à l'acre) l'automne avant de labourer pour augmenter la rétention d'eau du sol. Cette façon culturale aidera le blé d'Inde dans les périodes de sécheresse.

(B) Egouttement:

Un bon égouttement du sol est primordial dans la culture du maïs.

Connaissant notre province et la courte durée de notre saison de végétation, nous devons nous orienter vers un drainage parfait.

Le drainage souterrain s'impose dans la plupart des cas pour le maïs-grain.

(C) pH: 6.0 - 7.5 Optimum - 6.2 - 6.4

(D) Préparation du sol:

Un labour profond de 8 à 10 pouces de profondeur (toujours l'automne si possible).

Un hersage unique (un seul au printemps). L'humidité du sol se perd lorsque l'on travaille le sol fréquemment avant le semis, sans compter la dépense de temps.

2- Semence

(A) Traitements:

Acheter une semence traitée contre les maladies. Ajouter un insecticide, le traitement D-L

pour le maïs (traitement à sec) 1 paquet (2.3 onces) par minot de semence. Bien incorporer le produit à la semence.

(B) Variétés par zone:

Zone 1

(2,500 - 2,700 U.T.)

Maïs à grain ou à ensilage

Pride 116 (78-83 jours)

Funk G2A (78-83 jours)

Pride 5 (85 jours)

Funk G43 (85 jours)

Zones 2-3-4-5-6-7

(2,800 - 3,000 U.T.)

Maïs à ensilage

Funk G-36 (97 jours)

Funk G17A (106 jours)

Pride 20 (95 jours)

Pride 137 (90 jours)

Plus les variétés recommandées dans la zone 1, pour l'ensilage dans les autres zones.

(C) Semis: Maïs-grain

Date: le plus tôt possible (date limite 20 mai).

Taux: (population) semis: 24,000 plants à l'acre. Objectif (15% perte): 21,000 plants à l'acre.

Distance entre les rangs: 30 pouces, sur le rang: 8 pouces.

Profondeur: 2 pouces.

Vitesse de semis maximum: 3 milles à l'heure.

Le maïs à grain doit être semé avec un semoir de précision à blé d'Inde.

Choisir les plaques correspondantes à la grosseur des grains.

Exemple: semence Pride 5 code C, signifie des grains médiums plats.

Calibrer le semoir avant le semis.

3- Fertilisation

(A) Recommandations générales:

1 - sans fumier:

Avant labour: 600 lb. de 0-15-30 à l'acre.

Au semis: 200 lb. de 5-20-10 à l'acre.

Après semis: (maïs 0-6 pcs) 300 lb. nitrate d'ammoniaque (en lignes à l'acre).

OU

Avant semis: 800 lb. de 8-16-16 à l'acre.

Au semis: 200 lb. de 8-16-16 à l'acre.

Après semis: (maïs 0-6 pcs) 150 lb. nitrate d'ammoniaque (en lignes à l'acre).

2 - avec fumier

(avant labour - automne) (15 tonnes à l'acre):

Avant labour: 500 lb. de 0-15-30 à l'acre.

Au semis: 200 lb. de 5-20-10 à l'acre.

Après semis: (maïs 0-6 pcs) 200 lb. nitrate d'ammoniaque (en lignes à l'acre).

OU

Avant semis: 800 lb. de 8-16-16 à l'acre.

Au semis: 200 lb. de 8-16-16 à l'acre.

B - Méthodes d'application et temps d'application:

0-15-30 - à la volée l'automne, enfoui au labour de préférence.

5-20-10 - en semant, 2 pouces à côté et 2 pouces en dessous du grain de semence.

Azote - en lignes (maïs hauteur 0-6 pcs) à une distance de 6 pouces à côté du rang dans le sens opposé de l'engrais chimique appliqué au semis.

Dans les régions où il n'y a pas possibilité d'appliquer l'azote en lignes, il faudra l'appliquer avant de semer à des quantités plus fortes de 25% l'acre.

4- Protection

Mauvaises herbes:

1. Traitement de pré-semis: (pulvérisation avant le semis)

A - Contre le souchet.

Contrôle aussi les graminées annuelles et l'Amaranthé à racine rouge.

Utiliser 4-1/2 chopines de SUTAN 7.2E dans 25 gallons d'eau à l'acre. Avant le traitement, labourer et herser à fond afin de déchauffer les colonies de souchets. Lors de l'application, le premier demi-pouce du

sol doit être sec. Incorporer immédiatement aux 6 premiers pouces du sol, en faisant suivre une herse derrière le pulvérisateur. Disquer ensuite dans l'autre sens. S'il y a repousse de mauvaises herbes, faire le traitement de post-émergence avec ATRAZINE 80 W et EMULSION D'HUILE.

B - Contre le chiendent.

Utiliser 1 gallon d'AMITROLE T dans 25 gallons d'eau à l'acre. Faire le traitement avec AMITROLE T tôt le printemps sur le feuillage du chiendent, une semaine plus tard, labourer, herser et semer. Suivre avec un traitement de post-émergence l'ATRAZINE 80 W et l'EMULSION D'HUILE pour le contrôle des autres mauvaises herbes.

Utiliser 2 lb. d'ATRAZINE 80 W dans 25 gallons d'eau à l'acre. Faire le traitement après le semis sur une surface uniforme et bien émiettée.

3. Traitement de post-émergence: (pulvérisation après la levée des mauvaises herbes).

A) Utiliser 2 lb. d'ATRAZINE 80 W plus 1-1/2 gallon d'EMULSION D'HUILE dans 25 gallons d'eau à l'acre.

Faire le traitement lorsque les mauvaises herbes ont environ un pouce de hauteur.

OU

B) Utiliser 16 onces de 2-4D Amine 80, dans 10 gallons d'eau à l'acre. Traiter avant que le maïs ait 6 pouces de hauteur.

Insectes:

Pyrale: traiter dès l'apparition des masses d'oeufs avec 3 lb. Sevin 50W ou 1 4/5 lb. de Sevin 85W.

5- Récolte

Maïs-grain: récolter lorsque le grain a environ 38% d'humidité ou moins.

Comment déterminer ce moment:

A) Utilisation d'un hygromètre

B) Lorsque le grain commence à denter

C) Lorsque l'ongle du pouce plie en faisant pression sur le grain.

Maïs ensilage: récolter lorsque l'humidité de la plante ne dépasse pas 70%; l'hygromètre servira à cet effet.

Récolter lorsque le grain est à l'état pâteux avancé pour une plus grande quantité d'U.N.T. (unités nutritives totales) à l'acre et une meilleure valeur alimentaire. La récolte doit se faire avant la première gelée meurtrière.

Pour la protection du consommateur

Au cours de la deuxième semaine d'avril, un communiqué du ministère fédéral des Affaires des Consommateurs et des Corporations a été publié dans les journaux quotidiens pour annoncer la mise sur pied, au sein de ce ministère, d'un service de protection des consommateurs. Le communiqué affirme que tout consommateur qui croit avoir des plaintes valables à faire valoir contre un commerçant ou un manufacturier n'a qu'à s'adresser par écrit à "Le Consommateur, B.P. 99, Ottawa".

Cette nouvelle n'a pas soulevé de nombreux commentaires dans la presse. Pourtant, elle représente une innovation sur le plan de la protection des consommateurs en ce sens que cette politique offre un mécanisme administratif qui donnera un caractère officiel à une plainte sérieuse, ce qui autorisera le déclenchement d'une action de l'Etat.

Les agriculteurs ne peuvent demeurer indifférents aux pro-

blèmes du consommateur. L'institution de ce nouveau service officiel est l'un des résultats de l'enquête poursuivie par le gouvernement fédéral sur le crédit à la consommation et les prix des produits de consommation. A l'occasion de cette enquête, la Fédération Canadienne de l'Agriculture avait adopté une attitude très constructive sur les rapports entre les producteurs agricoles et les consommateurs. Les intérêts qui devraient les unir sont aussi forts que les intérêts qui peuvent les diviser.

Il faudra suivre de près les plaintes sérieuses concernant les aliments produits au pays. Ce sera une excellente façon de suivre de près les exigences des consommateurs et l'évolution de leur mentalité. On pourra voir aussi jusqu'à quel point les consommateurs sont conscients de la qualité des produits, de l'illusion créée par les artifices de la présentation, de la signification des standards officiels de classification, etc. Si le travail est bien fait, ce nouveau service de l'Etat pourrait s'avérer aussi utile aux producteurs et à l'organisation industrielle et commerciale de l'industrie alimentaire qu'aux consommateurs.



Le conseil d'administration: deux représentants pour le syndicat de Montréal.



Les délégués: refuser toute offre au-dessous de \$6.50 le cent livres.

(Photos TCN)

Assemblée annuelle de la Fédération des Syndicats de Producteurs de lait nature de la Province de Québec

Force accrue, nouvel élan et régionalisation

Les délégués à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Syndicats de Producteurs de Lait nature de la province de Québec ont unanimement réaffirmé leur intention d'exiger une somme de \$6.50 le cent livres pour leur lait de Classe I.

M. Renaud Blondin, de Nicolet-Sud, président réélu pour un second mandat, n'a pas caché que sa Fédération ait pu à certain moment avoir la trouille face à l'arrivée des succédanés sur le marché. Le moment d'hésitation est toutefois passé et M. Blondin a tenu à déclarer publiquement que tous les syndicats de producteurs se sont donnés le mot pour refuser désormais toute offre inférieure à \$6.50.

"Je tiens à ce qu'on sache, a commenté le président, que nous avons vraiment besoin de ce prix pour arriver. Chose certaine, notre demande n'a rien de farfelue et nous entendons bien le prouver. D'ailleurs, les expériences faites sur les succédanés laitiers aux Etats-Unis ont démontré qu'il n'y a vraiment aucune raison de prendre le mors aux dents. Il faut cependant nous atteler résolument à la tâche et étudier à fond

nos problèmes, afin de ne pas être dépassé par les événements."

Nouvel élan

A en juger par l'enthousiasme des nombreux délégués présents, lesquels représentaient 19 des 22 syndicats membres, il semble évident que la Fédération connaît un nouvel élan. Elle est résolue à prendre les moyens qui s'imposent dans les circonstances.

M. Jean-Marc Kirouac, Secrétaire général adjoint de l'UCC et l'un des pionniers de la Fédération a particulièrement insisté sur l'importance de la régionalisation, en somme de la consolidation des forces syndicales. "Prenez le temps qu'il faut pour la faire, dit-il, mais faites-la".

Avec des syndicats plus forts, il sera d'autant plus facile pour la Fédération de travailler davantage à l'élaboration des poli-

tiques laitières plus équitables pour l'ensemble des producteurs. Selon M. Kirouac, il est indispensable qu'il y ait deux unités vraiment représentatives - lait industriel et lait nature - qui pourront s'asseoir et discuter d'égal à égal de leurs problèmes communs et respectifs autour d'une même table.

Amendements

Quelques amendements ont été apportés aux règlements de la Fédération à la suite d'une demande des délégués du Syndicat des Producteurs de lait de Montréal, fondé en janvier dernier.

L'unanimité a été faite autour de ces amendements, non sans qu'il y ait eu une vive discussion au préalable. Il a été convenu qu'en raison de son importance, le syndicat de Montréal pourra avoir deux représentants au Conseil d'administration de la Fédération. De plus, le nombre des

délégués qui était limité à cinq (un par cinquante membre), a été porté à quinze.

Les représentants du marché de Montréal ont expliqué à l'appui de leur demande de deux membres au conseil d'administration qu'ils voulaient partager la lourde responsabilité qui incombe à leur président avec le vice-président. Cela s'applique en particulier au niveau de l'information dans le champ: il est en effet assez difficile d'accomplir efficacement un tel travail surtout lorsqu'il faut visiter pas moins de 14 districts différents, situés dans un arrondissement de quelques centaines de milles.

Selon l'esprit qui a régné autour de la discussion, il a été clairement établi par ailleurs que le syndicat de Montréal ne voulait en aucun cas avoir un passe droit ni même tenter de contrôler la Fédération en demandant qu'on augmente de 5 à 15 le nombre des délégués. Tout au plus, il voulait que chacun de ses districts puisse être représenté à l'assemblée annuelle, ce qui est à son avis pleinement

justifié si l'on considère que plusieurs syndicats représentés à la Fédération ne groupent même pas autant de membres qu'un seul des districts du Syndicat de Montréal.

M. Paul-A. Tardif, président du Syndicat de la région de Québec s'est déclaré des plus satisfaits de l'assemblée annuelle. A titre de responsable du deuxième plus important syndicat de la Fédération, il s'est dit assuré que le dynamisme dont ont fait preuve tous les délégués au cours de la journée est le présage d'une Fédération beaucoup plus forte et représentative.

Outre M. Blondin qui a été réélu président de la Fédération, le nouvel exécutif groupe M. Tardif, à titre de premier vice-président, M. Roger Rousseau, président du Syndicat des Producteurs de lait nature de la Mauricie, au poste de deuxième vice-président, ainsi que MM. Léo Lachance, président du Syndicat de Rimouski, et Lucien Williams, président du Syndicat de Montréal, comme membres de l'Exécutif provincial.



La Régie de l'Assurance-récolte du Québec

Aux exploitants non assurés

Date ultime de présentation d'une demande d'assurance

La Régie de l'assurance-récolte du Québec, pour l'année de récolte 1968, fixe la date ultime de présentation d'une demande d'assurance pour les plantes fourragères et céréales de "grande culture" et de "culture spéciale" comme suit:

- le 1er mai inclusivement, pour l'ensemble du territoire de la province, à l'exception toutefois des comtés suivants où la date ultime est
- le 8 mai inclusivement pour les comtés de Beauce, Bellechasse, Champlain, Dorchester, Frontenac, Gatineau, Kamouraska, Lavolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Papineau, Pontiac, Portneuf, Québec, St-Maurice, Wolfe;
- le 15 mai inclusivement pour les comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue, Bonaventure, Charlevoix, Chicoutimi (Dubuc, Jonquière-Kénogami) Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Iles-de-la-Madeleine, Labelle, Lac-St-Jean, Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, Saguenay, Témiscouata.

Québec, le 25 avril 1968

Me Jean-Marc DUCHARME,
Secrétaire

A nos assurés

Un exploitant qui a soumis à la Régie une demande d'assurance et qui modifie son programme agricole

ou

qui constate des dommages aux récoltes assurées

doit sans délai donner un avis, soit de modification de son programme agricole (art. 31 de la loi), soit des dommages constatés (art. 38 de la loi)

en communiquant avec le représentant régional de la Régie dans son territoire.

N.B. Si nécessaire, demandez le nom et l'adresse de votre représentant régional à celui qui vous a assuré ou à votre bureau du ministère de l'Agriculture.

Québec, le 25 avril 1968

Me Jean-Marc DUCHARME,
Secrétaire

Φ

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs



Encouragement renouvelé à l'emploi de la pierre à chaux

Pour être subventionnée, la chaux doit être utilisée pour corriger l'acidité des sols dont le degré est décelé par l'analyse obligatoire

par J.-B. Roy, agronome, Service de l'information

Sous le climat du Québec, il semble bien que l'emploi, à l'automne, de la pierre à chaux moulue assure de meilleurs résultats qu'en toute autre saison. Toutefois, soit par habitude, soit à cause de contretemps, il s'en utilise des milliers de tonnes au printemps et à l'été. Il est donc à propos de rappeler que le ministère de l'Agriculture du Québec maintient encore, cette année, son encouragement à l'emploi de la pierre à chaux moulue en agriculture. Pour bénéficier de cette assistance, l'agriculteur doit se conformer à certaines exigences. Deux retiendront davantage l'attention étant donné que pour prévenir les abus auxquels leur oubli a donné lieu, le Ministère les a précisées dans le texte de la mesure en vigueur depuis le 1er avril. Il s'agit de l'analyse obligatoire du sol et de l'emploi de la chaux à des fins strictement agricoles.

Analyse du sol

La mesure d'assistance spécifie que la subvention sera payée... "à la condition que le camionneur fournisse à la carrière un rapport de laboratoire d'analyse de sol ou un permis signé par le cultivateur et le représentant officiel du Ministère." Cette condition s'inscrit dans le contexte même de l'objectif de l'encouragement financier apporté par le gouvernement: favoriser la correction de l'acidité des sols du Québec. Or seule l'analyse d'un échantillon du sol au laboratoire est une méthode sûre d'en déceler le degré d'acidité et de connaître les quantités de chaux à appliquer pour corriger cette situation. L'observation de la végétation naturelle, dans le champ, donne certains indices d'acidité, mais tels signes ne sont qu'appareils, et ne fournissent d'ailleurs aucune indication sur la quantité de chaux à appliquer.

Doit-on attribuer à ce manque de précision certains abus dans l'emploi de la chaux décelés chez des usagers par le volume des subventions réclamées?... Il appert, en effet, que des exploitants feraient un usage excessif de la chaux, si les quantités annuelles cumulatives pour lesquelles ils réclament l'assistance gouvernementale sont réellement utilisées à des fins agricoles. Il faut savoir que l'emploi irrationnel de la chaux, en plus de constituer une dépense inutile, peut provoquer l'alcalinité du sol, condition susceptible d'être aussi nuisible que l'acidité.

Au fait, la quantité de chaux à appliquer et la fréquence du chaulage dépendant naturellement

du degré d'acidité du sol (pH), mais aussi de la nature du sol, des plantes qu'on veut cultiver et de la qualité de la chaux. Compte tenu de tous ces facteurs, l'analyse du laboratoire reste le meilleur guide, mais on doit aussi tenir compte du point de vue économique. Des cultures très rémunératrices peuvent justifier des doses massives, mais généralement il n'est pas nécessaire de chauler jusqu'à la limite de la neutralisation. Pour toutes ces raisons, l'analyse du sol attestant que le chaulage est nécessaire est exigée pour fins de subvention.

Rappelons que l'excès de chaux peut engendrer chez la plante des déficiences nutritives qui sont le plus souvent des déficiences en éléments mineurs (Bore, cuivre, manganèse).

Il faut prévoir

L'analyse du sol peut poser des problèmes à ceux qui attendent au printemps pour faire exécuter ce travail. En effet, le court laps de temps entre le moment où l'exploitant peut échantillonner son sol et le jour où il a besoin de connaître les résultats de l'analyse pour commander et prendre livraison de la chaux, constitue un intervalle souvent bref pour procéder à l'analyse en laboratoire. A l'occasion, le conseiller agricole peut exécuter le travail, mais normalement la tâche doit être confiée au laboratoire.

L'agriculteur prévoyant échantillonne son sol après les récoltes et expédie immédiatement les spécimens recueillis pour analyse. Dès l'automne il possède tous les renseignements pour acheter et appliquer les amendements nécessaires, compte tenu des recommandations faites au regard des cultures projetées.

Usage agricole

Aucune subvention ne sera versée pour achat et transport de pierre à chaux, si ce produit est employé pour toutes autres fins que la correction de l'acidité des sols. Cette précision de la mesure d'assistance veut dire que l'on ne peut réclamer de l'aide pour l'achat et le transport de la chaux utilisée dans les allées de ferme, autour des remises à fumier à la périphérie des tas d'engrais, à proximité des bâtisses, etc.

Quelle que soit l'excellence des buts — propreté, hygiène — d'un tel usage de la chaux, le produit employé ne peut être subventionné. L'encouragement gouvernemental est réservé à la chaux affectée à la correction de l'acidité des sols, c'est-à-dire épandue comme amendement sur

M. Everett Biggs à Québec

Dans une causerie prononcée le 18 avril devant les membres de l'INSTITUT AGRICOLE DU CANADA et de la Corporation des agronomes (sections de Québec), M. Everett Biggs, sous-ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation pour l'Ontario, a insisté sur la nécessité d'un regroupement des forces, d'abord au niveau provincial, et ensuite au niveau fédéral, en vue de faire reconnaître par tous, et en particulier par ceux qui sont appelés à prendre les décisions au nom du peuple, l'importance de l'agriculture au pays.

S'exprimant en français, le conférencier a déploré la multiplicité des sociétés qui, dans chacune des provinces, représentent le mouvement agricole. Il observe un manque de cohésion, quand ce n'est pas purement de la division et même de la contradiction, dans les efforts consacrés à l'avancement du secteur agricole. Monsieur Biggs voit là une des causes qui empêchent le secteur agricole de faire valoir son importance au pays. "Fils d'un cultivateur de la vallée de l'Outaouais, dit-il, j'ai senti durant toute ma vie le complexe d'infériorité assez marqué qu'on trouve dans plusieurs secteurs de l'industrie agricole".

"Que ce soit au sein du gouvernement, dans la presse ou dans l'esprit du public, il existe une tendance réelle à minimiser l'importance de l'agriculture. Les économistes, entre autres, tendent aussi à diminuer souvent son importance vis-à-vis des autres secteurs. Dans leurs évaluations ils ne considèrent d'ordinaire que les cultivateurs, sans se soucier de l'immense importance économique des autres secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Il y a aussi une tendance à évaluer l'importance de l'agriculture en se basant sur la diminution du nombre des fermiers ou sur les résultats des scrutins politiques. Les fermiers et les leaders agricoles ont tendu aussi à aggraver cette situation en se considérant comme formant un groupe séparé, et en implantant dans les esprits l'idée que les non-fermiers sont littéralement des sang-sues..."

"Nous vivons dans une société bien organisée. Le fermier est obligé de se procurer des marchandises et des services qui lui sont fournis par une main-d'œuvre organisée. ...L'agriculture est divisée en elle-même, tant dans les secteurs professionnels que non-professionnels. La plupart des provinces ont au moins deux organismes agricoles. Simples fermiers ou grands cultivateurs réclament "une voix agricole unifiée" et cela dans le plus grand intérêt de l'agriculture. Pourtant, des camps opposés se sont déjà formés et les lignes de

(Suite à la page 9)

un terrain cultivé dont la constitution physique a besoin d'être modifiée.

Nature de la subvention

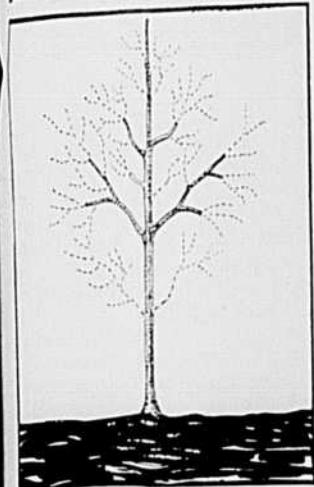
Comme l'an passé, l'encouragement du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec à l'emploi de la chaux agricole consiste, en substance, dans une subvention à l'achat de \$2 la tonne pour la pierre à chaux en sacs, et de \$1 la tonne pour la pierre à chaux livrée en vrac. En outre, le programme d'aide comporte le paiement de tout le transport par chemin de fer et par bateau, et dans le cas du transport par camion d'une indemnité de 10 cents la tonne pour chacun des dix premiers milles, et de 5 cents la tonne pour chacun des 30 milles suivants, soit une subvention maximum de \$2.50 la tonne.

Une indemnité additionnelle de \$2.50 la tonne au maximum est prévue dans le cas de la chaux d'abord transportée par chemin de fer de la carrière à la gare puis acheminée par camion à la ferme de l'utilisateur. L'indemnité à ce transport additionnel est de 10 cents la tonne, à partir du 6e mille, pour chacun des 10 milles suivants et 5 cents pour chacun des 30 milles additionnels. Il est loisible au Ministère d'accorder des barèmes spéciaux dans les régions d'aménagement, telles que Bas du Fleuve et Nord-Ouest Québécois.

L'accord en vertu duquel Ottawa a pris à sa charge, pendant une vingtaine d'années, une proportion de 60% du coût du programme administré par Québec n'a pas été renouvelé l'an passé. Le gouvernement provincial assume maintenant seul les frais du programme d'aide au chaulage dont le coût annuel est de l'ordre de \$3 millions, un tiers des déboursés allant à l'achat de la chaux, deux tiers allant au transport.

La taille des arbres lors de la plantation

C'est un peu le désir de tout le monde; l'arbre ou l'arbuste qu'on vient de mettre en terre, on le voudrait tout de suite gros et couvert de feuilles pour se prélasser sous son ombre. Si parfois, la nature ne va pas vite à notre gré, il faut bien admettre qu'elle fait bien ce qu'elle fait, et mieux vaut voir l'arbre qu'on vient de planter, petit cette année que mort l'année prochaine.



Les pointillés indiquent les branches supprimées après la plantation.

L'arbre que l'on transplante, qu'il vienne de la pépinière ou de la forêt, perd toujours une bonne partie de son chevelu et de ses racelles au cours de cette intervention, et ce qui reste ne suffit plus pour subvenir aux exigences de la plante. Il faut rétablir l'équilibre en enlevant des branches. Une taille sévère, qui réduit d'au moins 30 pour cent le volume de la partie aérienne de la plante, s'impose. De cette façon, la plante aura toutes les chances de ne pas s'étioiler, et l'année suivante la croissance sera beaucoup plus rapide.

Sans taille, toute la vigueur, toute la nourriture puisées par les racines dans le sol suffisent à peine aux besoins des parties aériennes de l'arbre, branches et rameaux, et il n'a aucune chance de développer son système racinaire. Ce qui fait que souvent, après une saison de croissance ralentie, le jeune arbre finit par se dessécher et mourir.

On coupe près du tronc les branches qui sont trop basses, de même que celles qui causent un déséquilibre de la charpente, et on réduit de 30 à 40 pour cent



A 59 Sous l'Ombre Idéal Royal "Excellent"

les branches qui doivent rester. Ainsi, si l'arbre a été planté dans des conditions favorables et qu'on lui fournit l'eau dont il a besoin, il apparaîtra vigoureux et fort quelques semaines à peine après sa plantation.

Paul CARPENTIER,
agronome

Au Centre d'insémination du Québec

Lorsque l'Association Ayrshire décerne à un individu un certificat intitulé "Taureau Approuvé pour la Conformation", cela veut dire que sa progéniture dépasse de beaucoup la moyenne de la race au point de vue conformation.

A 59 Sous l'Ombre, mérite bien son certificat de taureau Approuvé pour la Conformation, car ses 28 filles qui ont été classifiées sont 100 pour cent "Bonne Plus" et "Mieux", soit : 3 EX., 10 T. B., et 9 B. P.

Au point de vue production, il est aussi un taureau très prometteur, voici son épreuve :

22 Filles E. M. 2 x 305 Jours :

	Lait	Gras	%	B. C. A.
Moyennes:	10,362	445	4.30%	(118) (125)

Les mérites de ce taureau ne sont pas dus au hasard. Voici quelques productions de sa mère dont le nom est Richelieu Reine "Excellente 1 étoile".

Age	Lait	Gras	%	Jours	B. C. A.
7	17,859	809	4.53	2 x 365	(183) (206)
9	16,545	791	4.78	2 x 331	(186) (218)
10	19,919	342	4.23	2 x 365	(216) (221)

Production à vie :

127,219	5,654	4.44	(164) (179)
---------	-------	------	-------------

Ce taureau est à la disposition des éleveurs du Québec par l'intermédiaire de leur inséminateur local.

La direction du C.I.A.Q.

M. Everett Biggs... (Suite de la page 8)

bataille sont déjà tracées. L'énergie et les talents sont entraînés d'être dissipés et gaspillés dans une lutte acharnée pour le pouvoir entre les diverses organisations. Tant que cette question n'aura pas été résolue, ni M. Greene ni n'importe quel autre ministre de l'Agriculture n'aura la force d'établir les lignes de conduite dont nous avons tant besoin.

Répondant aux questions des auditeurs, l'orateur décrit certaines mesures qu'il entend prendre son ministère pour revaloriser l'agriculture de l'Ontario. Il ressort de son exposé que les problèmes, dans la province voisine sont essentiellement les mêmes qu'au Québec.

Monsieur Biggs, qui a reçu la décoration de commandeur de l'Ordre du Mérite agricole en 1966, est connu dans les milieux agricoles québécois pour l'intérêt qu'il porte à la solution des problèmes communs à l'Ontario et au Québec. Il assumera ces jours-ci la présidence de l'Institut agricole du Canada.

La section de Québec, quelques heures avant la causerie, avait élu son propre bureau d'administration: M. Georges Massicotte, de l'Hydro-Québec, président; M. Sylvio Bourget, de l'Université Laval, vice-président; M. Jean-Marc Bélanger, de la Station de recherches de Deschambault, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont MM. Jacques Saint-Hilaire, de l'Hydro-Québec; Louis Rousseau, du ministère provincial de l'Agriculture; Denis Riel et Laurent Charette, tous deux de l'Université Laval; et J.Y. Paquin des Chemins de fer nationaux, ex-président. Cette section compte deux membres qui ont reçu le titre de "fellow", soit MM. Elzéar Campagna et Ernest Mercier.

Omer BEAUDOIN
agronome

Paul CARPENTIER,
agronome



La fleur est la fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poètes. (Châteaubriand)

PRUDENCE dans l'utilisation des pesticides

Quand les pommiers seront fleuris, on aura déjà commencé à puiser dans l'arsenal des produits chimiques indispensables à la défense des cultures, pour les protéger contre leurs nombreux ennemis: les mauvaises herbes, les insectes et les maladies.

En soi, les pesticides, qui permettent de débarrasser les plantes cultivées de tous les parasites qui les assaillent, sont un bienfait pour l'agriculture. M. C.H. Jefferson, directeur de la Division des produits végétaux au ministère de l'Agriculture du Canada, est d'avis que "si l'on cessait subitement d'utiliser les pesticides, l'économie canadienne serait placée dans une situation désastreuse. En moins d'un an, nous rejoindrions le groupe des nations pauvres aux prises avec la famine".

C'est donc à juste titre que les pesticides sont devenus d'usage courant. Auxiliaires indispensables pour l'agriculteur, ils peuvent devenir un ennemi redoutable, si on manque de soin dans leur utilisation et leur entreposage.

Manipulations des pesticides

Sans vouloir exagérer les risques qu'ils comportent, il est important de rappeler que tous sont des produits toxiques; un grand nombre de poisons violents qui peuvent incommoder gravement et même tuer, simplement par inhalation, ou par contact sur une plaie minuscule.

Les accidents qui surviennent à la suite de l'emploi des pesticides sont généralement dus à la négligence. On n'insistera jamais assez sur l'importance de lire

et relire attentivement les instructions se rapportant à chaque produit.

Conscients des dangers que présente l'utilisation de ces produits, les organismes gouvernementaux ont formulé des lois très sévères relativement à leur fabrication et à leur mise en marché. L'Etat oblige le fabricant à indiquer sur chaque contenant, la composition chimique du produit, la manière de l'employer et les précautions qui s'imposent dans les manipulations. Mais à quoi bon une réglementation aussi rigide, si l'utilisateur ne se préoccupe même pas de lire ces instructions.

Les précautions à prendre commencent dès l'arrivée des pesticides à la ferme. Ils doivent être entreposés dans des endroits hors de portée des enfants et des animaux.

Lors des manipulations, mesurages, transvasements, etc., il faut éviter de respirer vapeurs et poussières, porter des vêtements facilement lavables, des gants de caoutchouc et parfois un masque, selon l'importance des quantités à manipuler et la toxicité des produits.

Entre chaque usage les vêtements doivent être parfaitement lavés.

Il faut détruire les contenants vides. Ceux qui ont une valeur de récupération seront lavés et relavés avec le plus grand soin avant d'être utilisés à une autre fin.

Les meilleurs résultats s'obtiennent en s'en tenant à la dose prescrite. Celle que conseille le manufacturier est la mieux appropriée à l'usage auquel le produit est destiné.

LE PROGRAMME DE FERTILISATION SHUR-GAIN VOUS ASSURE UN RENDEMENT SUPÉRIEUR...pensez-y bien!

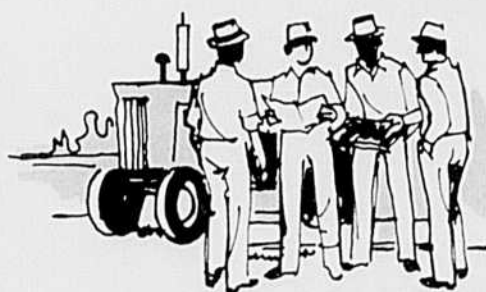
DE NOS JOURS UNE AGRICULTURE PROSPÈRE **EXIGE BEAUCOUP PLUS...PLUS DE TEMPS—PLUS D'EFFORTS—PLUS DE PLANIFICATION—PLUS D'ARGENT—ET TOUT CECI POUR UNE SEULE RAISON...POUR OBTENIR PLUS...SOIT PLUS DE RENDEMENT...PLUS DE PROFITS**

Pour aider à votre réussite, le SERVICE des ENGRAIS CHIMIQUES SHUR-GAIN s'agrandit afin de pourvoir à chacun de vos besoins au moment où il se fait sentir...

comme les analyses de sol



l'analyse des tissus

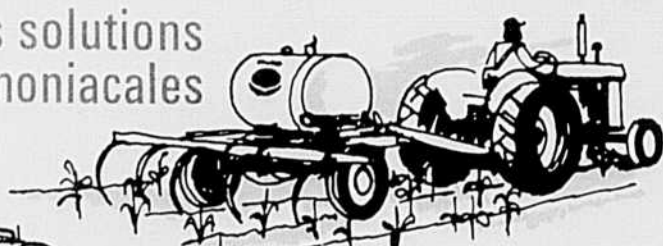


le service technique

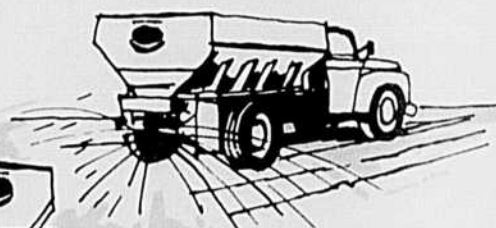
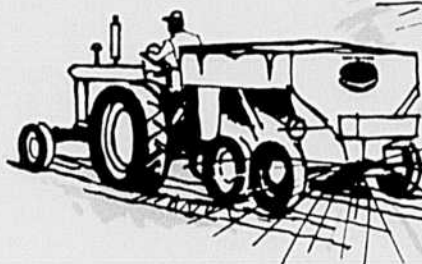


les Centres de Service

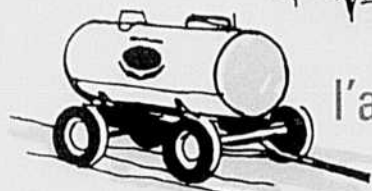
les solutions
ammoniacales



l'ammoniac anhydre



l'engrais chimique
en vrac



et des engrais chimiques de très haute qualité



Si vous voulez réussir dans votre entreprise agricole,
appelez votre agent local des engrais chimiques SHUR-GAIN

La fabrication et la distribution des engrais chimiques exigent également de plus en plus. C'est que vos opérations agricoles nécessitent des services efficaces et complets comme le demande une agriculture moderne. A cette fin, Brockville Chemical Industries Limited a acheté les usines de fabrication et l'organisation de la distribution des engrais chimiques Shur-Gain et leur expansion est déjà en marche.

BROCKVILLE CHEMICAL

DIVISION DE SOGEMINES LIMITÉE • MONTRÉAL • SAINT-JEAN (N.B.) • TORONTO

BROCKVILLE



service complet pour les
engrais chimiques

Votre sol mérite les
meilleurs engrais chimiques

On a dépassé la méthode de la tape dans le dos

Il n'existe aucune véritable planification forestière au niveau national, pas plus qu'il n'en existe d'ailleurs sur le plan provincial. Malgré cela, les régions se doivent de faire des efforts et viser la meilleure utilisation possible de leurs ressources.

Telle est l'opinion émise par M. Albert Allain lors du récent congrès annuel de la Fédération régionale des Chantiers coopératifs de l'Ouest québécois. Dans un bref historique, le premier vice-président général de l'UCC a rappelé la grande alliance politico-capitaliste qui a résulté de la cession des ressources forestières à quatre grandes entreprises (Consol, C.I.P., Domtar, Price) lesquelles ont eu tôt fait de s'édifier un empire; quant à la population, elle a malheureusement dû se contenter de récolter les miettes, a-t-il précisé.

Les compagnies ont orienté leur production sur le papier-journal et leur dépendance vis-à-vis les Etats-Unis est effroyable, leur économie est non diversifiée et de moins en moins concurrentielle.

Depuis quelques années, l'Etat s'est quand même ressaisi et tente par divers moyens de reprendre le contrôle sur cette

importante ressource naturelle qu'est la forêt. On entend de plus en plus parler de forêts domaniales, d'aménagement polyvalent des ressources de planification, etc.

A l'égard de ce mouvement de réforme, d'ajouter le conférencier invité, on est porté non sans raison à être inquiet. On ne peut vraiment palper, s'assurer en somme que la situation est sur le point d'être renversée.

Quoi qu'il en soit, nous sommes à l'heure de la planification. Il est nécessaire d'examiner les éléments qui vont orienter les décisions de ceux qui seront chargés de faire cette planification. Ils feront un inventaire de ces éléments, au niveau de l'industrie et du marché des capitaux, de l'équipement, d'une main-d'œuvre expérimentée, de la permanence des entreprises, de l'équilibre socio-économique des populations, etc. Les chantiers coopératifs doivent donc s'inter-

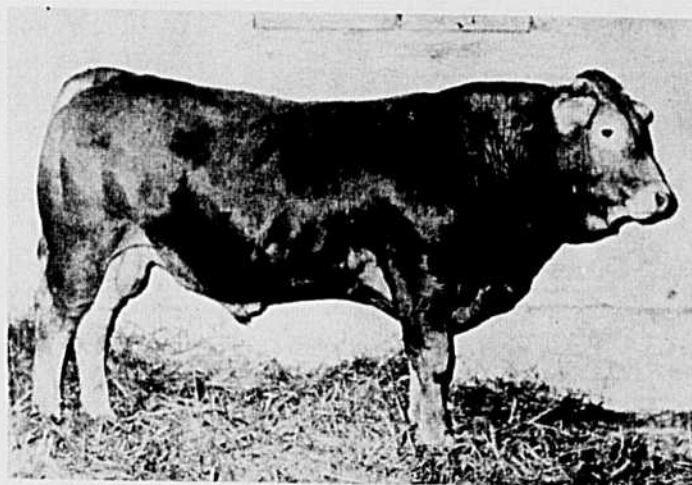
roger à savoir s'ils réunissent tous ces éléments.

L'entreprise coopérative

M. Allain s'est ensuite appliqué à définir l'entreprise coopérative, plus particulièrement les chantiers coopératifs. Issus de la population et d'une nécessité, ils sont appuyés sur un vouloir collectif, une formule de participation sociale et de responsabilité matérielle.

Avant tout, les chantiers coopératifs sont enracinés dans le milieu, il sont préoccupés par le développement et l'investissement régional. Ils n'ont de plus aucun caractère spéculatif.

Toutefois, en raison de sa nature, l'administration d'un chantier coopératif est normalement plus lourde ou plus lente. Les administrateurs sont moins disposés au risque et il existe une certaine opposition entre l'objectif d'un haut revenu et la réserve ou la capitalisation. A



"Castor", quinze mois, 1,090 livres. Une viande qui coûte 10 à 12 cents de plus la livre à cause de sa qualité.

Le premier boeuf limousin d'Amérique est à Rimouski

"Castor", le premier boeuf limousin de l'Amérique du Nord, fait depuis quelques semaines la fierté de M. Yves Caron, du troisième rang de Rimouski. Le jeune animal est de race limou-

sine, l'une des espèces d'animaux de boucherie les plus demandées en Europe. Originaire d'une région située à 2,000 pieds d'altitude où la neige est fréquente et le froid rigoureux, l'animal est bien habitué aux rudes températures. Une fois acclimaté à la région il sera placé à la ferme de la fondation Langevin, à la Pointe Senterre, où la société Bov-Import de Montréal tente de mettre sur pied le premier cheptel d'animaux de race limousine d'Amérique du Nord. On prévoit d'importer l'année prochaine un troupeau de race limousine. Les responsables du projet espèrent par ailleurs vendre à des fermiers de la région de la semence de Castor qui, à cinq mois, pèse 1,090 livres. Croisé avec des espèces de la région le Limousin pourrait apporter des résultats avantageux et on compte bien faire de Rimouski un centre d'élevage d'animaux de boucherie comme le recommande pour la région le plan d'aménagement du BAEQ.

noter que ce n'est pas toujours vrai et cela peut être démenti assez facilement avec l'exemple typique de l'usine de Taschereau, qui à l'origine pouvait être considérée comme un risque.

Conditions de succès

Si l'on veut mettre de son côté toutes les chances possibles de succès pour avoir en somme sa part du gâteau, il faut tenir compte de différents facteurs tous très importants. M. Allain en a énuméré un certain nombre dont voici les principaux:

Le chantier coopératif doit être une entreprise bien structurée, disciplinée, responsable, dynamique et efficace. Trois options s'offrent à lui mais une seule doit être retenue: la négociation.

Traitement des plants de pommes de terre

Selon M. G. W. Ayers attaché à la station fédérale de recherche de Charlottetown, les producteurs s'interrogent sur la nécessité de traiter les plants de pommes de terre chimiquement. Ceci est dû au manque de connaissance quant aux effets et aux limites du traitement des plants.

Le traitement chimique fait avant la plantation débarrasse le plant des organismes pathogènes

présents à sa surface mais ne protège pas la récolte contre les organismes du sol. C'est pourquoi, explique M. Ayers, le traitement ne peut rien contre la gale et la rhizoctonie transmise par le sol et il est inutile lorsque le sol est gravement infesté de flétrissure bactérienne par suite de culture répétée de pommes de terre.

Mais si l'on change d'emplacement environ tous les trois ans,

le traitement atténue ou même prévient l'infection de la récolte par les organismes responsables de la jambe noire, de la flétrissure bactérienne ou du pourridié fusarien, qui souvent se trouvent sur les plants de pommes de terre. Le chercheur conseille donc aux producteurs de suivre le mode de traitement recommandé par le fabricant.

De nos jours, les producteurs n'aiment plus le traitement par immersion. Certains fongicides organo-mercuriques d'immersion sont excellents comme stérilisants, mais les producteurs hésitent à les employer à cause des difficultés de main-d'œuvre et de manutention qu'ils soulèvent ainsi que du risque de dommage chimique au segment de plant.

Par ailleurs, les produits de soupoudrage deviennent populaires, on a constaté, en effet, leur efficacité contre certaines maladies transmises par le plant et, d'autre part, ils sont faciles à appliquer avec les appareils modernes en vente dans le commerce.



Les faucheuses rotatives riches d'atouts "Lilliston CLIPPER" de 5', 6', et déportée de 6'

Voici quelques avantages que vous trouverez seulement dans les faucheuses beaucoup plus coûteuses:

Fond et côtés d'acier à double soudure électrique sur robuste châssis en U - la Clipper est bâtie comme un char d'assaut!

Organes d'entraînement à triple choix, pièces de sécurité - atout sans pareil, fort utile.

Arbre d'entraînement durable, à cannelures - vraiment de longue durée.

Possibilité de la déporter pour économiser du travail pour les applications spéciales - avantage réellement pratique.

Patins amovibles de pleine longueur

Distributeur:
ALLIED FARM EQUIPMENT
Division du Québec
124, av. Labrosse, Pointe-Claire, Qué.

25 ans de présence

M. Odilon Boutin, président des chantiers coopératifs de l'Ouest québécois a présenté aux membres de cette organisation, réunis en congrès, une rétrospective de l'activité des chantiers pendant ces 25 dernières années. Le bilan est éloquent.

Créés à une époque où la plupart des entreprises agricoles étaient en voie d'organisation, après une crise économique qui avait secoué durement tout le pays, les chantiers coopératifs se sont donnés comme but premier d'aider les agriculteurs à obtenir un supplément de revenus pendant la saison morte. Alors que le milieu rural, d'un niveau économique extrêmement bas offrait peu de possibilités d'emploi les fondateurs du mouvement se sont efforcés d'intéresser le plus grand nombre possible de personnes au relèvement économique des paroisses de cette région; ils espéraient favoriser par les études dans les camps le développement de l'esprit paroissial tout en facilitant aux jeunes l'accès au travail en forêt et ils leur permettaient du même coup d'acquiescer de l'expérience.

Il est impossible d'évaluer en chiffres la valeur ou le rendement du mouvement des chantiers coopératifs quant à la formation des individus, à l'esprit de discipline, au sens

des responsabilités et de l'initiative a poursuivi M. Boutin; mais chacun, en son âme et conscience pourrait donner témoignage de leur efficacité.

La fondation et l'animation des chantiers a apporté à tous ceux qui y ont participé un enrichissement personnel inestimable.

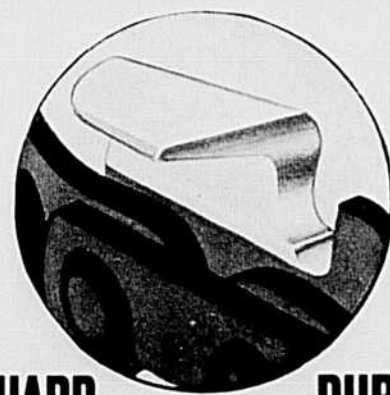
Pour évaluer l'importance globale de l'influence du mouvement, quelques chiffres parlent d'eux-mêmes: en 1968, il groupait 15 associations étendues sur toutes les paroisses d'Abitibi-Ouest et sur une grande partie de l'Abitibi-Est. L'actif des associations et de la fédération s'élevait au premier janvier 1968 à deux millions et demi de dollars, avec un capital social payé de \$546,000. Les chantiers ont fourni en moyenne du travail à 200 hommes, 250 jours par année durant 25 ans, soit un total de 1,200,000 journées de travail. La formation des membres a été assurée par plus de 5,000 assemblées de paroisses, 200 assemblées de régions et 100 assemblées provinciales tandis que les cours d'administration et de comptabilité aux administrateurs et employés occupaient 2,000 séances.

Une conclusion s'imposait "dans l'ensemble nous pouvons être fiers des étapes parcourues et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance".

NOUVEAU!

La chaîne de scie
PIONEER
à tranchants en

'DENT DE CASTOR'
pour toutes les scies, tous les sciages



SUREGUARD
LA CHAÎNE DE SCIE
QUI EVITE LES
CONTRE-COUPS

DURACUT
LA CHAÎNE
DE SCIE
STANDARD

Disponibles avec pas de 3/8", .4", 7/16", 1/2"

Coupent plus vite • Mordent plus énergiquement • Moins de vibration
Plus de rendement

CHAINES ET ACCESSOIRES
PIONEER  POUR SCIES



La sécurité de l'enfant

Qui dit sécurité de l'enfant dit sécurité des véhicules, sécurité des routes, sécurité du conducteur et du piéton, sécurité à domicile et au jeu. Afin "d'attirer l'attention du public sur le bien-être des enfants et de les sensibiliser au besoin qui s'impose de veiller journalièrement à leur sécurité", le Conseil Canadien de la sécurité routière et la Ligue Canadienne de la Sécurité parrainent la journée du 5 mai.

Quelques statistiques

L'année 1966 révèle que 2,100 jeunes canadiens de moins de 15 ans sont morts des suites d'accidents et que 500,000 furent blessés.

Moins de 15 ans

862 parmi les 5,320 victimes de la circulation;

565 parmi les 1,418 piétons tués en circulation

368 parmi les 1,208 noyades de l'année

Moins de 10 ans

206 parmi les 661 victimes d'incendies

Moins de 5 ans

31 sur 45 cas d'empoisonnement

Les tout jeunes

59,4% des cas d'asphyxie fatale : régurgitation d'aliments étouffement dans les couvertures de lit.

Ces chiffres confirment que les accidents tuent plus d'enfants de 5 ans ou moins que les trois grandes causes de mortalité infantile : malformations congénitales, pneumonie, cancer. Que les âges les plus dangereux sont deux et trois ans, les heures les plus dangereuses sont tard l'après-midi et tôt dans la soirée.

En face de ceci, prévention et éducation s'imposent. Tout d'abord, protégez les petits en n'utilisant pas les enveloppes de matière plastique étanche com-

me couvre-matelas. L'enfant pourrait s'y asphyxier en moins d'une minute. Oreiller, épingles, attaches, etc. sont à éviter. L'habitude de prendre le biberon au lit est également dangereuse. Rien ne remplace les bras maternels et ces moments d'intimité, avoueront beaucoup de mères.

Et lorsque le bambin commence à marcher, fermez l'escalier par une barrière, assurez-vous de la solidité des montants de son lit. Dans son bain ou dans la maison, ne le laissez jamais sans surveillance car il peut toucher aux prises de courant et cordes défectueuses, renverser un chaudron contenant un liquide bouillant, être fasciné par des allumettes, prendre des médicaments pour des bonbons ou manier des objets pointus ou tranchants. Eloignez-le de la tondeuse à gazon, du tracteur et de toute machinerie. Combien d'enfants ont perdu une main, un pied ou furent écrasés sous le poids d'une machine lourde.

Dès son jeune âge, enseigner à l'enfant les règles élémentaires de la sécurité aquatique. Aidez-le à acquérir les connaissances théoriques et techniques afin qu'il se balade en toute sécurité sur sa bicyclette ou comme piéton. De plus, la formation d'habitudes saines chez l'enfant sera plus facile si les adultes qui l'entourent lui donnent l'exemple. Ranger chaque chose à sa place, réparer immédiatement les objets défectueux, respecter les lois de la circulation, tout cela n'échappe pas à l'enfant. Soyez prudents, pensez à la sécurité de l'enfant !

Huguette



Adoptés par les adolescentes, les vêtements de cuir présentent un fini souple et un entretien facile. De plus, ils sont réalisés dans une variété de modèles. Ici, la mini-jupe de cuir rose pastel est accompagnée d'une veste bleu marine à col tailleur. Pour compléter sa toilette, la jeune demoiselle a choisi un escarpin en cuir verni bleu marine avec bout large et garniture métallique.

(Le Centre du Cuir du Canada)

Entre nous

"Pas le temps de lire"

Combien de fois avons-nous entendu cette réflexion? Pourtant, ce n'est pas exact car chaque jour nous trouvons un peu de temps pour alimenter son corps, pour dormir, reprendre des forces physiques; nous trouvons même un peu de temps pour se faire une beauté... Mais sont-elles nombreuses les femmes appliquées à former leur esprit à cette élégance qui les rend captivantes, par leur sagesse et l'intérêt intellectuel qu'elles suscitent chez les autres?

Je crois que la lecture est le moule de l'âme et que ce sont les lectures qui forment les hommes, que ce sont les lectures qui forment le tempérament, comme les mets forment le corps... Combien de minutes m'accorderiez-vous pour lire ces quelques lignes? Je crois que les femmes ont besoin de combler les vides que la radio, la télévision laissent. Elles ne lisent peut-être pas suffisamment et leur participa-

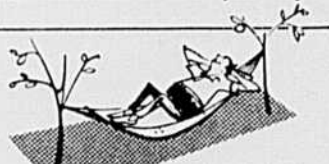
tion aux discussions est peut-être trop superficielle. La mère de famille, en dépit de ses nombreuses occupations devrait s'entraîner davantage à la lecture en s'imposant une discipline, c'est-à-dire en choisissant tous les jours, un bon moment pour lire. Cette discipline sera d'autant plus facile et agréable que chacune l'acceptera sur la base d'une conviction personnelle.

Il faudrait déterminer un temps au cours de la journée, ne serait-ce que 10 à 15 minutes. Selon mon expérience, je vous livre ces suggestions. Il y a le matin, alors que mari et jeunes sont partis au travail et à l'école, que les petits s'amuse doucement, il est temps pour vous de prendre votre déjeuner en paix. Pourquoi ne pas profiter de ce laps de temps pour nourrir et votre corps et votre esprit ainsi que votre cœur? Il me semble que la besogne paraît ensuite moins monotone; vous travaillez tout en réfléchissant à ce que vous venez de lire, et croyez-moi c'est un bon moyen de bien commencer la journée.

Et le soir, le sommeil tarde-t-il à venir? Vos adolescents rentrent un peu tard? Afin de calmer votre inquiétude ou votre nervosité, pourquoi ne lisez-vous pas 10 à 15 minutes avant de vous endormir? Voilà un autre moyen qui vous procurera la détente nécessaire pour un sommeil réparateur. De plus, ces 15 minutes vous profiteront doublement car votre subconscient continuera d'assimiler dans votre mémoire ce que vous aurez lu et croyez-moi, c'est le meilleur somnifère.

Croyez-vous qu'ainsi vous aures perdu votre temps ou négligé votre famille? Pas du tout. Et de plus, vous aurez enrichi votre esprit, vous serez le porte-flambeau de la culture auprès de votre mari et de vos enfants en leur préparant des jouissances élevées et des moyens de rayonner sur l'humanité. Vous ne serez plus l'épouse ou la mère qui n'a d'intérêt qu'aux problèmes domestiques; il y aura communion d'esprit. Un autre conseil peut

(Suite à la page 13)



une attention soutenue et d'aller jusqu'au fond des choses. Ce sont: les terrains, locaux et équipements de loisirs; le plein air; les sports; les loisirs culturels; la formation du personnel; les lois régissant les organismes locaux, les loisirs chez les handicapés et les loisirs familiaux.

Le programme de chaque commission est donc vaste et c'est pourquoi on a prévu trois sessions d'études. Sans s'étendre outre-mesure sur la situation actuelle dans chaque secteur de chacun de ces domaines, il faudra toutefois déterminer comment l'Etat, par son intervention directe et indirecte, par des lois appropriées, par un régime adéquat de subventions et d'assistance technique, par des mesures propres à assurer la protection du citoyen, par le soutien qu'il donnera aux organismes valables déjà à l'oeuvre dans chaque domaine ou pouvant y être établis, doit intervenir dans le loisir.

Huit centres d'intérêts ont particulièrement retenu l'attention des organisateurs de ce congrès qui ont prévu la possibilité, pour les congressistes, d'y apporter

nature, doit échapper à toute contrainte extérieure.

Parler d'intervention de l'Etat dans le domaine du loisir n'est pas ouvrir la porte à des possibilités d'une telle contrainte, bien au contraire. Seul le pouvoir public, en effet, est capable par ses interventions d'assurer à l'individu, le respect de sa liberté constamment menacé par les inégalités sociales, les différences économiques, les conditions géographiques du domicile, les inégalités culturelles, les différences de langue, de condition physique, d'âge, etc., les pressions extérieures exercées par les loisirs commerciaux et autres facteurs.

L'Etat doit donc intervenir pour garantir le respect du droit des individus à leur liberté dans le domaine du loisir. Bien plus, il appartient même à l'Etat d'adopter les mesures assurant aux citoyens le libre accès à toutes les possibilités de loisirs.

LA CIGARETTE REDUIT L'ESPERANCE DE VIE DES FUMEURS - Les hommes américains, qui fument 40 cigarettes ou plus par jour, à 25 ans ont en moyenne une espérance de vie raccourcie de huit ans, par comparaison aux non-fumeurs du même âge. Le Dr E. Cuyler Ham-

mond, biostatisticien de l'Américan Cancer Society, est arrivé à cette conclusion à propos de l'espérance de vie pour les fumeurs, menacés de cancer du poumon. Son affirmation se fonde sur une enquête menée auprès de 447,196 hommes américains, fumeurs et non-fumeurs.

Les loisirs et les pouvoirs publics

On ne se pose plus, aujourd'hui, la question de savoir si les pouvoirs publics ont le droit d'intervenir dans un domaine aussi étroitement lié à la liberté de l'individu que l'est le loisir. L'Etat est en effet le gardien du bien commun. Dans l'intérêt du bien commun, il lui appartient d'assurer un juste équilibre entre les intérêts divergents pour que soient respectés l'ordre public, les droits des individus et ceux des collectivités.

Or, le loisir est définitivement reconnu comme un droit pour chaque citoyen. Dans son essence, il est intimement lié à la liberté de l'individu parce que le loisir est le temps qui lui appartient en propre et qui, par sa

Une tarte en robe d'été

Fatigués des lourdes tartes à doubles croûtes, des gâteaux riches, vous voulez des desserts frais, légers et vite préparés. Voici une tarte faite "sur mesure" pour inaugurer en beauté la saison des repas au grand air.

Fraîche, douce, fondante, la tarte chiffon à la limonade appartient à la catégorie des rares desserts dont on peut dire qu'ils "fondent dans la bouche".

Tarte chiffon à la limonade

1 enveloppe de gélatine neutre
3 jaunes d'oeufs
1 tasse de sirop de maïs

3 blancs d'oeufs
1 croûte de tarte
1/4 tasse d'eau froide
1/4 c. à thé de sel
1 boîte de 6 onces de concentré de limonade congelée

Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide. Battre les jaunes d'oeufs et le sel dans un bol. Verser 1/2 tasse de sirop de maïs dans une casserole. Amener à ébullition et verser graduellement sur les jaunes d'oeufs. Ajouter la gélatine et brasser

jusqu'à ce qu'elle soit complètement dissoute. Ajouter la limonade congelée et brasser jusqu'à ce qu'elle soit fondue.

Battre les blancs d'oeufs en neige ferme. Ajouter lentement l'autre 1/2 tasse de sirop de maïs. Plier le mélange à la gélatine dans les blancs d'oeufs en neige; mettre au fond jusqu'à ce que la préparation soit assez épaisse pour s'entasser. Verser alors dans l'abaisse.

Porc aux ananas

1 livre de filet de porc

Pâte à frire

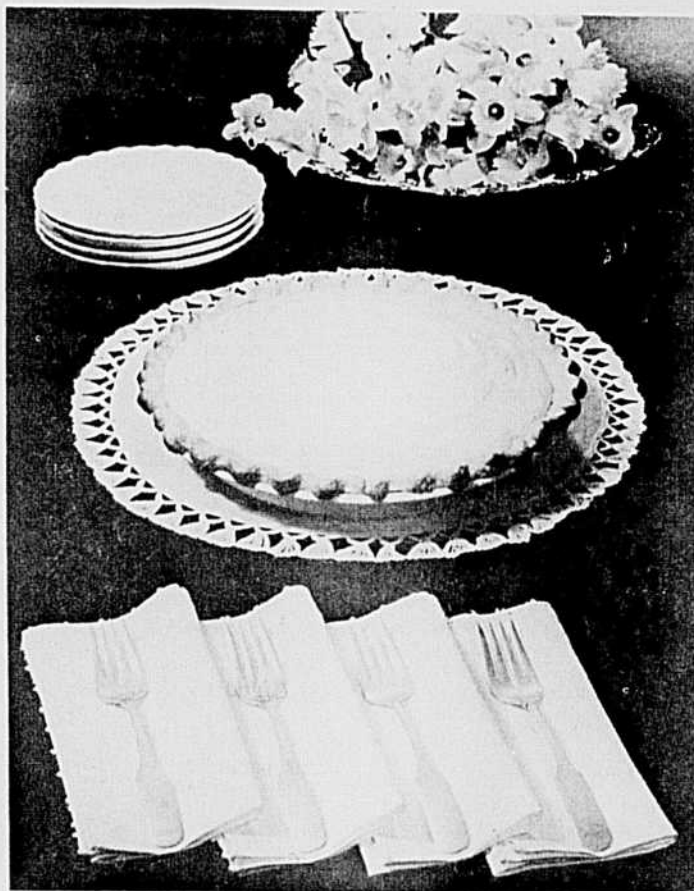
1 oeuf
1/2 c. à thé de sel
1/2 tasse de farine
3 c. à table d'eau

Sauce

1/2 boîte de 14 onces d'ananas
1/2 piment vert
5 c. à table de vinaigre
Pincée de sel
3 c. à table d'eau
1 petit oignon
tasse de jus de tomate
1/4 tasse de sucre brun (foncé)
2 c. à table de farine

Préparation

Riz bouilli. Emincé le filet de porc ou le trancher en petits cubes. Préparer la pâte à frire en mélangeant à l'oeuf la farine et le sel. Puis ajouter l'eau. Préparer la sauce en égouttant d'abord les ananas. Puis ajouter assez d'eau au jus pour obtenir une tasse de liquide. Trancher les ananas en petits morceaux. Eplucher l'oignon et le trancher très mince. Trancher le piment en prenant soin d'enlever les graines. Mettre tous les ingrédients de la sauce dans une cas-



TARTE CHIFFON A LA LIMONADE— Un dessert léger comme le printemps, doux comme le soleil de mai...

(La Compagnie Canada Starch Ltée.) dans l'huile chaude environ 6 à 9 minutes. Egoutter et déposer sur un plat de service chaud. Verser la sauce. Servir le riz séparément. (6 portions). Vous pouvez ajuster les quantités de vinaigre et de sucre selon votre goût pour une sauce vinaigrée ou sucrée.

serole à l'exception de la farine et de l'eau. Amener à l'ébullition. Mijoter environ 10 minutes. Mélanger la farine et l'eau et ajouter à la sauce. Amener l'ébullition et cuire 1 ou 2 minutes. Garder au chaud.

Tremper les morceaux de porc dans la pâte préparée et frire

Comment tirer le maximum de votre dollar d'achat alimentaire

Ce qu'il faut faire avant d'acheter

1. Etablissez d'avance les menus des repas de la semaine. Dresser une liste des produits qui vous sont nécessaires et tenez-vous-y exclusivement.
2. Mettez-vous au courant des prix et de la valeur alimentaire des marchandises. Vous n'économisez votre argent que lorsque le produit en réclame (le "spécial") constitue une bonne affaire.

Ce qu'il faut faire pendant l'achat

1. Prenez soin d'éviter les aliments prêts à cuisiner, dont le prix est élevé car vous payez le travail de préparation par quelqu'un d'autre.
2. Sachez choisir. Vous pouvez très souvent réaliser des économies après comparaison des prix des produits de différentes marques de qualité et quantité similaires.
3. Achetez en gros les produits que vous pouvez utiliser avant qu'ils ne se gâtent. Evitez soigneusement les emballages de luxe dont le prix s'ajoute à celui de leur contenu.
4. Si vous possédez un congélateur, utilisez-le au mieux en le remplissant de produits achetés au moment où leur prix est bas.
5. Choisissez la qualité de produit qui convient le mieux à vos besoins particuliers. Par exemple, les qualités 2e choix (standard) ou 1er choix (choix) d'un certain produit peuvent convenir tout aussi bien pour une utilisation déterminée que les qualités supérieures (fancy) ou (extra fancy).
6. Incluez dans vos menus quantité de légumes et de fruits pro-

duits localement en saison. Sachez discerner les défauts qui ne sont que d'apparence et n'affectent pas la qualité du produit.

7. Quand vous achetez de la viande, tenez compte du nombre de portions que vous en tirerez à la livre. Une forte proportion de graisse, d'os ou de cartilage accroît fortement le prix réel de la partie consommable de la viande.
8. Les bas-morceaux et les abats tels que le coeur, la langue et le foie sont tout aussi nourrissant et savoureux que les morceaux de choix. Les haricots, les pois secs et les autres aliments coûteux à forte teneur en protéines, tels que les oeufs, les fromages, le lait et les poissons, peuvent servir de complément à un repas comprenant peu ou pas de viande.
9. N'oubliez pas que les aliments pour collations sont très coûteux si l'on tient compte de leur valeur alimentaire. Comme amuse-gueule entre les repas, les fruits frais et les légumes crus constituent des aliments à faible apport calorique.
10. Les jus de fruits purs ainsi que le jus de tomates ont une valeur nutritive bien supérieure à celle des boissons sucrées (liqueurs douces).
11. Comparez le prix des flocons de céréales non blutées à celui des flocons de céréales très blutées, gonflées, saupoudrées de sucre.
12. Les timbres-primés, les jeux, les concours et autres combinaisons commerciales coûtent de l'argent au consommateur.

Ce qu'il faut faire à la maison

1. Tenez un compte minutieux de vos dépenses alimentaires

réelles; vous dépiستerez ainsi les fuites ou les débordements de votre budget alimentaire. Il faut bien noter que les fiches de caisses des supermarchés comprennent souvent des articles qui ne sont pas alimentaires.

2. Emmagasinage des marchandises soigneusement. Préparez et servez les aliments en quantités telles qu'il ne se produise pas de perte.
3. Servez un petit déjeuner solide, qui sera le repas le moins coûteux de la journée.

Ce sera encore fête dans Les Iles

"Terre des Hommes", l'exposition désormais permanente de Montréal ouvrira ses portes le 17 mai prochain. Commel'an dernier, elle offrira à ses millions de visiteurs des spectacles gratuits présentés par différents groupes d'artistes amateurs.

Ces spectacles se donneront dans les kiosques à musique spécialement aménagés à cette fin. "Terre des Hommes" a recours à la même formule, couronnée de succès, d'Expo 67. L'an dernier en effet, 727 groupes de 21 pays différents, mais principalement des Etats-Unis et du Canada, ont présenté plus de 2,000 spectacles gratuits durant les six mois de l'Expo, soit près d'une douzaine par jour.

Toutes les associations et troupes de danseurs amateurs, toute chorale ou fanfare, ou tout autre groupe pouvant offrir un spectacle gratuit, sont invités à participer à la grande fête dans les Iles.

Tous les intéressés sont priés d'écrire à l'adresse suivante: Le Chef de Division (Kiosques), "Terre des Hommes", Hôtel de Ville, Bureau 102, Montréal, Québec, Canada.



PATRON GRATUIT

Le charme des nénuphars se retrouve dans cette composition florale. Colorée avec délicatesse et merveilleusement brodée au petit point, cette tapisserie est une véritable peinture à l'aiguille.

Pour obtenir ce patron gratuit: Inscrivez votre nom et adresse sur une enveloppe affranchie — Joignez 10¢ et le numéro du patron: E. 9635 F. — Incluez le tout dans une enveloppe adressée à: Service des Patrons — La Terre de Chez Nous — 515 Viger, Montréal 24.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

"Croyez-vous que je suis une mère possessive?..."

Q/ Je suis une mère de 35 ans. J'ai deux enfants, un fils et une fille de 10 et 9 ans. Je voudrais savoir si vous croyez que je suis une mère trop possessive. Ni mon mari, ni personne ne m'en ont fait la remarque, mais je me pose quand même la question.

Ici, dans mon milieu, les mères laissent leurs enfants libres, elles ne s'en préoccupent pas du tout. Elles partent travailler le matin, les enfants arrivent de l'école et font à peu près ce qu'ils ont envie de faire. Je ne parle pas des tout jeunes enfants bien entendu. Mais des enfants entre 8 et 14 ans. Je ne laisse jamais les miens seuls plus de 2 à 3 hrs. Et encore, ils ne restent jamais seuls le soir, lorsqu'ils sont endormis. J'ai trop peur du feu. Je leur permets de jouer dans un rayon de deux coins de rue. Il leur est formellement défendu d'aller sur la grande route à bicyclette. A cet endroit, il y a très souvent des accidents. En l'espace d'un an et demi, six enfants ou adolescents se sont fait blesser, dont quatre mortellement. Il y a de quoi nous énerver. De même pour la plage, l'été. Les autres enfants vont se baigner sans surveillance. Moi, je vais toujours pour accompagner les miens. Nous partons en auto avec leurs amis et nous passons l'après-midi au bord de l'eau.

Dites-moi la vérité, est-ce que je suis toujours trop avec eux? Je ne voudrais pas les laisser à eux-mêmes. Mais je ne voudrais pas non plus les étouffer.

AGATHE

R- Vous soulevez, chère Agathe, une question fort intéressante. Jusqu'à quel point, une protection intelligente peut-elle devenir de la surprotection. D'après ce que vous laissez entrevoir de vos agissements, il ne semble pas du tout que vous soyez fautive, bien au contraire. Pourquoi ne veillerait-on pas avec autant de soin sur ses enfants, son bien le plus précieux, que sur sa voiture, ses dépendances, ses animaux... Vos réactions sont celle d'une mère de "deux" enfants. Une mère de 6, 8 ou 10 enfants est souvent obligée de répartir ses inquiétudes et ses soins sur plusieurs objets. Elle est parfois obligée de faire des concessions à l'imprudence. Elle ne peut accompagner ses rejetons partout et les surveiller constamment. Elle aimerait elle aussi, pouvoir accompagner ses jeunes à la plage, au pique-nique, etc., mais il y a du sable à ramasser dans la maison et des sandwiches à prévoir pour le souper... L'important madame, c'est encore d'apprendre aux jeunes à se conduire seuls. Les règles de sécurité routière, à pied, à cheval, en voiture ou à bicyclette, cela s'apprend. Dans nos écoles, certains clubs sociaux organisent des concours de bicyclette par exemple. Au moyen de films, on enseigne aux écoliers la façon prudente de conduire leur véhicule. Il faut voir ces petits signaler avant de prendre un virage, beaucoup mieux que leur père souvent... Qu'il y ait des routes qui soient des passages gratuits pour le ciel, c'est un fait. De même, pour les innombrables petites victimes d'incendie laissées seules des nuits entières, cela ne peut que nous faire réfléchir. Mais plutôt que de simplement interdire ou surprotéger, on peut très bien enseigner aux enfants comment se comporter s'il y a début d'incendie, etc. En dépit de toutes les mesures de prudence, on doit toujours assumer une part de risques. Vivre, c'est toujours un risque. Je vous soupçonne chère Agathe, de vous ronger souvent intérieurement pour vos petits. C'est probablement cela qui vous a amenée à vous poser cette question.

Vous êtes bien différente de la bonne voisine de mon enfance à qui ma mère demandait un jour: "Tu ne t'inquiètes pas pour tes garçons qui courent les rues du matin au soir?" Elle répondit avec aplomb: "Je les confie à leur ange gardien le matin, avant qu'ils sortent, je ne m'en inquiète plus..." Ce qu'elle ne savait pas, c'est que leur ange gardien avait vite fait de remonter au Ciel, quand il voyait la façon dont ses protégés utilisaient ses conseils.

Marie-Josée

FILLE DE LA CAMPAGNE: Vous donnez raison au "Jeune homme de Drummondville" qui donnait son avis à propos du comportement des jeunes filles. Vous prétendez vous aussi qu'une jeune fille doit laisser passablement de liberté à un jeune homme qu'elle aime. Pour votre autre problème, vous auriez évidemment avantage à perdre un peu de graisse autour de la taille. Je vous recommande les exercices de flexion de la taille que j'explique si souvent. Vous pouvez aussi vous commander la petite brochure de culture physique "10 Bx", cela se vend 0,35 cts.

Ecrivez à Edifice Aeterni-Vie, 1182 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. C'est la publication officielle recommandée par les forces armées canadiennes pour l'éducation physique, le programme "SBX" s'adresse aux hommes et le "10BX" aux femmes. Pour votre autre question, je vous dirais qu'un tireur de cartes habile n'a pas besoin de connaître beaucoup de choses sur une personne pour lui révéler souvent des vérités. Quant aux prédictions, il ne faut pas y attacher d'importance au point de modifier sa vie ou de se tourmenter. Le mieux est encore d'en rire...

GRAPHO-ANALYSE par LOUISE

Si vous voulez savoir ce que révèle votre écriture, adressez une page écrite à: Louise, grapho-analyste, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Ave Viger, Montréal 24.

Joindre la somme de \$2 à votre demande (pas de chèque) ainsi que votre adresse complète. Mentionner sexe et âge. (Analyse personnelle et détaillée).

de permissions, c'est d'essayer de l'amener une fois, voir ce qui se passe réellement à la salle de l'école où l'on danse. Ton père peut t'aider à la convaincre pour ton idée de pensionnat. Ta maman est bien attachée à toi, elle craint probablement de s'ennuyer si tu pars. Tous ces problèmes de relations avec ta mère pourraient s'amoindrir si tu y mettais vraiment du tien. Essaie pour quelques semaines d'être particulièrement gentille, prévenante, polie. L'habitude aidant, tu vas le devenir pour de bon. Ta mère sera beaucoup plus réceptive à tes demandes de toutes sortes. Le spaghetti, de même que toutes les pâtes alimentaires, pâtisseries, sucreries, doivent être bannis du régime alimentaire, si on veut perdre quelques livres.

CLARA TRES DOUTEUSE: J'en suis sûr qu'il serait sage pour vous de mettre votre ami à l'épreuve. Vous avez des doutes sur sa capacité d'aimer, vous le trouvez froid et trop distant, et vous redoutez aussi une légère avarice. Si vous songez au mariage, il vaut mieux en savoir plus long avant... Il se peut que ce soit la timidité et la pudeur qui le retiennent de vous manifester son affection, essayez donc de faire un peu plus que la moitié du chemin... Je n'ai pas besoin de vous donner de recettes... A votre âge, vous savez sûrement comment on peut faire chavirer un jeune homme normal... Pour ce qui est de son goût de l'économie, là aussi vous pouvez lui faire passer un petit test. Projetez une sortie un peu spéciale, qui l'obligera à dénouer les cordons de saboteur. Vous apprécierez les belles qualités raisonnables du monsieur, mais il arrive que dans ces domaines un excès soit un défaut... Je vous souhaite la lumière.

G.L. DE TEMISCAMINGUE: Je crains fort que les quelques lignes que je peux vous consacrer, Monsieur, ne puissent vous aider à vous débarrasser de votre complexe vis-à-vis la vie réelle et tout ce que cela implique. Vous n'êtes pas le seul, mon ami, à avoir dû faire votre éducation sexuelle dans la rue. Il semble que vous en ayez été marqué plus que la plupart. Vous avez longtemps considéré ces manifestations normales comme honteuses. Vous avez peur du monde, des gens, de la foule. Un psychologue ou un psychiatre pourraient vous aider à voir les choses avec plus de sérénité. En attendant, essayez de vous donner à votre travail, découvrez-vous des sujets d'intérêt, des hobbies. Il faut aussi voir à vous faire des amis, à sortir un peu de vous-même. Rien comme un amour normal pour vous remettre sur la voie de l'équilibre. Mais tout cela pour vous, demeure encore pas mal difficile. Si vous ne parvenez à vous libérer de vos complexes, il faudrait voir à consulter un spécialiste en la matière.

MINOU: La maîtrise de soi ne s'obtient qu'à force de volonté et de patience. Vous aviez un mauvais caractère et vous vous en rendez compte. C'est déjà tout un travail de fait. Vous voulez vous améliorer, un autre point en votre faveur. Essayez de corriger un défaut à la fois. Par exemple, vous vous dites un beau matin, aujourd'hui, je serai modérée dans mes propos, je ne me fâcherai pas pour des riens. Vous allez ainsi d'un 24 hrs à l'autre, insensiblement la bonne habitude de réfléchir avant d'écarter, vous sera venue. C'est par la répétition des actes que les habitudes s'installent, les bonnes comme les moins bonnes. Pour vous orienter dans vos études, vous pourriez vous informer auprès des autorités de votre école. Après votre 11e année, si vous ne voulez étudier qu'un an ensuite, je ne vois pas autre chose que le cours commercial.

GIGI SANS ESPOIR: Pourquoi ne vous confieriez-vous pas à votre frère, en lui disant tout simplement "ce n'est pas ton ami que j'aime, mais l'autre, son frère..." Il va probablement comprendre et si vous organisez une soirée à la maison, arrangez-vous pour inviter X au lieu de Y. Votre frère doit être capable de faire comprendre à son ami X que vous ne désirez pas du tout sortir avec lui. Votre histoire semble en apparence très compliquée, mais au fond, elle est plus que simple. Bonne chance.

UNE JEUNE FILLE INQUIETE: Vous êtes en effet bien jeunes à 18 ans tous les deux, pour vous engager dans le mariage. Surtout que votre prétendant est très exclusif et passablement jaloux. Vous avez raison de croire qu'il vaudrait mieux attendre encore quelque temps. Votre ami a-t-il un emploi stable? C'est très important pour le bonheur d'une union. S'aimer c'est bien beau, mais hélas, ça ne suffit pas pour assurer une vie épanouissante. Que pensent vos parents de cela? Ils connaissent sûrement mieux votre cas, que je le connais moi-même. Les problèmes ne sont pas réglés après le mariage. Au contraire, c'est souvent là que tout commence. Il faut être mûr pour accepter des responsabilités, supporter les difficultés et les heurts inévitables des premières années de mariage. Il faudrait que votre ami comprenne que vous ne pouvez vivre avec une poche sur la tête, il doit accepter de vous voir causer avec des jeunes gens, sans croire que vous allez immédiatement le trahir. Est-ce que vous avez suivi les Cours de préparation au mariage? Je vous le conseille vivement. Même si vous ne deviez pas vous épouser, cela vous aiderait grandement. Souvent, à mon avis, ces cours-là sont suivis trop tard, quand les jeunes gens sont déjà trop engagés dans les promesses d'épousailles. Bonne chance.



PATRONS ET TRAVAUX

7150- Le manteau-chemise se classe parmi les styles jeunes. Celui-ci est idéal pour les matins frais du printemps et de l'été. Achetez une laine peignée et tricotez l'empiecement au point de torsade. Le travail s'exécute de l'encolure à l'ourlet, tout en incluant les manches. Le point est très facile! Grandeurs: 4-12 ans inclusivement. Prix: 60¢

Pour moins de \$10.00 vous réaliserez plusieurs carpettes. Le nouveau cahier "16 carpettes vite faites" explique comment tricoter, crocheter, tisser et coudre ces carpettes qui auront leur place dans une pièce ancienne ou moderne. Prix: 70¢

7222- Gagnez des prix et des félicitations avec cette superbe courte-pointe à motif de pivoine. Optez pour les roses chauds, les rouges et autres couleurs préférées. Utilisez les retailles! Pièces et indications pour 60¢

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: Service des Patron - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24. Ecrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seulement les tailles mentionnées sont disponibles.

MIMI LAROSE: Je ne suis ni devin, ni prophète, je ne puis prédire si ce jeune homme vous reviendra ou non. En attendant, le plus sage est de vivre comme s'il ne devait pas revenir. Sortez, refaites-vous des amis. Vivez pleinement, non pas en attendant.

FLEUR VERTE: Vous pouvez employer n'importe quel tissu simple pour votre robe de graduation: coton satiné, organdi, mousseline, broderie suisse, etc. ou crêpe léger. Etant donné que vous êtes blonde et que vous ne voulez pas de blanc, vous pouvez choisir un beau bleu Atlantique (mélange de turquoise et de mauve), un vert clair, ou un rose indien (beau rose violent). Vous choisirez à votre goût, soit la petite manche courte, ou le corsage sans manche. La taille haute, la jupe évasée ou de ligne A. Gants longs, souliers et sac du soir blancs ou en cuir venir, ou d'une teinte un peu plus soutenue que celle de la robe.

FLEUR D'ORANGER SANS SOLEIL: Vous êtes dans la bonne voie avec votre copain, continuez d'être simple et gentille. Ne brusquez pas les choses, rien ne presse, vous n'avez que 18 ans. C'est habituellement le jeune homme qui ose le premier embrasser sa compagne. Pour l'inviter au mariage de votre frère, parlez-lui en tout simplement dès maintenant. Il ne vous refusera probablement pas ce plaisir. Oui les tissus vaporeux sont en vogue cette année, l'organdi, la mousseline, etc. Vous pourriez vous procurer une gentille robe dans les tissus à la mode couleur tangerine, ou d'un beau vert. Cela vous irait bien. Les souliers de suède bruns se portent avec les robes de linage et les tailleurs, l'automne, le printemps et l'hiver. On voit cependant du suède allié au cuir verni en toute saison. Bannissez de votre esprit les peurs stériles, quant à vos chances de connaître une vie heureuse plus tard. Sachez qu'il y a beaucoup plus de gens heureux, de couples assortis que de ménages malheureux. Malheureusement, les gens heureux n'écrivent pas souvent aux courriers. Les brassières rembourrées de caoutchouc mousse ne peuvent provoquer le cancer. Les gaines trop serrées non plus. Cependant, il faut se garder des vêtements qui irritent trop longtemps aux mêmes endroits de la peau, surtout si l'on y a par exemple, certains grains de beauté faciles à irriter. Certains cancers de peau peuvent provenir, mais il ne faut pas craindre pour rien. C'est rare. La plupart des naevus ou grains de beauté ne causent aucun ennui, mais si on en a par exemple à la hauteur où la brassière serre sous le bras, il vaut mieux les faire enlever. C'est une opération bénigne et qui ne nécessite pas d'hospitalisation.

UNE GRAND-MAMAN DE 76 ANS: Je veux bien publier, chère grand-maman, votre message à celle qui signait "Hirondelle blessée" dans un précédent courrier. "De grâce madame, ne brisez pas votre foyer. Je sais que c'est triste de vivre auprès d'un homme qu'on ne peut aimer, mais croyez-moi, je ne regrette

pas d'avoir fait passer l'intérêt de mes enfants avant le mien. L'amour de mes enfants et de mes petits-enfants est ma plus belle récompense. J'ai connu une personne qui comme vous s'était laissée tenter par les belles promesses d'un ancien ami. Après quelques mois, il l'a laissée tomber, sans songer qu'il lui avait fait abandonner ses enfants et un mari qui la faisait bien vivre, même s'il n'était pas le plus démonstratif. Quand vous en avez trop sur le coeur, portez votre pensée auprès du Tabernacle, il vous donnera le courage pour vos enfants. Le compagnon qui a mis sa confiance en vous saura vous comprendre et ne vous abandonnera pas."

UNE INQUIETE: Si l'infirmité vous a dit que vous souffriez d'hémorroides, vous devriez vous faire soigner par le médecin. A 16 ans, cela peut très bien se guérir. On donne maintenant des injections très efficaces pour soulager et guérir ces maux. Cela ne coûte pas cher, et évite bien des malaises. Mettez votre gêne de côté, ma petite. Si vous saviez comme les médecins sont habitués de traiter toutes les régions du corps, ce n'est pas votre personne qui va les impressionner. Je comprends votre réaction normale, mais dans votre propre intérêt, demandez à votre mère de vous accompagner chez un bon médecin de famille de votre entourage.

UNE FILLE QUI AIME LA MODE D'AUJOURD'HUI: Non seulement les chanteuses doivent-elles porter un maquillage spécial pour la télévision, mais toute personne qui apparaît au petit écran doit porter un fond de teint et une poudre spéciale, même les messieurs très graves qui discutent aux émissions d'affaires publiques. C'est une nécessité à cause de l'éclairage etc. Vous ne demandez mon opinion sur les micro-jupe, les pantalons pattes d'éléphant, etc. et toutes les petites et grandes excentricités de la mode. Certaines très jeunes filles sont charmantes en jupe très courte, d'autres sont ridicules. Une femme de plus de vingt ans n'a pas beaucoup d'avantage à montrer plus que ses genoux. Du simple point de vue esthétique, l'effet de la jupe trop courte est souvent déplorable. Je comprends que les jeunes sentent le besoin de se vêtir comme le groupe se vêt, on a impérieusement besoin pendant l'adolescence de s'identifier aux autres, on n'aime pas se singulariser. C'est pourquoi beaucoup de mères acceptent que leurs jeunes portent des déguisements d'un goût douteux, elles savent que cela passe, comme l'acné et les cheveux trop gras... Il n'en reste pas moins que la modération et la sobriété sont toujours des signes de bon goût. Plusieurs responsables de défilés de mode s'interdisent par exemple de présenter ces fameux pantalons pattes d'éléphant, parce qu'ils sont conscients que c'est un modèle qui convient à très peu de femmes. Ceux qui orientent la mode ne sont pas toujours aussi conscients de leur rôle d'éducateurs du goût... Les excès de la mode actuelle vont bientôt bien rire dans 10 ans, quand vous regarderez de vieilles photos. Il en a toujours été ainsi.



NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS
POUR LES PETITS

Il ne respire plus, mais il vit encore

Miville Couture a cessé de respirer dans la nuit du 24 au 25 avril dernier. Emporté par ce mal inexorable qui a nom cancer. Il ne respire plus, mais il vit encore. Il vit encore pour nous tous qui ne connaissons de lui que la voix au timbre riche, l'humour narquois, la présence chaleureuse à l'antenne de Radio-Canada. "Chez Miville" s'est converti pour deux jours en tribune d'hommages à celui qui l'avait inspiré.

De tous les témoignages qui lui furent rendus, c'est encore la retransmission de sa voix qui nous a le plus émus. Prosper, Tiger Ledoux, le Bedeau inquiet ne reviendront peut-être plus dans la galerie des personnages, mais l'esprit que Miville avait su insuffler à son équipe ne mourra pas. Miville Couture fut un homme qui marqua son milieu d'une empreinte virile à une époque où la radio avait surtout besoin d'en recevoir l'impulsion. Entré à Radio-Canada au tout début de la guerre, ses dons exceptionnels de polyglotte servirent le medium, autant qu'ils le servirent lui-même. Qui ne se souvient sans attendrissement du M. Fickel de "La Financière du commando", de l'homme aux mille voix qui animait les textes de "Quelles nouvelles?", et de l'annonceur impeccable des nouvelles d'une heure de l'après-midi? C'est à Miville Couture, qu'on confia le soin de recruter de nouvelles voix pour la radio, de les former, de leur donner ce goût du fini et de la perfection qui fait encore une des caractéristiques les plus remarquables de la Société Radio-Canada.

En l'espace de 15 jours, les deux émissions les plus amusantes de la radio ont perdu un de leur membre. La fin tragique de Paul de Margerie, le pianiste de "Place aux femmes" a suscité une stupeur générale. Quand

la mort frappe avec cette brutalité, elle provoque des interrogations douloureuses. Ceux qui font rire les autres ne devraient



jamais mourir. Pour Miville Couture, on le savait marqué par l'échéance fatale. Si sa disparition ne nous surprend pas, elle nous touche quand même profondément.

"Chez Miville" a consacré une certaine forme d'humour, saine, intelligente, équilibrée. Même si celui qui en fut l'un des promoteurs n'est plus, les auditeurs ne peuvent que souhaiter que toute l'équipe conserve la fraîcheur, la spontanéité, la sereine finesse de Miville. Et pourquoi pas aussi le nom, qui demeure encore la meilleure marque de qualité. Jean-Maurice Bailly racontait une anecdote savoureuse que je m'en voudrais de ne point retransmettre. Pendant une de ces matinées lourdes d'août dernier, il faisait 90°, un groupe d'employés de Radio-Canada attendait avec apathie l'arrivée de l'ascenseur. Soudain une grosse voix animée retentit: "Pis mon Bailly, l'hockey, c'est-y fait pour durer?...". Tout le monde s'es-

ASSURANCES UCC



Assurances UCC est heureuse de vous présenter M. Olier Perreault qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services en assurance-vie. Ses bureaux sont situés à Chambly, Que.

LES TRAVAUX ET LES JOURS

5 MAI 1968

Famille Terrienne et Consolidation du lait

Cette année encore on a choisi et rendu hommage à une famille terrienne, la famille Albert Deschênes de St-Jean-Port-Joli. Le but du concours de la famille terrienne est de glorifier une famille dont les succès en agriculture et l'attachement à la terre sont tout à fait remarquables. Comme les membres de la famille Deschênes exploitent 7 érablières, il était donc normal que l'équipe des "Travaux et les Jours" se rende à la cabane à sucre pour nous les faire connaître. Dimanche, le 5 mai, à l'émission "Les Travaux et les Jours", télédiffusée à 13 h, 30, au réseau français de Radio-Canada, Germain Lefebvre nous présentera la famille terrienne de l'année 1968.

Pour sa part, Gustave Larocque nous entretiendra de la nouvelle étape dans la consolidation des usines laitières du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, celle que vient d'annoncer le Ministère de l'Agriculture du Québec.

claffa. C'était Miville. Une brise fraîche avait passé. La journée allait commencer avec moins de lourdeur. C'est pour des mots comme celui-là qu'on peut espérer que l'esprit de Miville vivra toujours.

Marie-Stéphane



Les événements à venir

- QUEBEC, jeudi 2, et vendredi 3 mai, Motel Rond-Point à Lévis: Congrès général annuel de la Fédération des Travailleurs forestiers du Québec.
- QUEBEC, mardi 7 mai, 9 h. 30 a. m., Château Frontenac: assemblée générale annuelle de l'Association de Sécurité des Industries de sciage du Québec.
- LAC ST-JEAN, mercredi 8 mai, 8 h. p. m., St-Bruno: assemblée générale spéciale du Centre Régional des Jeunes Agriculteurs.

Cours de formation agricole à Lachute

Au début d'avril, un comité comprenant des spécialistes du monde de l'éducation et d'experts dans la formation agricole s'est réuni, à Lachute, pour mettre au point une organisation de cours intensifs sur la culture maraîchère. Ces cours, sous la supervision des agronomes du comté, devaient se donner dans deux paroisses du secteur de Lachute.

Malheureusement, il a été impossible de réunir les spécialistes compétents pour donner ces cours parce que vu le printemps hâtif, et la crainte de ne pouvoir réunir un nombre suffisant d'agriculteurs pour les donner. A la place, on a pensé donner des causeries d'information sur le sujet à des dates qui seront fi-

xées sous peu, après consultation avec les agronomes.

Mais, dès le début de mai, le comité de la formation agricole de la régionale Dollard-des-Ormaux se mettra à l'oeuvre pour organiser une session de 150 heures d'après un programme bien défini traitant de la gestion des fermes, de l'entretien du sol, des produits maraîchers et du commerce de fruits et légumes. Une autre option se portera sur l'industrie laitière qui sera étudiée sous tous ses aspects. Ces cours se donneront de la mi-novembre à la mi-mars et seront précédés d'une campagne d'information et d'organisation intensive.

Léopold Hébert,
Commission Sco. Rég.
Dollard-des-Ormaux.

ERRATUM

LOI FAVORISANT L'AMÉNAGEMENT ET LA MODERNISATION D'USINES LAITIÈRES RÉGIONALES

Une audience publique de la Régie des marchés agricoles du Québec concernant une demande de l'Association Coopérative laitière du Saguenay-Lac-St-Jean au Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, en vertu de l'article 2, paragraphes a) et b) de la Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales, se tiendra à 10 heures de l'avant-midi, le 7 mai 1968, et non pas à l'heure précédemment indiquée par erreur.

Cette audience aura lieu à la salle d'audience de la Cour Supérieure du Palais de Justice de Chicoutimi.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

ROCH MORIN
secrétaire intérimaire

FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 5 AU 12 MAI 1968

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL Canal 2 - CBFT

DIMANCHE, 5 MAI

11 h. 35 - LES LONGUES ANNEES (4) - Fr. 1964. Film de montage. Les différentes étapes de la guerre 39-45. Documents bien choisis. Méditation salutaire sur les horreurs de la guerre. (a).

LUNDI, 6 MAI

11 h. 30 a. m. - O SOLE MIO (5) - R. 1946. Drame de la Résistance. Durant la dernière guerre, un chanteur italien, résistant, passe des messages à la radio. - Sujet rebattu. (a) 1 h. 30 - L'ESPION DE TOKIO (5) - AII, 1954. Film d'espionnage. Après de nombreux exploits, un espion se suicide au moment où il doit être pendu. - Dialogue envahissant.

11 h. 35 - L'HONORABLE MONSIEUR SANS-GENE (5) - G.-B. 1946. Drame musical avec Rex Harrison et Lilli Palmer. - Les aventures amoureuses d'un jeune désœuvré. - Lent et ennuyeux. Belle photographie.

MARDI, 7 MAI

11 h. 30 a. m. - LA BELLE DE MOSCOU (5) - E.-U. 1957. Comédie musicale avec Fred Astaire et Cyd Charisse. - Une jeune femme russe doit ramener à Moscou des musiciens qui

s'attardent à Paris. - Music-hall filmé. 11 h. 35 - GUEULE D'AMOUR (4) - Fr. 1937. Mélodrame avec Jean Gabin et Mireille Balin. - Un officier s'prend d'une aventurière qui le trompe. - Style précis. Ambiance bien créée.

MERCREDI, 8 MAI

11 h. 30 a. m. - BOMBA, ENFANT DE LA JUNGLE (6) - E.-U. 1949. Film d'aventures. - Bomba secourt une expédition menacée par des sauvages. Bonté traitée de façon simpliste. (e) 1 h. 30 - HUIT HEURES DE SURSIS (3) - G.-B. 1946. Drame avec James Mason et Kathleen Ryan. - Blessé au cours d'un cambriolage, le chef d'une organisation politique erre dans les rues de Belfast. - Oeuvre de qualité. Forte tension dramatique. - Poignant et humain.

JEUDI, 9 MAI

11 h. 30 a. m. - BOMBA, CHASSEUR DE LIONS (6) - E.-U. 1951. Film d'aventures. - Un enfant de la jungle s'oppose à la chasse aux lions. - Générosité et courage. (e) 1 h. 30 - L'AMOUR DESCEND DU CIEL (5) - Fr. 1957. Comédie avec Darryl F. Zanuck et Dora Doll. - Un parachutiste fait croire à ses camarades qu'il est propriétaire d'un cabaret. - Bons gags. 11 h. 20 - LA VENGEANCE DE L'ALIGLE NOIR (6) - R. 1951. Film d'aventures. - Un homme tente de venger l'assassinat de sa femme. - Mélo banal. Cruautés.

VENREDI, 10 MAI

11 h. 30 a. m. - LA BELLE DE PARIS (5) - E.-U. 1950. Drame de J. Negulesco. - Un jockey malhonnête se réhabilite aux yeux de son fils. - Milieu trouble. 1 h. 30 - LES DIABLES AU SOLEIL (5) - E.-U. 1958. Drame avec Frank

Sinatra et Tony Curtis. - Deux soldats s'éprennent de la même jeune fille qui leur avoue avoir du sang noir. Plus littéraire que dramatique. Préjugés raciaux condamnés. 11 h. 35 - JE LE VEUX VIVANT (4) - AII, 1963. Drame de guerre. - Un homme faisant partie de la Gestapo est amené à poursuivre son frère, échappé d'un camp de concentration. - Réaliste et lyrique. Climat tragique bien rendu. - Humain. Thème dur. Scènes pénibles.

SAMEDI, 11 MAI

10 h. 30 a. m. - LE MYSTÉRIEUX BRACONNIER (4) - G.-B. 1955. Film d'aventures. - Deux enfants concurrent à la capture d'un braconnier. - Bonne progression dramatique. Magnifiques prises de vue en montage. Sens du devoir. (e) 3 h. - LA CINQUIÈME VICTIME (4) - E.-U. 1955. Drame de F. Lang. - La direction d'un journal est promise au journaliste qui découvrira l'identité d'un assassin. - Bonnes séquences de suspense. - Personnages amoraux. - Atmosphère trouble.

11 h. 15 - LES AMANTS DE TOLEDE (5) - Fr. 1952. Drame romantique. - Pour sauver son fiancé menacé par un préfet de police, une jeune fille épouse ce dernier. - Mélo plein d'action.

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 5 MAI

1 h. 30 - LE CHANTEUR DE MEXICO (5) - Fr. 1956. Opérette filmée avec Luis Mariano et Bourvil. - Les mésaventures d'un jeune Basque qui accepte de remplacer le chanteur vedette d'une opérette. - Décors somptueux. Mouvement et entraînement. (a)

12 h. (soir) - LE ROMAN D'UN SPAH (6) - Fr. 1936. Drame passionnel. - S'étant épris d'une aventurière, un jeune noble s'engage dans un régiment. Pauvre.

LUNDI, 6 MAI

12 h. 30 - PERES ET FILS (40) - R. 1959. Comédie de mœurs avec Vittorio de Sica et Marcello Mastroianni. - Tableaux familiaux basés sur le thème de la paternité. Montage bien équilibré. - Humain et positif. Problèmes d'éducation et de vie conjugale. 2 h. - QUAND LES CANONS SE SONT TUS (5) - Hong. 1960. Drame. - Après la guerre, des enfants jouent avec un obus non explosé. - Scénario confus. Réquisitoire contre la guerre.

11 h. 15 - SI MA MORTIE SAVAIT CA (5) - E.-U. 1949. Comédie. - Chacun de son côté, deux époux se croient doués pour le chant. - Quelques bons gags. - Passages peu éducatifs. (a)

MARDI, 7 MAI

12 h. 30 - LES INTRIGANTES (5) - Fr. 1954. Drame psychologique avec Raymond Rouleau et Jeanne Moreau. - Pour éliminer un mari gênant, une femme le fait passer pour fou. - Psychologie superficielle. 2 h. - LA CORDE RAIDE (5) - Fr. 1960. Drame policier avec Annie Girardot et François Périer. - Un homme soupçonné son associé d'être l'ami d'un homme. - Intrigue compliquée. Climat trouble. Scène d'alcôve. 11 h. 15 - LA CHARGE HEROIQUE (3) - E.-U. 1949. Western de J. Ford avec John Wayne et Joanne Dru. - La dernière mission militaire d'un vétérinaire de l'armée américaine. - Trois bons moments épiques. (e)

MERCREDI, 8 MAI

11 h. 30 a. m. - CAPRICES (5) - Fr. 1942. Comédie avec Danielle Darrieux et Albert Préjean. - A chaque fois

qu'ils commencent à s'aimer, deux jeunes gens sont séparés par un caprice. Interprétation jouée. 12 h. 30 - JUGEZ-LES BIEN (5) - Fr. 1960. Drame. - Un homme épouse la fille du juré qui l'a fait acquitter d'un meurtre. - Situations préfabriquées. Justification d'un meurtre.

2 h. - ANNIBAL (6) - R. 1959. Film historique. - Pendant sa marche sur Rome, Annibal s'prend d'une prisonnière romaine. - Armaturisme et carton-pâte. 11 h. 15 - LES MUSICIENS DU CIEL (4) - Fr. 1940. Comédie dramatique avec Michèle Morgan et Michel Simon. - Un mauvais sujet se convertit sous l'influence d'une jeune salustie. - Discretion et sensibilité. - Situation irrégulière. Doctrine protestante.

JEUDI, 9 MAI

2 h. - PLUS FORT QUE LA LOI (5) - E.-U. 1951. Western de W. D. Russell avec Robert Ryan et Claire Trevor. - Un officier se joint à des hors-la-loi pour lutter contre un homme tyrannique.

8 h. 30 - LES BLOUSES BLANCHES (4) - E.-U. 1961. Drame psychologique. - Dans un hôpital, un jeune médecin entre en conflit avec un confrère plus âgé. - Etude de milieu intéressante. Scènes réalistes de chirurgie et d'autopsie. (a) 11 h. 15 - DAKOTA 308 (6) - Fr. 1951. Comédie policière. - Les mésaventures d'un groupe de gangsters à la recherche de lingots d'or. - Apologie maladroit de la cambriolage.

VENREDI, 10 MAI

12 h. 30 - LEGUIGNON GUERISSEUR (5) - Fr. 1954. Comédie de M. Labro. - Leguignon se découvre un jour un don de guérisseur, ce qui va lui valoir une foule d'ennuis. - Comédie satirique agréable. Invalisemblances propres au genre.

2 h. - LA FAUSSE MAÎTRESSE (5) - Fr. 1943. Comédie d'A. Cayatte avec Danielle Darrieux et Jacques Dumesnil. - Une artiste de cirque accepte de jouer la comédie de l'amour pour couvrir la liaison d'un célibataire. - Interprétation alerte. 7 h. 30 - LES FORBANS (5) - E.-U. 1955. Western. - Un chercheur d'or prend la défense de mineurs spoliés par des bandits. - Rythme rapide. - 11 h. 15 - TONNERRE SUR BERLIN (5) - E.-U. 1957. Drame. - Un capitaine américain sauve une jeune Allemande de la déchéance. - Scènes réalistes.

SAMEDI, 11 MAI

12 h. 30 - LES REQUIS DE GIBRALTAR (5) - Fr. 1947. Film d'espionnage. - Une espionne trahit ses chefs pour sauver l'homme qu'elle aime. - 1 h. 45 - ARCTIQUE, TERRE INHOSPITALIERE (5) - E.-U. 1937. Documentaire romancé. - Par suite d'un accident d'avion, un médecin entreprend une marche désespérée dans la Tundra. - Scénario artificiel. Photographie assez intéressante. (e)

ROUYN-NORANDA Canal 4 - CKRN-TV

Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal)

OTTAWA

Canal 9 - CBOFT

Les films présentés au canal 9 (CBOFT-TV) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal) sauf pour les films présentés en fin de soirée. Ces derniers sont présentés avec un semaine de retard sur l'horaire du canal 2.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital: \$2.00. Annonces classées commerciales (avec ou sans cadre): 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. **DONNEZ CLAIREMENT** vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les annonces classées sont **STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE**. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11 h. a.m., le lundi.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Yiger, Montréal, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

\$120.00 et PLUS PAR SEMAINE

Compagnie dynamique à besoin d'hommes, femmes, à temps plein ou partiel dans chaque région de la province. Aucune expérience requise. Auto utile mais pas nécessaire. 23 ans et plus. Nécéssités courantes. Ecrivez immédiatement en toute confiance: 21 EST, ST-PAUL, MONTREAL.

GAGNEZ de l'argent, vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1935. Plein temps ou partiel. Vente assurée sur échantillons. Bas prix, commissions élevées, compléments gratuits. Expérience non requise, opportunité splendide. Ecrivez pour échantillons. CROSBY COMPANY, DEPT. "T", CASE 3012, MONTREAL.

ANIMAUX A VENDRE

ETALONS - 3 étalons ayant toujours été en liberté avec les juments, garantis très chancieux, tous très bien domptés, très francs - beige pur-sang, 6 ans, blond foncé, classé "B", beige croisé, 3 ans, grand, gros, blanc, crin blanc - cheval rouge, 4 ans, avec blanc au flanc et au ventre, très bien dompté à la selle, très doux, 1100 lb - A. GUERTIN, VERCHERES, Tél.: 583-3991.

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 36 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptés. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY,
54, CÔTE SUD,
STE-THERESE-DE-BLAINVILLE,
Tél.: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES PROUVÉES

VACHES et taures Holstein vélan en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENISTRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES, Tél.: 649-1169.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRE, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHERVILLE, CTE BERTHER, Tél.: 836-4809.

HOLSTEIN - Belles vaches laitières, très bonne qualité, prix raisonnables, livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 101ème RANG, WINDSOR, CTE RICHMOND, Tél.: 845-2149 (fruits d'appel acceptés).

HOLSTEIN - Vaches et taures Holstein fraîches vélan ou vélan sous peu. S'adresser à: MAURICE PROVOST, STE-JULIE, CTE VERCHERES, Tél.: 649-1150.

A VENDRE - Truies et verrats Yorkshire, Large White enregistrés. Verrats garantis pour le service. Tous nos sujets sont exempts de rhénite et de pneumonie à virus. PORCHERIE IDEALE, INC. C.P. 3, ST-BARNABE NORD, CTE ST-MAURICE, QUE. Tél.: 819-264-2118 ou 264-5311.

FERME LEVIS CARRIER

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vélan ou devant véler sous peu. Livraison gratuite. S'adresser: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS, Tél.: 837-7013.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant des meilleurs troupeaux d'Ontario, vélan avril, mai. Bonnes conditions. CHOUINARD ET FRERES, STE-FLAVIE, CTE MATANE, Tél.: 775-7018.

HEREFORD - Vaches vélan au printemps. Génisses et taureaux d'un an, pur-sang, enregistrés. PAUL-ETIENNE LAPORTE, 1340, ST-NORBERT (BERTHER), - 836-3308.

CHAROLAIS - Taureaux et vaches pur-sang 7/8 - 29/32 - 15/16 - Hereford et Brahma - FERME RODRIGUE SIMARD, CONTRECOEUR, Tél.: 786-2826 ou 861-2113.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTE L'ASSOMPTION (ROUTE 48) - Tél.: Ferme, de 8 h. a. m. à 6 h. p. m., 581-5670 - Résidence: 722-0956.

CHAROLAIS

VENTE taureau pur-sang de 2 1/2 ans - Taureaux 1/2, 3/4, 7/8, de 5 à 12 mois - FERME LE CHAROLLES, ST-JOACHIM LA PLAINE, CTE L'ASSOMPTION, Tél.: 223-2522.

TAUREAU Holstein, né janvier '68 - mère "B.P." 3a 15,849 - 543 - (157-146) - Grand-Mère "T.B." 6a 21,477 - 780 - (158-156) - C'est un fils de Aylmer Princess R.A. Master "T.B." - ANDRÉ & JULES LEBEAU, LOUISEVILLE, QUE.

VACHES, taures, de l'Ontario, bonne qualité, fraîche vélan, vélan sous peu, garanties. PHILIPPE FAVREAU, 148 MARIE-VICTORIN, COTE STE-CATHERINE, (LAPRAIRIE) - 632-0569.

HEREFORD, boeufs Hereford enregistrés, âgés de 1 à 2 ans. Porcs Tamworth de tous âges. Verrats prêts pour le service, avec enregistrement. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTE LOTBINIERE, Tél.: 888-3355.

CHAROLAIS

Taureaux 7 mois à 15 mois. **Vaches**, 3 ans à 6 ans, devant véler sous peu. Tous enregistrés pur sang avec certificat. Vaches croisées avec veaux.

FERME ELIE, VAUDREUIL

234-3277 ou 453-6019

JEUNES TAUREAUX - mères VG jusqu'à 21,000 lb lait - 190% BCA - fils de Mallory Rocket Brigadier (Excellent - 91) que nous avons vendu au Wisconsin. Demandez leur pedigree dès aujourd'hui. GEORGES LEMYRE, MACKINONGE, QUE.

HEREFORD enregistrés, 1 jeune vache - taureaux 1 et 2 ans, génisses. Trayeuse Viking, en très bon état. PAUL-EMILE ROUSSEAU, ST-ETIENNE, R. 1, CTE LEVIS.

CHAROLAIS

VENTE taureaux pur-sang, 3 et 4 ans - taureaux, vaches, taures pur-sang 15/16 - 7/8 - 3/4 - FERME CHARO, ST-ETIENNE, LAUZON, (R. LECOURS, Gérant), - 832-4791.

À VENDRE 16 TAUREAUX "CHAROLAIS"

première qualité

3/4 à PUR-SANG

PAUL LACROIX,

FERME DE CHAROLAIS,

BEAUMONT,

Cité BELLECHASSE, P.Q.

Tél.: 837-3392

HEREFORD - Génisse d'un an, pur-sang, enregistrée. PAUL-EMILE URGEON, 772, R.R. 1, NEUVILLE, TE PORTNEUF, Tél.: 876-2505.

TOUR le croisement, achetez les races enregistrées English Large Black ou Hampshire. Aussi disponibles, races enregistrées Landrace, Yorkshire, English Large White, Lacombe, Berkshire, Wessex Saddleback, Tamworth, Hybrides Tâchetes Bleus, de tous âges, traits saillies, verrats prêts pour le service. TWEDDIE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

15 TRUIES saillies pour la deuxième et troisième portée. A prix raisonnable. MARTIN HEBERT, STE-CROIX, CTE LOTBINIERE, Tél.: 926-9458.

CLYDESDALE, jument saine, 7 ans, bien domptée. Obligé de vendre vite. \$250.00 - ROGER BENOIT, RUSSEAU ST-LOUIS, MARIEVILLE, Tél.: 589-7504.

ETALON Clydesdale, 10 ans, classé "A", dompté double et simple. Pour renseignements: PHILIPPE BERGERON, ST-ETIENNE, CTE BEAUMONT, NOIS, Tél.: 268-5934.

ALGOS troupeau laitier - "Bulk tank" 44 gallons, Windrow, presque neuf - 3 Trayeuses au complet - Fourragère et Souffleuse complètes, etc. - Ancienne terre de M. Fortunat Archambault, ST-PAUL L'ERMITE, Tél.: 581-3323.

HOLSTEIN - 3 taureaux enregistrés, nés 3-12-67, 24-2-68, 15-3-68, fils de Rockdale President, VG - ST. H.A.P. Marquis Laidtensen, EX. Kayen Farm Anthony, EX - St. - Mère de l'un de ces taureaux a produit 61,494 lb de lait en 4 lactations. Pedigree sur demande. FERME CHICOUTIMI, CLEMENT SAVARD, 1354 BOUL. ST-PAUL, CHICOUTIMI, Tél.: 543-4808.

YORKSHIRE - Porcs, mâles et femelles, classés, enregistrement supérieur, prime d'achat. HENRI-PAUL LAHAYE, BATISCAN, CTE CHAMPLAIN, Tél.: 40.

TAUREAUX noirs-blancs, à prêter ou à vendre, 1 1/2 et 2 ans - 500 lb, tuyau plastique. CHARLEMAGNE NOEL, ST-MARC, 584-2275.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts et vivants, offrons le meilleur prix pour vaches et chevaux. Permis du gouvernement. Allons distance 30-35 milles de St-Hyacinthe. J.-Y. COUTURE ENRG., STE-CECILE DE MILTON, TELEPHONEZ: GRANBY, 378-8132 (charges renversées).

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRERES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTE ST-HYACINTHE, Tél.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

Béton
E tanche
Armé
Unique
Durable
Remarqué
Y...est un peu là!
Diam. - 14-16-18-20-24
vide-vo "PATZ".

SILOS BEAUDRY

St-Marc, Cité de Verchères
514 - 584-2348

AUTOBUS SCOLAIRES usagées, en spécial. S'adresser: GEORGES MARTIN ou L. THIERIAULT, AUTOBUS TRANS-QUEBEC INC., NAPIERVILLE, Tél.: 514 - 245-7877.

FOIN de trèfle, mil, luzerne, 1ère et 2ème coupe, à vendre à \$17.00 la tonne. S'adresser: ROGER - RAYMOND PROULX, PORT ST-FRANCOIS, NICOLET, Tél.: 293-5272.

FRIGIDAIRE à lait DeLaval, 4 bidons; 20 bidons de 8 gallons, parfaite condition. GASTON RAYMOND, ST-JEROME, Tél.: 438-2398.

PANIERA À VENDRE

PANIERA, capacité 1 chopine, en bois franc broché, pour récolte de fraises et de framboises. Prix \$11.00 le mille. S'adresser: GEORGES ST-MARTIN, ST-NAZARE D'ACTON, COMTE BAGOT, Tél.: 66 - S - 6.

BELLES ROBES en soie, coton, "rayon" ou en laine, seulement \$9.99 chacune - Economie formidable! 7 robes \$4.89 - 7 jupes \$4.19 - 7 "Pull-overs" \$3.49 - 7 blouses \$2.79 - 7 jupes \$1.89 - Bonnes bottines de l'Armée \$2.99 - Complets pour hommes \$8.99 - 5 chemises pour hommes \$5.99 - 10 pantalons pour enfants \$3.99 - Manteau fourrure \$4.99 - Catalogue gratuit - Dépôt \$1.00 - Escompte de marchands - DEPT. 4, BOITE 64, TORONTO 2-B.

ORGE de semence (Champlain) provenant de semence certifiée; environ 9 tonnes. REAL BEAUDRY, 2435 RANG SAVANE, RICHELIEU, Tél.: 658-2528.

AVOINE de semence GARRY à vendre. S'adresser à: RAYMOND LOISELLE, 2186 BORD DE L'EAU, RICHELIEU, Tél.: 658-8006.

DISQUES DEMANDÉS

ACHETERAIS disques 78 tours, année 1930 à 1955, genre folklorique canadien. GABRIEL LABBE, 5991 HOCHÉLAGA, APP. 5, MONTREAL 5.

DIVERS

GRATIS - BRAN de SCIE de manufacture. REMI LEGAULT, 8507, 91ème AVENUE, VILLE ST-MICHEL, Tél.: 729-4361.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHARS

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS **PLANCHES** emb. 1" x 6" x 8' 1/16" à \$55.00 du mille. Madriers emb. 13/4" et 2 1/2" largeur 5" à 9" longueur 9' à \$55.00 du mille. - Plywood, second - MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22, Tél.: 931-2561.

EDUCATION

DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: INSTITUT NATIONAL D'INVESTIGATION, DEPT. 7, 234 RUE SLATER, OTTAWA, CANADA, et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

EMPLOIS DEMANDES

HOMME fiable, expérimenté, 21 ans, licence chauffeur, demandeur de travail culture maraichère, juin, bon salaire demandé. ECRIRE: ELIOT GERVAIS, 421, PAQUIN, HEROUVILLE, (LA-VIOLETTE), QUE.

AIDE-MENAGERE, 4 enfants, famille médecin, chambre, chambre de bain, TV, privées. MME LUC COTE, 1422 RAIMBAULT, VILLE ST-LAURENT, Tél.: 747-3073.

Fils, tissus coupons

JERSEY - Grande vente Jersey pâle, couleurs pastel, \$13.00 les 100 lb. FILS désassortis 0.90 la lb ou 12 lb pour \$10.00 - Vente finale. Avez échantillon fourni. G. LEGAULT, 5960 RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

100 paires bas nylon dames, vendus comme rejet de moulin à \$2.99 - 12 paires de bas hommes à \$3.05 - 12 paires bas enfants, seconds, unis ou rayés, à \$2.80 - Reprises. Polyon lb \$2.50. Orlon, laine. Fil à tisser. Catalogues et échantillons gratuits sur demande. L. THIERRIEN INC., DEPT. T.C.N. VICTORIAVILLE, P. Q.

TRES GRAND SPECIAL

LISIÈRES A TISSER EN JERSEY - Blanc, 100 lb \$10.00 - Rose, Bleu, 100 lb \$12.00 - Turquoise, jaune, gomme, 100 lb \$18.00 - Ajouter 10% pour commandes de 50 lb - Acompte requis \$2.00 - Très beaux lots assortis, toujours en main, à partir de 0.10 lb - BERTROY INC., 535 ST-PIERRE, C.P. 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

IMPORTANT quantité fil à tisser à vendre, toutes les couleurs, très bas prix. Téléphonez: ST-MARC-SUR-RICHELIEU, 584-2037.

HOMMES DEMANDES

HOMME demandé pour travaux de ferme, sachant conduire tracteur. Pas d'animaux. FERNAND FAFARD, 4543 BOUL. ST-CHARLES, LACHENAIE, CTE L'ASSOMPTION, - 581-5489.

JEUNE homme demandé, 17 à 22 ans, sobre, honnête, pour travaux sur ferme laitière, à l'année, bon salaire, logé, nourri. S'adresser à: ALFRED BENOIT, ST-ARMAND, CTE MISSISQUOI, Tél.: 248-2173.

JEUNE homme demandé, ferme laitière, nourri, logé, bon salaire, ouvrage à l'année. S'adresser à: FIRMEN DES JARDINS, 314 COTE SUD, STE-THERESE, Tél.: 435-4630.

HOMME, 18 à 25 ans, travail sur ferme laitière moderne. Avec expérience. Bon salaire, logé, nourri. SIMON TRUDEAU, 46 RANG 24, ST-BASILE (VERCHERES), Tél.: 467-5009.

HOMME marié, bon traiveur de vaches, travail général, ferme laitière. PAUL RICHARD, ULVERTON, R.R. 1, SOUTH DURHAM, CTE DRUMMOND.

JARDINAGE

PLANTS fraisiers, irrigation, arrosage, maladies; variétés Redcoat, Sparkle, Cavalier Guardsman, PAUL-EMILE NANTREL, STE-MONIQUE, CTE DEUX-MONTAGNES, Tél.: 438-1585.

PLANTS FRAISIERS - Variété Redcoat - Pour être bien servis, adressez-vous à: JUSTIN BARBEAU, STE-GENEVIÈVE BATISCAN, CTE CHAMPLAIN, Tél.: 327-4475.

FRAISIERS provenant de plants certifiés. Variétés Redcoat et Sparkle, \$15. le mille. ROLLAND LAMARCHE, ST-LEGE, CTE YAMASKA, Tél.: 568-5431.

FRAISIERS inspectés, Dindap, Redcoat, Sparkle, 1000, \$15.00 - 500, \$9.00 - 100, \$2.50 - ARMAND BEAUDOIN, ST-LUC VINCENNES, CHAMPLAIN, Tél.: 293-3689.

FRAISIERS exempts de virus. Grenadier Hâtif, Redcoat, Sparkle, in-saison Guardsman Tardif, J. RAUL RICHARD, R.R. 1, TROIS-PISTOLES.

MACHINES-OUTILLAGE

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

VENDEUR autorisé de Nettoyeurs d'Étoiles "Patzy" et de videurs de Silos. LEO JETTE, 365 BELLE RIVIERE, STE-SCHOLASTIQUE, (DEUX-MONTAGNES).

PRESSES À FOIN ÉPANDEURS

Très bonnes machines usagées, peu endommagées, entièrement rénovées et peinturées. Livraison en quantité de 3 ou plus, au taux de transport ferroviaire par wagon plat, Mont-Joli. Presse à foin New Holland, à corde, mode; le 77, motorisée, \$395.00 - Épandeurs New Idea, à tracteur, mode 12A, 95 minots, \$295.00 - Épandeurs John Deere et Cockshutt, \$195.00 - KENT FARM SUPPLIES LTD., BLENHEIM, ONTARIO.

TRACTEUR International 230 avec sarcleur - Tracteur Farmall "H" - Pelle à rehausser - Remorque en acier 8 x 14 - Charrues à disques 2 et 3 raies Fast Hitch - FORTIN & SAURIO, ST-ROCH DE L'ACHIGAN, L'ASSOMPTION, Tél.: 681-8147 ou 667-7305.

TRACTEUR Ford modèle 9 N, 3 pts., avec Chargeuse à l'avant, bucket à gravier et sable - remis à neuf au complet l'an dernier, y compris peinture et pneus arrière. Prix: \$900.00 - toute offre raisonnable sera acceptée pour argent comptant. JULES MICHAUD-VILLE, RANG 3, L'ASCENSION, CTE LABELLE.

CASE 530 avec Herse à disques - Plancteur à patates - Arracheur et ramasseur à patates - Arroseuse Myers 10 rangs. ALBERT PREVOST, 85 BOUL. ST-ELZEAR EST, VIMONT, - 663-2291.

HERSE à disques à tracteur, 28 et 32 disques - Charrue à tracteur, 2 versoirs, \$40.00 - Ces machines sont en très bonne condition. LEO DUBOIS & FILS LIMITEE, STE-THERESE, Tél.: 435-3521.

SEMOIR à patates, 1 rang, empocheur, arrache-patates - Herse à disques hydrauliques et traînantes - Loaders usagés - 3 tracteurs International Harvester Cub avec outils - Case avec loader et backhoe - Plusieurs tracteurs usagés et machinerie de toutes marques ainsi que pièces de tracteurs usagés. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, 420 BOUL. LABELLE, ST-JANVIER, Tél.: 438-7835. (Représentant David Brown - New Holland, Forano etc.).

TRACTEUR Massey-Ferguson 55, Diesel, 75 forces, avec moteur neuf, chargeur industriel No 300, "power steering", cabine bucket à terre, \$2,200. - Tracteur Case VAC hydraulique, \$250. - Tracteur Massey-Harris No 30 avec chargeur, \$450. - Tracteur à jardin Boletis, 7 forces, avec herse à disques, herse à foin, charrue et sarcleur, \$250. - EQUIPEMENT DE FERME DEUX-MONTAGNES ENR., ST-EUSTACHE, Tél.: 473-5514.

HERSE à disques à tracteur, Semoir à disques à tracteur, Presse à foin New Holland, Epandeur d'engrais avec prise de force New Holland de 140 minots, "Bulk Tank", tracteur avec pelle, - Parfaite condition. MARCEL LALIBERTE, ST-ISIDORE, DORCHESTER, Tél.: 646-5267.

TRACTEUR Massey-Harris No 44, à vendre, en bon ordre. S'adresser à: LIONEL SAVARIA, 1000 DE LORRAINE, BOUCHERVILLE, Tél.: 655-9133.

PRESSE à foin New Holland, mode 87, avec moteur Wisconsin; parfaite condition. 5960 BOUL. DES LAURENTIDES, AUTEUIL (LAVAL), Tél.: 622-1808.

FAUCHEUSE à foin Oliver 7 pl., hydraulique, mode 355 - Epandeur Even-Flow pour silo, 4 ans d'usage. AIME DION, 82 RIVIERE CACHEE, STE-THERESE, Tél.: 435-3104.

CHARRUE à roulettes - Herse à dents - Charrue à sillons - Déchargeur de patates - Semoir et Planète - ERNEST GAGNON, 88 ST-ALEXANDRE, PONT-VIAU, - 669-0684.

DEGERMEUSE à patates avec moteur, en bonne condition. S'adresser à: JEAN-PAUL LEBEAU, ST-LIN, CTE L'ASSOMPTION, Tél.: 223-6196.

MONTÉ-BALLES, fond acier - Tracteur Ford - Moulange - Adoucisseur d'eau - Trailer pompeur - Herse roulettes, simple, etc. ROLLAND FORGET, 4650, COTE TERREBONNE, - 666-8535.

TRACTEUR International Cub avec sarcleur - Camion Ford 1950 avec benne fermée - Remorque pour tracteur - EDOUARD DEMERS, 5376 BOUL. CLEROUX, CHOMEDEY, VILLE LAVAL, Tél.: 681-4726.

EPANDEUR, Lieuses, Wagon, Batteuse, Charrue, pelle tracteur - JEAN-MARIE BELANGER, ST-CASIMIR, CTE PORTNEUF, Tél.: 339-2348.

EVAPORATEUR Dominion-Grimm, 3 X 12, 1961, nouveau modèle. Capacité 12,000 à 15,000 couilles. VATEUR ARCHAMBAULT, ST-LIN DES LAURENTIDES, (L'ASSOMPTION) - 223-2324 (après 5 hres).

2 TRACTEURS Farmall "C", très bons, peinture neuve, installation d'étable pour 17 vaches. Trayeuse, IRENE COTE, STE-MADELEINE (ST-HYACINTHE), Tél.: 795-3463.

COMBINE MASSEY-FERGUSON 300, table à grain, Ramasseur, table à bled d'Inde, 3 rangs, Semoir à bled d'Inde M.F. 37, 3 à 4 rangs. Equipement herbe-insecticide, Cultivateur M.F. 149, pivotant, type porté au centre, 4 rangs. ALBERT DUPUIS, ST-SEBASTIEN (BERTHERVILLE), Tél.: 244-3365.

"BULL DOZER" de marque Allis-Chalmers, H.D. 16, équipe de pelle arrière pour travaux de ferme. TELEPHONEZ: 435-3314 (STE-THERESE).

BASSIN refroidisseur, 12 bidons, en bonne condition. Prix avantageux. ANDRE TREMBLAY, R.R. 2, LA TIOQUE (LA-VIOLETTE), Tél.: 629-3007.

MOULANGE à marteau et Mélangeur, capacité 1 tonne, les 2 pour \$600.00 - Vis à grain de 6 po., sur roues, avec moteur électrique 2 forces, \$200.00 - S'adresser: J.A. GENDRON, ST-CESAIRE, CTE ROUVILLE, Tél.: 536-2613.

TRACTEURS - Massey-Ferguson 65, Diesel avec pelle en avant - 2 McCormick 414 Diesel - Cockshutt 540

OISONS - CANETONS

OISONS. Embidon, Pilgrim, Chinois, Canetons, Kakis, Pékins, Muscovites, Crêtes. Circulaire sur demande. COUVOIR NEY & FRERES, ST-ANASTHASE, CTE MEGANTIC, QUE.

BONNIE'S PONDEUSES

BONNIE'S - Votre source de confiance; ce qu'il y a de plus profitable, pondueuses d'œufs blancs aussi. Commandez dès maintenant pour obtenir livraison en mai ou en juin. Ecrivez pour liste de prix et détails. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.

OISONS et CANETONS

Commandez immédiatement vos oisillons et canetons du printemps. Couvoir ST-GUILLAUME, ST-GUILLAUME, CTE YAMASKA. Tél.: 396-2386.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ROSEMONT, MONTREAL, coin rue, 3 étages, pierres-briques, éclairée 4 faces, garage double, véranda ciment, chauffage central, eau chaude, parterre clôturé, près Jardin Botanique; gros revenus. Raison vente: Maladie. 3 item, maison, terrain vacant, commerce de chambre établi 20 ans, meublé et clientèle. Tout pour \$27,500.00. Comptant, réduction. Pour information: A. PAQUETTE, 3957 DANDURAND, MONTREAL. Tél.: 721-9448.

MAGNIFIQUE résidence, finition soignée. Garage. Terrain paysagé. Idéale pour retraites. Pour détails, écrire: PROPRIÉTAIRE, 532 JEANNE D'ARC, BEAUMARQUIS, QUE.

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux ? Pour \$1.00 nous vous expédions par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet). LES SEMENCES LAVAL, 3505, BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDÉY, QUE.

SOUFFRÉZ-VOUS D'HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie single. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à: SMITH MANUFACTURING CO., Dept. 200, P.B. Preston, Ontario.

TERRES À LOUER

HUICK, CTE CHATEAUGUAY, terre à louer, 210 arpents, libre le 1er mai, TELEPHONE: 766-0595.

TERRES À VENDRE

FERME, 525 acres, 400 en culture, en bonne condition. Bonnes clôtures, bon drainage. Quota lait 366,000 lb. 2 maisons. Machinerie moderne. Idéal pour 2 vœux. GERARD GRENIER, C.P. 99, NOTRE-DAME-DU-NORD, (TEMSCAMINGUE).

TERRE de 132 arpents à vendre à St-Célestin. Contact Nicolet. S'adresser à: 1124 RUE BASTIEN, STE-DOROTHÉE. Tél.: 689-0284.

A ST-PIE DE BAGOT, sur les limites de St-Cécile de Milton, face à la rivière, 100 arpents, faciles à écouler. Ecrire à: E. VERNERS, 332 VERCHERES, GREENFIELD PARK.

FERME de 91 arpents cultivables, bien bâtie, avec ou sans rouler, située près du village. Téléphone, le soir, à ST-LIN, 223-2302.

BELLE terre de 130 arpents, bien bâtie, située sur route 3, près du village. S'adresser: MME IDA JOYAL, ST-FRANÇOIS-DU-LAC, CTE YAMASKA. Tél.: 568-5441.

FERME, 225 arpents, très bien bâtie, rouler très moderne, complet, 70 têtes d'animaux. Permis lait Montréal. JEAN EDOUARD NORMANDIN, BAS RIVIERE EST, ST-CESAIRE (ROUVILLE) 536-2407.

RIVE SUD: 40 milles de Montréal, magnifique verger, 1800 pommiers tous en production, variant de 9 à 18 ans, donc production augmentant chaque année. Terrain 60 acres dont 25 acres boisées, pouvant aussi être cultivé. Pas construit. Prix \$26,500.00 - Termes. IMMEUBLES VALVER, COURTIER, Tél.: 576-7761.

FERME, 210 arpents, 200 cultivés, basses terres, quota lait nature, avec ou sans rouler. A vendre avant le 15 juin. GEORGES JUTRAS, PLESSISVILLE, RUE 1 (MEGANTIC). - 362-2634.

Terre, 200 acres, 150 cultivées, maison, grange, étable neuves, 45 têtes Holstein, lait nature, machinerie, ARSENE GENDRON, PALMAROLLE, A-BITBI OUEST. - Tél.: 2359.

150 arpents, 2/3 argileux, maison, grange, étable, 400 étables, 40 milles Montréal. MME ROSE ROCHELEAU, NOTRE-DAME DE STANBRIDGE, (MISSISSAUGUE).

FERME à vendre, 160 acres dont 136 en culture, avec maison, annexe, grange-étable et 2 annexes, hangar, porcherie et grange; ancienne ferme de M. CLEMENT PROULX, Wickham, Drummond. S'adresser à: SOCIÉTÉ DUCRÉDIT AGRICOLE, a/s A. BELLEMAIRE, EDIFICE FEDERAL, 155 RUE ST-JEAN, DRUMMONDVILLE. Tél.: 478-5733.

FERME à vendre, 357 acres dont 122 en culture, avec maison, 2 granges, grange-étable, annexe et étable à sucre. Ancienne ferme de Edy Ramsay, Notre-Dame de Ham, Cte Wolfe, S'adresser à: SOCIÉTÉ DUCRÉDIT AGRICOLE, EDIFICE FEDERAL, 315 RUE KING OUEST, C. P. 594, SHERBROOKE, CTE SHERBROOKE, P. Q. Tél.: 569-2084.

BELLE ferme, 150 arpents, près du village, avec maison, bâtiment, animaux et rouler, RAYMOND ST-GERMAIN, ST-ANTOINE SUR RICHELIEU, Tél.: 787-5385.

FERME laitière, 300 arpents, équipement complet, 100 têtes Holstein, quota 40,000 lb. prix: \$105,000. St-Sébastien, Cte Iberville - Ferme 224 arpents, 24 bœufs, rouler complet, construction bon ordre, Henryville, Route 7, Cte St-Jean. - IMMEUBLES RICHELIEUENR, MME E. PARE, CLARENCEVILLE, 294-5730.

TERRE bâtie, 220 arpents cultivables, près du Village St-Louis de Richelieu, Aussi terre de 15 arpents, bois de service et chauffage, pour règlement de succession. S'adresser à: PAUL-EMILE LETENDRE, 135, BARTHE, SOREL, QUE. Tél.: 743-6523.

FERME, avec rouler, 200 arpents, 35 bêtes, 1 mille route nationale, 4 milles d'Asbestos, PHILIPPE CASTONGUAY, R. R. 1, WOTTON (WOLFE) - Tél.: 603-3-3.

FERME à vendre, 420 acres dont 186 en culture, avec 2 maisons, 2 granges-étables, laiterie et 2 annexes. Ancienne ferme de Claude Oudette, R. R. 1, Ayer's Cliff, Cte Stanstead, S'adresser à: SOCIÉTÉ DUCRÉDIT AGRICOLE, EDIFICE FEDERAL, 315 RUE KING OUEST, C. P. 594, SHERBROOKE, CTE SHERBROOKE, P. Q. Tél.: 569-2084.

TERRE, 2 1/4 x 28, banc gravier - sable; sans rouler, Bâtisse, résidence en bon ordre, 220, eau courante, système chauffage, CLEMENT RICHER, 159, 31ème RANG SIMPSON, ST-CYRILLE WENDOVER, (DRUMMOND).

FERME, 165 acres, très bien bâtie, rouler complet, très moderne, 55 têtes d'animaux - Permis lait Montréal - Cause: Maladie, JACQUES GIROUARD, STE-HAÏBE, CTE HUNTINGDON, Tél.: 373-5648.

A HEMMINGFORD, ferme 170 acres, avec rouler et étable neuve - 40 têtes - réservoir citerne (bulk tank), quota 20,000 lb - bonne maison, Tél.: 247-2606 --- 674-1066.

TERRE à vendre, située à St-Alexandre, Comté Iberville, P.Q. - Environ 270 arpents. Bâtisses et résidence en très bon ordre. Conditions de paiement à discuter. S'adresser à: CASE POSTALE 666, L'ASSOMPTION, P.Q. - Tél.: L'Assomption, 837-4754 - Montréal, 861-2331 - de 9 hres à 5 hres p.m. - du lundi au vendredi seulement.

TERRE, 135 arpents cultivables, situés à un mille du village, très bien bâtie, maison avec chauffage central, ALCEDE BELLEMAIRE, YAMACHECHIE, CTE ST-MAURICE, Tél.: 296-3691.

TERRE, 200 arpents, située à Berthier, sur route 43 - Maison neuve, étable moderne avec nettoyeur - possibilité de vente: tout, ou en partie. ADRIEN LAVALLEE, 300 DE BIENVILLE, BERTHIERVILLE, Tél.: 839-3163.

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG., COURTIER EN IMMEUBLES, L'ANGE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE.

REGION Bedford-Farnham, terre 165 arpents. Dans village. Très bien bâtie, 30 vaches. Machinerie. Excellent marché pour lait. Prix: \$45,000, incluant hypothèque \$18,000. - Bas intérêts, à longs termes. Plusieurs autres terres, aussi vergers commerciaux. PAUL GINGRAS, - Agronome dans région depuis trente ans. - 1396 RUE SUD, COWANSVILLE, Tél.: 263-2066.

TERRE, 225 arpents dont 50 boisés, rouler et troupeau au complet, sucre, avec équipement, résidence en bon ordre, avec ou sans rouler, LUCIEN MACLEURE, ST-FRANÇOIS DU LAC, CTE YAMASKA.

FERME à vendre ou à échanger pour maison. 240 acres, rouler, animaux, étable, LUCIEN MENARD, 8ème RANG, VALCOURT, Tél.: 858-2050.

BONNE terre, 101 arpents, étable, bonnes bâtisses, commodités modernes, NOEL ST-ANDRE, ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN, (360 RUISSEAU-ST-JEAN) CTE L'ASSOMPTION.

TERRE à légumes, 300 arpents tous cultivables, avec garage, face à la grande route. ST-PAUL DE JOLLETTE, Tél.: 666-4587.

FERME, 152 arpents avec rouler, maison, 45 vaches, silo Dion, machinerie à ensilage, nettoyeur d'étable, contrat lait nature. "Bulk tank", 2 tracteurs. Cause: mortalité. MME ROGER JANSSEN, 850 BAS DE L'ASSOMPTION SUD, Tél.: 837-4567.

TERRE, 80 arpents en culture et 71 en beau bois d'épinette, sapin. Bons bâtiments, maison, avec ou sans machines agricoles. Tracteur. Centre village. ALFRED BOURGON, JOLY, CTE LOTBINIERE, Tél.: 7.

A VENDRE ou à échanger, terre de 250 arpents, près de la Trans-Canada, S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVÈRE, CTE NICOLET, Tél.: 23 - S - 1.

FERME, 140 arpents, 40 bêtes, avec ou sans rouler; bâtisses rénovées. Bien située. CLEMENT LEHOUC, PRINCEVILLE (ARTHABASKA). ROU-TE 5 --- 364-5774.

FERME à vendre, 187 acres dont 80 en culture, avec maison, grange, étable, laiterie, poulailler, 2 remises, grange; ancienne ferme de M. ALAIN MORISSETTE, R.R. 1, BLACK LAKE, CTE MEGANTIC. S'adresser à: SOCIÉTÉ DUCRÉDIT AGRICOLE, a/s J.C. LEBLANC, 142 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE, CTE MEGANTIC. Tél.: 752-9132.

TERRE, 200 arpents cultivables, 2 milles du village, facile à écouler. Bâtisse, résidence, en bon ordre; chauffage central. LUCIEN PROULX, LA BAIE, CTE YAMASKA. Tél.: 783-6608.

ST-BENOIT, terre 90 arpents cultivables à foin, grain et jardinage; avec rouler, machines aratoires, DANIEL LABONTE, ST-BENOIT, CTE DEUX-MONTAGNES.

TERRE 90 arpents, avec ou sans rouler, quota lait à Montréal, ROSAJO FORTIER, ST-ANDRE EST, (RIVIERE ROUGE). Tél.: 537-3407.

TERRE, 135 arpents, avec ou sans rouler, quota lait Montréal, 2 milles du village. RODOLPHE ST-JEAN, RANG RIVIERE ROUGE NORD, ST-ANDRE EST, (ARGENTEUIL) Tél.: 537-3584.

TERRE, 200 arpents, 56 boisés, construction en bon ordre. Bonnes conditions. COME BEAUDET, SAINT-EDOUARD, CTE LOTBINIERE.

MASCOUCHE, 20 milles de Montréal, terre à jardinage, 158 arpents, eau de source, bien bâtie, avec ou sans rouler. Tél.: 832-2902.

TERRE, 200 arpents, 56 boisés, construction en bon ordre. Bonnes conditions. COME BEAUDET, RANG ST-CHARLES, ST-EDOUARD, CTE LOTBINIERE.

TERRES DEMANDEES

MAISON 5 pièces ou plus ou terre à louer, avec option d'achat - limite 50 milles de Montréal - PAUL-EMILE FORGUE, 1707 PANET, MONTREAL. Tél.: 525-8842.

ENCANS PUBLICS

POUR encans de tous genres, veuillez vous adresser à: GEORGES-ETIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ DE ST-BARNABE SUD, CTE ST-HYACINTHE, Tél.: 792-6227 ou 792-6207.

VENTE par ENCAN Samedi le 4 mai, 1968, à 1 hre p.m. précise, chez M. GERMAIN NEAULT, de TINGWICK, (ARTHABASKA).

La Ferme est située dans le 7ème rang. Sera vendu: 1 très bon lot de 25 taures de 3 ans, toutes dues pour vêler en mai, 2 taures de 2 ans, 3 taures de 1 an. Ces animaux sont claires de test, certifiées fournil. Aussi 1 cheval. Le rouler complet. Tracteur Massey-Ferguson No 35, Tracteur Massey-Harris No 22, Presse à foin Oliver No 620, Monte-Balles, Faucheuse dernier modèle, Râteau-Fleur Polar, Wagon sur pneus, Herse à disques, Herse à finir, Charrue hydraulique, Epandeur d'engrais chimique sur pneus de 10 pi., Semoir, Banc de Scie, Grosse remorque de 20 pi., Trayeuse Surge à 2 chaudières, Refroidisseur à lait, 10 bidons, Attelages, Tondeuse électrique, Outils de hangar, une partie du ménage de maison et quantité d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGE COGGIN, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ, DE PLESSISVILLE, QUE. Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BAILLEE ENR. IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.

ENCAN Samedi le 4 mai, 1968, à 1 hre p.m. précise, chez M. VATEUR SYLVESTRE, 500, RANG ST-JOACHIM, ST-BARTHELEMY, CTE BERTHIER, à 1 1/2 mille du Village.

Sera vendu: 1 troupeau d'animaux HOLSTEIN D'EXTRA CHOIX comprenant 16 têtes dont 13 vaches (plusieurs seront vèlées), 2 taures de 1 an, 1 pur-sang, 1 taureau d'un an, d'extra choix, très bon reproducteur. TOUS CES ANIMAUX SONT DE TRES BON TYPE LAITIERS. MACHINERIE: Tracteur International 240 avec attache "Fast-Hitch" - Epandeur New Holland 331, capacité 130 minots avec boîte à ensilage, 1 and usage seulement, commandé par le pouvoir "Pick-Up", Herse à rouleaux International 1212, 16 pi., comme neuve, Charrue International 2 raies, tréflante, 7 pi., Châfnes à tracteur, Wagon de marque Normand avec plate-forme sur pneus 60X16, 6 plis, Herse, Râteau, Semoir à chaux, Brossette, Trayeuse de marque Perfection 2 chaudières, avec compresseur, Refroidisseur Delaval, capacité 6 bidons, 18 bidons à lait, comme neufs, Chaudières, Couloirs, Remorque à 2 roues, Scie Mécanique Pioneer, modèle 650, Clipper (tondeuse) à vaches, Cric (jack) à l'huile, Meule à moteur, Moteur 1/3 de force, comme neuf, Fusils à graisser, toute la marchandise du hangar, 800 à 900 balles de bon foin dont 35% à 40% de trèfle, environ 200 balles de paille, 5,000 lb d'avoine Garry, 1 gros bidon de 20 gallons. Une partie du ménage de la maison ainsi que plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU PRET DE BANQUE. CAUSE DE L'ENCAN: QUITTE LES LIEUX. Pour information, veuillez vous adresser à: VATEUR SYLVESTRE ou à GEORGES-ETIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABE-SUD, CTE ST-HYACINTHE. Tél.: 792-6227 ou 792-6207.

1 MAISON AVEC TERRAIN DE 130 pi. x 360 pi. ainsi qu'un poulailler de 40 x 80, à 3 étages, lambrissé en tôle, capacité de 10,000 poulets. Conditions de paiements faciles.

ENCAN sur la Ferme de M. ARMAND THEORET, Route 41, Paroisse de Ste-Sophie, Rang Abercromby, à 2 milles de NEW GLASGOW (Terrebonne).

Samedi le 4 mai, 1968, à MIDI précis, SERA VENDU UN EXCELLENT TROUPEAU DE 70 têtes d'animaux "HOLSTEIN DE CHOIX", toutes claires de test fédéral et incluant 13 PUR-SANG enregistrées avec papiers. Ce troupeau comprend 54 très bonnes vaches dont plusieurs fraîche vèlées avec veaux,

d'autres dues sous peu et quantité d'autres devant mettre bas en août, septembre, octobre et novembre; 14 belles génisses d'élevage et 2 EXTRA BONS taureaux âgés de 16 et 23 mois.

CECI EST UN TRES BON TROUPEAU D'ANIMAUX LAITIERS DONT PLUSIEURS SUJETS DU TROUPEAU DE M. L. SEDILLO DU ST-REMI ET D'AUTRES BONS TROUPEAUX. EQUIPEMENT LAITIERS: Bassin réfrigérant Delaval d'une capacité de 100 bidons (7900 lb) avec lèveuse automatique, système de pipeline pour 64 vaches et 6 unités de trayeuse. Toute cette installation est presque neuve et comprend 3 autres chaudières de trayeuse.

MACHINERIE: Silo en ciment (16X55) avec débouleur automatique de marque Dion (seulement 2 ans d'usage); 2 autres silos en bois de 12 X 24; Projecteur (souffleur) à silo de marque Dion avec éventail de 48 pces et toute la tuyauterie opérant sur prise de force du tracteur; Fourrageur sur le champ avec faux de 6 pi., nez à bête d'Inde et moteur; Voiture à ensilage Dion sur pneus et sur prise de force du tracteur avec déchargeuse automatique; Epandeur à fumier StarLine - genre baril avec chaînes - d'une capacité de 140 minots sur prise de force du tracteur; Nettoyeur d'étable Iberville (Bessette) avec 420 pi. de chaîne, grosse transmission et moteur de 5 forces; Installation complète d'étable Beatty (neuve) pour 64 vaches incluant 32 bols à eau avec toute la tuyauterie au grand complet.

CAUSE DE L'ENCAN: Transfert dans LA GRANDE CULTURE CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 7%.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130.

VENTE PAR ENCAN Lundi, le 6 mai, 1968, à 1 hre p.m. précise,

chez M. LAURENT DESILETS, de ST-GREGOIRE, CTE NICOLET. La Ferme est située sur la route 3, à 2 milles du village.

Sera vendu: un excellent troupeau HOLSTEIN DE CHOIX de 19 bêtes dont 14 vaches laitières, la plupart fraîche vèlées et les autres dues sous peu - 4 taures d'un an et un taureau d'un an, CE TROUPEAU EST CLAIR DE TEST FÉDÉRAL, CERTIFIÉ FOURNIL. Egalement à vendre: 34 truies portières, 20 sont pur-sang enregistrées avec papiers - 10 truies avec leurs petits et 200 porcelets de 6 à 9 semaines - 1 verrat pur-sang enregistré.

LA MACHINERIE COMPREND: Tracteur Ford No 2000, diesel, avec hydraulique, att. 3 ptes., seulement 1800 heures de travail - Charrue David Brown à 2 versoirs - Faucheuse International de 7 pi. - Râteau-Fleur New-Holland - Herse à disques Fordson - Herse à finir - Monte-Balles de 32 pi. - Epandeur d'engrais New Holland Capacité 130 minots, opérant sur prise de force du tracteur - Vis à grain avec moteur - Grader - Wagons sur pneus - Remorque "trailer" - Chargeur à balles - Arroseuse à grain - Trayeuse Co-op à 2 chaudières et toute l'installation - 2 Refroidisseurs à lait 4 et 8 bidons - 15 bidons - 15,000 balles de bon foin - Scie mécanique Pioneer 58, 7 forces, réservoir à gazoline - Tondeuse à gazon - Tondeuse électrique - tous les outils du hangar - une partie du ménage - Frigidaire DesFossés O'Matic, 13 pi., et autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT OU PRET DE BANQUE. LA FERME DE 175 ARPENTS EST AUSSI À VENDRE.

Pour information ou demande de crédit s'adresser à: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, QUE. Tél.: 362-7585. Diplôme de l'Institut Royer de Montréal 2 ans de cours en AGRICULTURE.

ENCAN Sur la Ferme de M. EMILE GUILLAIN Rang Guilmain, STE-ROSALIE, (Cte BAGOT), Mardi le 7 mai, 1968, à 2 hres p.m. précises,

SERA VENDU UN TRES BON TROUPEAU DE 23 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral. Ce troupeau comprend 14 belles vaches fraîche vèlées; 1 devant mettre bas à l'automne; 2 taures saillies pour octobre; 1 taure ouverte et 5 génisses d'élevage.

CECI EST UN EXCELLENT TROUPEAU D'ANIMAUX LAITIERS. Aussi: Un réfrigérateur à lait d'une capacité de 8 bidons (en très bonne condition); une trayeuse Delaval avec moteur, compresseur, pipage et 2 chaudières; 10 bidons à lait.

CAUSE DE L'ENCAN: AUTRE CULTURE. CONDITIONS:

COMPTANT OU PRET DE BANQUE. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130.

ENCAN Sur la FERME DE M. GERMAIN TETREAULT, 300 Rang St-Amable, ST-BARNABE SUD (ST-HYACINTHE), Mercredi le 8 mai, 1968, à 1 hre p.m. précise.

TOUT SERA VENDU: Un tracteur Diésel Oliver No 1800 avec moteur de 80 forces, cabine à neige, hydraulique, "hydropower drive" et att. 3 ptes.; Charrue Oliver à 5 raies (16 pces de diamètre) modèle semi-porté; Tracteur Diésel Super Oliver No 88 (entrées bonne condition) avec moteur de 58 forces, roues ajustables avec hydraulique et chaînes; Tracteur au gaz Super Oliver No 55 avec moteur de 38 forces, hydraulique, chaînes et att. 3 ptes.; Charrue à 2 raies de 16 pces de diamètre avec cylindre, modèle tréflant;

Epandeur à engrais chimique Oliver; Herse à disques de 16 X 16, genre remorque sur pneus; Herse à ressorts North à 3 sections de 36 dents, modèle tréflant; Herse démarieuse Farnham à 5 panneaux de 5 pi. (25 pi. de largeur) modèle semi-porté; Sarcleur suspendu Oliver No 640 à 4 rangs ajustables entre 24 pces et 42 pces; Sarcleur à betteraves à 4 rangs avec hydraulique sur l'avant du tracteur; Arracheuse mécanique à betteraves Farnham No 350 à 2 rangs, complètement équipée d'un système hydraulique; Voiture sur pneus avec "dunkley" et plate-forme de 8 X 22 pi.; Rouleau de fer à 2 sections de 8 pi.; Rouleau de fer à 3 sections indépendantes (13 pi. de largeur); Moulin à battre Dion avec soigneuse automatique; Arroseuse avec agitateur, att. 3 ptes. et équipement à haute pression (capacité 100 gall.); Niveleuse avec att. 3 ptes.; Presse à foin Case No 200 sur prise de force du tracteur (presque neuve); Conditionneur Oliver; Monte-Balles sur pneus et avec fond de tôle et prise de force; Semoise à betteraves et à bête d'Inde à 4 rangs avec att. 3 ptes.; Semoise à grain Case à 15 disques, modèle combiné; 2 boîtes à grain d'une capacité de 130 minots (genre tréfle); Voiture avec pompeuse sur train de camion, capacité 8 tonnes; Camion GMC de 1/2 tonne (en très bonne condition) et quantité d'autres articles trop long à énumérer.

CECI EST UN EXCELLENT ROULANT SPÉCIALEMENT CONÇU POUR LA GRANDE CULTURE, TEL QUE BETTERAVES, BLE D'INDE ET AUTRES. CAUSE DE L'ENCAN: LA TERRE EST VENDUE.

CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 7%.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130.

ENCAN sur la Ferme de M. SYLVIO DUPUIS, sur l'ancienne route No 32, entre Richmond et Durham Sud, à MELBOURNE (RICHMOND), Jeudi le 9 mai, 1968, à 1 hre p.m. précise.

Tout sera vendu: 32 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires de test fédéral. Ce troupeau comprend 21 bonnes vaches soit fraîche vèlées ou dues sous peu; 4 taures de 1 an; 2 taureaux de 1 an (très bons reproducteurs) et 5 génisses d'élevage.

2 Bons chevaux "garantis" et pesant 1300 lb et 1500 lb, avec attelage double. MACHINERIE: Tracteur Diésel Massey-Ferguson No 65 (seulement 700 heures d'ouvrage) avec power steering, barrage de roues, chaînes, hydraulique et att. 3 ptes.; Charrue Massey-Ferguson à 2 raies avec att. 3 ptes.; Tracteur Ford No 2085 avec hydraulique et att. 3 ptes.; moulin à faucher, 7 pi. avec att. 3 ptes.; Herse à rouleaux 14 X 28; Herse à ressorts; Rouleau de fer; Semoise Massey-Harris à 13 disques combinée pour engrais chimique (comme neuve); 2 voitures sur pneus avec montants à foin; Râteau de côté Morfill; Epandeur à fumier; Evaporateur à sirop d'érable; Réservoir à ramasser; Réservoir d'emmagasinement; 600 chaudières à sève dont 200 en aluminium; 300 piquets de cèdre; Trayeuse Delaval avec moteur, compresseur, pipage et 2 chaudières; Chariot à fumier (neuf) avec rail; 20 bidons à lait; Râteau et quantité de tôle, de fer, et d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: MALADIE. CONDITIONS: COMPTANT OU PRET DE BANQUE. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130.

ENGAN GIGANTESQUE de MACHINERIE \$50,000, de machines aratoires doivent être vendues par Encan, Vendredi, le 10 mai, 1968, à MIDI précis,

à la Ferme de M. WILBERT GRUER, (Vendeur d'Équipement de Ferme New Holland),

à AUBREY, Cte Châteauguay, P.Q. 5 Presses à foin New Holland - 4 Cultivateurs hydrauliques - 3 Râteaux de côté H.S. - Wagon 12 tonnes, 8 roues - Lieuse à foin - Ramasseur à bête d'Inde New Idea - Combine New Holland - 3 Éleveurs à foin - 2 Epandeurs à chaux New Holland - 4 Wagons New-Holland, 2 avec coffres à fourrage - Tracteur David Brown 990 avec loader - Charrue hydraulique à 3 sillons - Tracteur John Deere à chenilles "caterpillar" - 4 tracteurs de ferme - Souffleur à neige Richardson 7 1/2 pi. hydraulique - 2 tracteurs neufs 7 1/2 C.V. "Bush-Hog Riding" avec faucheuse et souffleur à neige - Camion 7 tonnes avec charrue "Frink" 8 pi. - Malaxeur et moulange New Holland - Herse hydraulique 36 disques - Cultivateur à 2 raies - Herse avec 16 pi. de chaîne et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour crédit, faire arrangement avec le propriétaire avant la vente.

LYELL J. GRAHAM, ENCANTEUR, ATHELSTAN, QUE. Tél.: Huntingdon - 264-2289.

ENCAN SUR LA FERME DE M. ELZEAR GRENIER dans le Village de SUTTON (Cte BROME), Samedi, le 11 mai, 1968, à 10,30 hres a.m. précises.

TOUT SERA VENDU SANS RESERVE: 60 têtes d'animaux PUR-SANG enregistrées avec papiers, toutes claires de test fédéral et en grande partie vaccinées avec certificat. Ce troupeau comprend 36 bonnes vaches JERSEY dont plusieurs fraîche vèlées et quantité d'autres saillies pour l'automne; 6 bonnes HOLSTEIN dont 3 provenant du troupeau de Walter Khune; 2 belles

GUERNSEY; 2 superbes AYRSHIRE; 4 magnifiques HEREFORD et 8 belles génisses d'élevage. CECI EST UN TRES BON TROUPEAU D'ANIMAUX LAITIERS.

LIGNEE DES JERSEY: 10 d'entre elles proviennent de BR FLOWER GIRL, 1 Poney de 8 ans.

MACHINERIE: Tracteur Diésel International No B-250 avec chargeur sur le devant, fourche à fumier, niveleuse et att. 3 ptes.; Tracteur Diésel Massey-Ferguson No 35 avec hydraulique et att. 3 ptes.; Tracteur Ferguson No 85 en parfaite condition; Moulin à faucher de 7 pi. avec att. 3 ptes.; Presse à foin New Holland No 67 sur prise de force du tracteur; Ensilieur à bête d'Inde Dion; Conditionneur à foin New Holland; Râteau Morfill; 3 voitures sur pneus avec montants à foin; Monte-Balles intérieur avec moteur de 1/2 force; Semoise à 13 disques combinée pour engrais chimique; Coupe-Bête d'Inde; Charrue Massey-Ferguson à 2 raies avec att. 3 ptes.; Epandeur à fumier Oliver; Remorque; Sleigh; Lieuse; Scie mécanique; Charrue à rigoles avec att. 3 ptes.; Nettoyeur d'étable Lajoie presque neuf avec 270 pi. de chaîne et montée extérieure pivotante; Bassin réfrigérant Delaval d'une capacité de 35 bidons (NEUF); Trayeuse Surge avec moteur, compresseur, pipage et 3 chaudières; 40 bidons à lait; 20 tonnes de beau foin; Silo 14 X 28; 2 éleve

OEUFs: variantes des prix

Le marché des oeufs accusait des variations la semaine dernière suivant les régions du pays. Dans les deux grandes provinces du centre et celles de l'Atlantique, les prix au producteur des catégories supérieures sont demeurés stables ou ont baissé de 1/2 à 4 cents la douzaine en bien des cas; dans les provinces de l'Ouest, au contraire, ils étaient ou soutenus ou supérieurs de 3 c. à la plupart des endroits. Peu de changement à la cote des catégories inférieures; à peine quelques modifications ici et là.

Prix des A gros en cartons, du gros au détail, en fermeture: les mêmes que la semaine précédente à Montréal ou 45 c.; Toronto accusait un certain fléchissement à 43 c.

VOLAILE: quelques hausses

Prix soutenus au producteur des diverses classes et catégories de volaille aux principaux marchés la semaine dernière, sauf en quelques cas où il y eut révisions, la plupart à la hausse.

Volaille vivante: Les poulets bien en chair, de 7 livres et plus, ont marqué des gains de 1 1/2 c. à Winnipeg. Les poules pesant moins de 5 livres se vendaient 1 c. de plus à Montréal; celles de poids moyen, 1/2 c. de plus à London; à Vancouver, quelques commerçants ont haussé leur prix de 1 c. pour les poules bien en chair.

FORCS: mêmes prix à Montréal

Dans l'ensemble, il y avait tendance à la baisse des marchés aux porcs la semaine dernière, dont la fin a été marquée d'un faible raffermissement à quelques endroits.

Prix des porcs de la catégorie A: Toronto, baisse légère à \$26.45-\$27.25; Montréal, inchangés ou à peu près à \$25.25-\$26.25; Winnipeg, recul à \$24.35-\$25.75; les dernières ventes s'y faisaient à 40 c. de plus les 100 livres ou à une moyenne de \$25.30; Calgary a descendu à \$23.10; Edmonton et Lethbridge, en baisse de \$1 dans chaque cas à \$22.50-\$22.60; Saskatoon, perte de 50 c. et plus à \$23.50-\$24.40. Soit dit en passant, c'est la première fois depuis longtemps que les prix sont tombés à moins de \$23 à certains marchés de l'Ouest.

Autre remarque: le volume des arrivages varie d'une semaine à l'autre, des hausses succédant à de faibles baisses occasionnellement. Durant la semaine qui a pris fin le 20 avril, les arrivages furent au total de 178,355 têtes, soit environ 22,000 de plus que durant la semaine correspondante de 1967. C'était une augmentation de 14.2% dans l'ensemble du pays -- 10.4% de plus dans l'Est et 20.7% dans l'Ouest.

VEAUX: recul de \$2 à Montréal

Faiblissement généralisé du marché des veaux la semaine dernière. A Toronto, les Bons et De choix se vendaient un peu moins cher, la cote générale demeurant toutefois dans les limites de la semaine précédente à \$34-\$42; à Montréal, prix variant de soutenus à inférieurs de \$2 les 100 livres -- suivant la qualité sans doute -- à \$36-\$39; Winnipeg accusait aussi une perte de \$2 à \$36-\$40. Prix stables des bons veaux de type à boucherie: \$24-\$27 à Winnipeg et \$21.50-\$23.50 à Edmonton.

AGNEAUX: un marché ferme

Peu d'arrivages et demande passablement bonne des agneaux la semaine dernière. A Toronto, les bons agneaux provenant des parcs d'engraissement ont avancé à \$32-\$35.50; à Winnipeg, gain de \$1 les 100 livres à \$27-\$28; à Edmonton, prix à peu près soutenus à \$25. Les bons agneaux de printemps à Toronto s'écoulaient à une gamme de prix allant de \$37 à \$64 les 100 livres. Importations de 408 têtes des Etats-Unis durant la semaine pour abattage immédiat.

BOVINS: des prix instables

Arrivages accrus de bovins la semaine dernière et demande très irrégulière, surtout à l'égard des dernières catégories et des sujets trop pesants. Les vaches s'écoulaient plutôt facilement dans l'Est; moins bien ailleurs.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses, de soutenus à inférieurs de 50 c. les 100 livres; vaches, fluctuations de \$1 vers le haut à 50 c. vers le bas -- à Montréal, les bonnes se vendaient à prix fermes -- \$18.75-\$21.50.

STOCKS: peaux vertes

Les stocks de peaux vertes détenus par les salaisons, les commerçants et les tanneurs en fin de janvier s'établissaient à peu près de la façon suivante: augmentation des peaux de bovins par rapport à la même date de 1967; par contre, réduction des peaux de veaux, d'agneaux et de moutons, de chevaux tandis qu'il y avait accroissement chez les autres d'origine variée.

ABATTAGES: agneaux et moutons

C'est de l'est du pays que proviennent à ce temps-ci le gros des agneaux d'abattage (de l'Ontario surtout) -- presque 8 fois le volume de l'Ouest. Par contre, l'Ouest fournit le gros des moutons -- presque trois fois les quantités de l'Est. Ce sont du moins les chiffres fournis pour la première semaine d'avril par la Direction fédérale de l'hygiène vétérinaire qui s'occupe de l'inspection dans la quasi-totalité des abattoirs au pays.

BLE: à la Tchécoslovaquie

La Tchécoslovaquie signera cette année avec le Canada une nouvelle entente pour achats de blé. L'accord de cinq ans impliquerait un volume un peu moindre que les 1,2 million de boisseaux du dernier conclu en 1963. Les ventes à venir sont estimées à quelque \$80 millions. La nouvelle a été communiquée par l'ambassadeur tchécoslovaque à Ottawa la semaine dernière.

VENTES: poussins et dindonneaux

Du début de janvier au 8 avril de l'année encours, les placements de poussins-poulettes ont diminué de 18% au Canada (de presque 30% au Québec) par rapport à la même période de 1967. Réduction également chez les poussins à griller (8.8%) -- 7.8% de moins au Québec; de dindonneaux à griller (19.8%) pour l'ensemble du pays -- 1% de plus au Québec; de dindonneaux de type lourd (13.2%) dont 8.9% de moins au Québec.

Coût de production des produits laitiers**La combinaison idéale**

Dans l'industrie laitière, le salaire, les avantages sociaux, l'amortissement et l'entretien des machines et des immeubles représentent environ 50 p. c. du coût de la production.

C'est en partie ce qui ressort des conclusions d'une enquête menée par des économistes, des experts comptables et des ingénieurs-conseils à la demande du ministère de l'Industrie et du

Commerce et de la Régie des marchés.

Cette étude défrayée par l'ARDA, a permis la mise au point d'une méthode de calcul qui facilite l'évaluation de chaque élément du coût de production identifié séparément dans le prix du produit fini.

Chaque phase du processus de fabrication peut alors être utilisée au maximum.

Dans la première partie du rapport, intitulé "Etude économique et comptable des coûts de fabrication des produits laitiers du Québec", on trouve un aperçu général des méthodes employées pour l'échantillonnage et la collecte des données. Dans la 2e partie, il y a les définitions des concepts et la technique utilisée pour le traitement des données de base. Enfin, en troisième lieu, les résultats ainsi qu'une brève analyse.

Dans les quatre types d'usines étudiées, (beurreries, fromageries, beurrerie-fromagerie et les usines diversifiées), deux facteurs semblent avoir une plus grande influence sur le coût de la production: la nature du produit et le niveau de production.

Selon ces données, on a pu déterminer quelle combinaison de production serait idéale: beurre-fromage-lait en poudre.

En ce qui a trait aux dépenses dans l'industrie laitière, on a établi que l'amortissement et l'entretien représentaient un quart, les salaires, un autre quart, l'administration 19 p. c., l'emballage 13 p. c., le chauffage, 10 p. c.

Explosion d'une bombe atomique d'une mégatonne vendredi dernier dans le Nevada



"Depuis qu'elle a mangé ce blé radio-actif elle souffre de réactions en chaîne."

par: Le groupe des 31 cultivateurs

**UNE CARRIÈRE ?**

Assurances UCC offre une carrière d'avenir dans la vente, pour jeunes hommes dynamiques, ambitieux, travailleurs et sociables.

Les candidats choisis, en plus de recevoir, l'entraînement nécessaire, se verront appuyer par leur gérant et les agents en fonction, ce qui indique le caractère spécial de Assurances UCC.

ÉCRIVEZ À:

ASSURANCES UCC
SERVICE DES AGENCES
1259, RUE BERRI,
MONTRÉAL 24, QUÉ.

PRIÈRE D'Y JOINDRE UN EXPOSÉ DE VOTRE EXPÉRIENCE PASSÉE.

**A l'honneur**

Monsieur Lionel Delorme de Beloeil, Québec, vient de remporter le Golden Oval du Département des Produits Agricoles de Cyanamid of Canada Limited pour son exceptionnel record de ventes en 1967.

Entré au service de Cyanamid en 1958 comme représentant médical, Lionel Delorme a été muté ensuite au service des produits agricoles. Il a maintenant la charge des ventes de tous les mélanges à provende et des produits de santé pour les animaux dans toute la partie du Québec située à l'est du Richelieu.

Session sur le travail de groupe

Une session de formation au travail de groupe organisée par la Fédération de l'UCC du diocèse d'Amos à l'intention de ses dirigeants, de ceux des syndicats spécialisés de producteurs de la région, des coopératives agricoles régionales, a eu lieu en avril, à l'Ecole de l'Agriculture de La Ferme.

Cette session, sous la direction d'un spécialiste en animation, a permis de définir ce que signifie la véritable participation des membres à leur association, et le pourquoi de la nécessité de la participation des membres, à l'élaboration des objectifs de l'association, et à l'établissement de son plan d'action.

La réflexion a porté également sur le rôle des responsabilités, du membre, du directeur, de l'employé dans une association et ceux des organismes aux différents niveaux. Cette session a été tenue dans le but d'utiliser au maximum nos ressources humaines de façon à éviter des pertes d'énergie et assurer une meilleure participation des membres dans la vie de nos associations.

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

MARDI, LE 30 AVRIL 1968

Le prix des oeufs a continué à fléchir mais la baisse s'est surtout fait sentir pour les oeufs de la catégorie A-Moyens. Des expéditions furent reçues des États-Unis.

Les prix vivant et éviscéré pour toutes les sortes de volailles sont demeurés les mêmes. La demande pour le poulet à griller et le gros poulet a été bonne tandis que le marché de la poule et du dindon à griller a été tranquille.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS	
6 lb et plus.....	51c.-.53c.
5 lb et moins de 6.....	48c.-.51c.
4 lb et moins de 5.....	38c.-.41c.

Poulets à griller et à frire
(sous glace)

Moins de 4 lb.....	33c.-.36c.
--------------------	------------

POULES

6 lb et plus.....	38c.-.39c.
5 lb et moins de 6.....	37c.-.39c.
4 lb et moins de 5.....	35c.-.36c.
Moins de 4 lb.....	29c.-.36c.

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb.....	39c.-.41c.
10 lb et moins de 16.....	40c.-.42c.
16 lb et plus.....	39c.-.41c.
Canards.....	nil

OEUFs

Prix de gros aux
détaillants à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros.....	47.5c.
A-Gros.....	44.7c.
A-Moyens.....	41.8c.
A-Petits.....	36.3c.

Prix de détail aux
consommateurs à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros.....	56c.-.66c.
A-Gros.....	53c.-.63c.
A-Moyens.....	47c.-.51c.
A-Petits.....	37c.-.42c.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE

LE 27 AVRIL 1968

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 62c., 93, 63c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, 63c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé : (ventes de 25 sacs ou plus). Puly., Canada 1ère cat., sacs, 18c. à 22c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs, 18c. à 19 1/2c. Aliments du bétail, sacs, 14c. à 14 1/2c.

Poudre de lait de beurre, bétail, 14c. à 14 1/2c.

Poudre de petit lait, 05c. à 05 1/2c.

Caséine 30 mailles, 32c. - 33c. Lait évaporé, caisse 48/16 7.80 Crème douce, la livre matière grasse (en bidon) .94c.

Du 24 au 30 avril 1968 inclusivement, le fromage blanc du Québec se vendait 44c., coloré 44 1/4c. (lait cru).

FRUITS ET LÉGUMES

LE 29 AVRIL 1968

Prix payés aux producteurs au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a. m. Ces prix sont fournis par la Section de l'Inspection, Division des Productions Horticoles, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

POMMES: McIntosh 3" et plus 3.00 - 3.50, 2 1/4" et plus 2.50 - 2.75, C, 1.25 - 1.50, Cortland 2.75 - 3.00 / bois-seau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.75 - 2.00 / 50lb
CAROTTES: 2.75 - 3.00 / 50 lb.
LAITUE: Frisée 4.00 / 2 doz.
OIGNONS: Moyens 5.00 - 6.00 / 50 lb.
PANAI: 3.50 / 12 cellos de 2 lb.
PATATES: .90c.-1.00 / 50 lb.
RUTABAGA: 1.75 - 2.00 / minot 1.25 / 50 lb, No 2, .75c. / 50 lb.



MAÏS À GRAIN

LE 30 AVRIL 1968

TRACK MONTRÉAL
PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3	
en vrac	100 lb..... \$2.70
Jaune de l'Ontario, no 3 C.E.	
en vrac	100 lb..... \$2.70

PORCS ABATTUS

Ce qui suit est le différentiel pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 29 avril 1968

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A-Prix de base.....	26.00	25.25	27.15-27.30
B-.....	25.00	24.25	26.15-26.30
C-.....	23.00	22.25	24.15-24.30
D-.....	19.00	18.25	20.15-20.30
Légers.....	22.50	21.75	23.65-23.80
Lourds.....	22.75	22.00	23.90-24.05
Extra-Lourds.....	17.00	16.00	19.15-19.25
Semi-castrats.....	19.00	18.25	20.15-20.30
Truies.....	17.00	16.00	19.15-19.25

L'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur la qualité des porcs est payé par mandat attaché au certificat de classement.

PRIX PONDÉRÉ DU PORC - TORONTO

(Semaine se terminant le 27 avril 1968)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$27.01	\$26.93	\$26.87	\$26.81	\$26.90	\$26.91

Les 22, 23 et 24 avril 1968

MARCHÉ DE L'OUEST

Le prix des porcs et des truies cette semaine est demeuré stable comparé à la semaine dernière.

Catégorie A 153 à \$26.00

Truies \$17.00

MARCHÉ DE L'EST

Le prix des porcs et des truies est demeuré stable comparé à la semaine dernière.

Catégorie A 98 à \$25.25
11 à \$26.25
31 à \$25.25 plus .95c. ch.
Truies la plupart plus .95c. ch.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél. 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 29 avril 1968.

Les réceptions : 396 bovins, 565 veaux, 26 porcs, aucun agneau ou mouton.

Lundi, les réceptions de bovins étaient un peu plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient de 126 bouvillons, 249 taures et vaches et 21 taureaux. La demande était bonne pour toutes les classes et le marché actif. Les prix payés pour les bouvillons communs étaient légèrement inférieurs comparés à ceux de lundi dernier tandis que ceux payés pour les qualités "Choix" et "Bons" étaient stables. Les vaches et les taureaux se vendaient aussi à des prix stables.

Les arrivages de veaux étaient moins nombreux que ceux de lundi dernier et se composaient surtout de sujets de qualités commune et moyenne. Le marché était actif et la demande était bonne pour toutes les classes. Alors que les bons veaux de lait se vendaient à des prix stables comparés à ceux de lundi dernier, ceux de qualités commune et moyenne se vendaient \$1.00 plus chers.

Les ventes de porcs, cette semaine, ont rapporté les mêmes prix que la semaine dernière soit \$26.00 pour ceux de catégorie "A". Le prix des truies est aussi demeuré inchangé à \$17.00.

Aucune réception d'agneaux ni de moutons.

* * *

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 29 avril 1968.

Les réceptions : 281 bovins, 965 veaux, 83 porcs, 10 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient pour la plupart de sujets de type laitier de diverses qualités. Lundi, la demande était plutôt limitée et le marché modérément actif. Les prix payés étaient en général de stables à \$0.50 meilleur marché pour les vaches et les taureaux et ceci comparé aux prix payés lundi dernier.

Les arrivages de veaux étaient aussi moins nombreux et se composaient pour la plupart de sujets de qualités commune et moyenne. Les prix payés pour les diverses qualités offertes en vente étaient stables comparés à ceux de lundi dernier.

Les ventes de porcs et de truies ont rapporté les mêmes prix que la semaine dernière.

Quelques agneaux de printemps ont été offerts en vente, lundi, et ont rapporté \$51.50 et \$58.50 les cent livres.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix.....	27.50-28.50
Bons.....	26.00-27.00
Moyens.....	24.75-26.00
Communs.....	21.00-24.50

VACHES

Les meilleures.....	20.50-22.25
Bonnes.....	18.75-20.25
Moyennes.....	17.50-18.50
Communes.....	16.00-17.25
Très communes.....	14.25-15.75

TAUREAUX

Bons.....	22.75-24.50
Ventes jusqu'à.....	nil
Communs et moyens	19.50-22.50

TAURES

Bonnes.....	23.25-23.50
Moyennes.....	21.75-22.50
Communes.....	20.25-21.25

VEAUX DE LAIT

Bons.....	37.00-38.50
Ventes jusqu'à.....	39.50
Moyens.....	30.50-36.50
Communs.....	19.00-30.00

AGNEAUX

Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun

MOUTONS

Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix.....	aucun
Bons.....	aucun
Moyens.....	aucun
Communs.....	21.00-24.00

VACHES

Les meilleures.....	20.75-21.50
Bonnes.....	19.00-20.00
Moyennes.....	18.00-19.25
Communes.....	16.00-17.75
Très communes.....	14.00-15.75

TAUREAUX

Bons.....	22.25-24.00
Ventes jusqu'à.....	nil
Communs et moyens	18.75-22.00

TAURES

Bonnes.....	23.25-23.50
Moyennes.....	22.50-22.75
Communes.....	aucune

VEAUX DE LAIT

Bons.....	36.50-39.00
Ventes jusqu'à.....	40.75
Moyens.....	28.00-35.50
Communs.....	20.00-27.75

AGNEAUX

Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	51.50 et 58.50
Communs.....	aucun

MOUTONS

Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

La Loi des Marchés agricoles

-Johnson ne répond pas -Vincent reprend l'étude

Le Premier ministre, M. Daniel Johnson, n'avait pas encore répondu au télégramme que lui adressait le 22 avril le Comité exécutif de l'UCC, en rapport avec l'adoption de toute urgence des amendements requis à la Loi des Marchés agricoles, lors de la dernière réunion des dirigeants de l'Union, vendredi dernier.

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent répondait le 24 avril à la copie du même télégramme qui lui avait été envoyé. Il a fait savoir que son sous-ministre associé, M. Benoît Lavigne, a demandé aux avocats du Contentieux du MAC d'analyser les amendements suggérés par l'UCC. Sur réception du rapport des conseillers juridiques, M. Lavigne devrait ensuite soumettre un projet d'amendements à la direction du Ministère de l'Agriculture.

En regard de cela, on peut se demander d'une part si le premier ministre Johnson est aussi sensibilisé au problème qu'il a toujours voulu le laisser croire, n'ayant pas encore répondu au télégramme que lui a fait parvenir M. Lionel Sorel au nom du Comité Exécutif de l'UCC, ou s'il a oublié la teneur de sa lettre du 27 février.

D'autre part, il est assez surprenant de constater à la lumière de la réponse de M. Vincent que le MAC vient tout juste de reprendre l'étude des projets d'amendements de l'UCC, puisque l'on en est encore au stade de l'attente du rapport du Service du Contentieux.

A la suite de la réunion spéciale de vendredi du Comité exécutif de l'UCC, il a été décidé dans les circonstances de faire parvenir une lettre de protestation et d'explications au ministre Vincent par suite de son télégramme-réponse insatisfaisant du 24 avril. Nous en reproduisons ci-après le texte intégral:

Montréal, 26 avril 1968.

Honorable Clément Vincent,
Ministre de l'Agriculture et
de la Colonisation,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.

Monsieur le Ministre,

Les membres du Comité Exécutif de l'UCC alors réunis à Montréal, ont pris connaissance de votre télégramme de mercredi le 24 courant, qui faisait suite à un télégramme envoyé deux jours plus tôt à l'Honorable Daniel Johnson, premier ministre du Québec, et dont copie vous fut transmise, afin de réclamer des précisions sur l'attitude du gouvernement de la province relative aux amendements qui s'imposent à la loi des marchés agricoles du Québec.

Tout en étant fort surpris que votre ministère n'ait soumis qu'assez récemment aux avocats de votre contentieux les amendements réclamés par l'UCC, alors que vous les aviez en votre possession depuis plus de deux mois et que vous avez été saisi de l'importance et de l'urgence de la question à maintes reprises au cours de la dernière année, spécialement lors d'une rencontre d'une vingtaine de représentants des cultivateurs organisés du Québec à votre bureau au cours de l'été 1967 les membres du Comité Exécutif de l'UCC ont été très déçus de l'attitude que vous faites connaître dans votre télégramme en regard de celle que le premier ministre exposait dans une lettre en date du 27 février 1968 sur le sujet et ont décidé de vous faire part de leur protestation en la matière.

En effet dans la lettre en question, l'Honorable Johnson faisait savoir qu'il demandait à son "collègue le ministre de l'Agriculture et aux officiers légistes du gouvernement d'étudier les suggestions de l'UCC, afin que le Conseil des ministres soit en mesure de prendre une décision dans le plus bref délai", alors que votre message porte à croire que deux mois plus tard cette étape dont parlait monsieur Johnson est reprise à un niveau inférieur soit celui de votre ministère au lieu de celui du Conseil des Ministres, ce qui peut être interprété comme un retard inexplicable et même un certain recul.

Dans les circonstances, les membres du Comité Exécutif de l'UCC comptent que vous serez en mesure de leur fournir des explications satisfaisantes et surtout que vous leur ferez connaître clairement les intentions de votre gouvernement au sujet de la requête de l'UCC à l'effet que la loi des marchés agricoles du Québec soit amendée comme il se doit le plus tôt possible au cours de la présente session, tout en leur fournissant des précisions satisfaisantes sur les dates au moins approximatives qui peuvent être réservées par le législateur pour l'examen et surtout l'adoption de cette législation.

Comptant, monsieur le Ministre que vous donnerez suite satisfaisante à la présente, dans un délai raisonnable, afin que nous soyons en mesure d'informer convenablement la Direction générale de l'UCC qui se réunira à cette fin d'ici quelques jours, je vous prie de me croire,

Toujours bien vôtre,
Lionel Sorel,
Président général de l'UCC.

Première victoire du Syndicat des Producteurs de Lait nature du marché de Montréal

La Régie reçoit la requête

Le Syndicat des Producteurs de Lait nature du marché de Montréal vient de remporter une victoire qui lève le principal obstacle à l'ouverture de discussions sérieuses sur la possibilité de confier aux producteurs l'administration du plan conjoint de ce marché. La Régie des Marchés agricoles a en effet décidé de recevoir pour étude la requête des producteurs ainsi que les amendements apportés au cours de l'audience du 15 mars 1968.

Dans sa décision du 26 avril elle souligne le bien-fondé de la démarche des producteurs

en considérant que la démission de la majorité des responsables d'un office qui administre un plan conjoint portant sur la mise en marché d'un produit d'une valeur d'environ \$58,000,000, et le dépôt d'une requête par un syndicat qui affirme représenter la majorité des producteurs ne sont pas des faits mineurs et doivent être étudiés sérieusement.

Elle rejette donc l'opposition de l'office qui reposait sur une contestation des formes juridiques plus que sur le fond même de l'affaire. Ainsi la compétence de la Ré-

gie pour décider de la légalité des élections de quatre nouveaux administrateurs qui auraient eu lieu le 20 novembre 1967 n'entre nullement en ligne de compte. Elle n'est d'ailleurs pas mise en cause par la requête pour la bonne raison que celle-ci avait été déposée près de deux mois avant l'élection.

En conséquence la Régie maintient sa décision de suspendre l'application du plan conjoint jusqu'au moment où elle pourra en confier l'administration à un organisme compétent, après audition de toutes les parties en cause.

Les producteurs de porcs vivent des heures difficiles

"Les producteurs de porcs du Québec vivent présentement une situation économique désastreuse, à tel point que plusieurs d'entre eux perdront le contrôle de leur entreprise si cette situation devait se maintenir encore quelques semaines." Cette description d'une situation peu reluisante introduit une lettre par laquelle les éleveurs de porcs de la province, appuyés par l'UCC, demandent une rencontre avec le ministre Vincent.

Réunis vendredi dernier, le 26 avril, à Montréal les représentants de la Fédération des propriétaires de porcs ont décidé avec les dirigeants de l'UCC de prendre des mesures d'urgence, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, afin de permettre aux producteurs de porcs de maintenir leur entreprise tant que durera la situation anormale du marché. En effet, après une période faste de quelques mois, au début de 1966, alors que les prix avaient atteint \$44 les cents livres, le marché s'est détérioré rapidement. Les prix sont tombés actuellement à environ \$25 sur le marché de l'Est et à \$27

à Toronto. Cette baisse s'explique sans doute par le niveau exceptionnel de la production porcine en 1967 qui n'est dépassée que par celle de 1959 depuis les années record de 1944.

Parallèlement, le développement de cette production aux Etats-Unis freine les possibilités d'exportation vers ce pays qui est notre plus gros client avec 51 millions de livres en 1967.

Les producteurs de porcs du Saguenay-Lac St-Jean ont été parmi les premiers à réagir. Réunis en assemblée spéciale au siège de leur fédération régionale ils sont demeurés en communication constante avec le

Comité exécutif de la Confédération de l'UCC qui siègeait à Montréal ce même jour. Les grandes lignes d'un programme d'action ont été arrêtées, afin d'en arriver à une action commune de tous les producteurs de la province. Une première conclusion ressortait du rapport de l'atelier de travail formé à cette occasion: le prix de vente actuel du porc au niveau du producteur est inférieur au coût de production.

Aussi les producteurs ne se contentent-ils plus des propos optimistes avancés récemment par un professeur d'économie ontarien, lequel affirmait que les prix du porc, actuellement au plus creux du cycle, devraient, sauf imprévu, augmenter de nouveau à l'automne. En continuant de mettre leurs espoirs dans la création prochaine d'un plan conjoint ils insistent pour que la rencontre avec le ministre Vincent "soit à une date très rapprochée étant donné l'urgence de la situation et le nombre de producteurs de porcs intéressés".

M-1/44/5/61

**ENRAYEZ LA MAMMITE
AVEC LE BAIN DE TRAYONS
'HIBITANE'
'SORTE
DE GANT ANTISEPTIQUE'**

"AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE, LE PRODUCTEUR LAITIER NE PEUT SURVIVRE QU'À CONDITION D'ENRAYER LA MAMMITE."

Extrait du discours prononcé par le Dr H. G. Hodges à titre de président du Conseil national de la mammite lors du 5e congrès annuel de cet organisme, J.A.V.M.A., 15 mars 1966, p. 721.

**ENRAYEZ LA MAMMITE ■ LE BAIN DE TRAYONS "HIBITANE"
■ LE LAVE PIS "HIBITANE"**

LABORATOIRES AYERST
division de Ayerst McKenna & Harrison, Limitée

